



**HAL**  
open science

# Foncier rural au Sénégal : Paroles d'experts paysans en 2015

Patrick d'Aquino

► **To cite this version:**

Patrick d'Aquino. Foncier rural au Sénégal : Paroles d'experts paysans en 2015. cirad ES, UMR Sens. 2016, pp.54. hal-04219761

**HAL Id: hal-04219761**

**<https://hal.science/hal-04219761>**

Submitted on 27 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

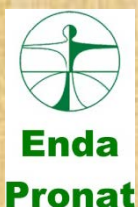


# Foncier rural au Sénégal : paroles d'experts paysans

Extraits d'ateliers paysans de simulation

Action de Renforcement des capacités de prospective participative  
en réforme foncière  
des organisations de la société civile  
*Cadre de Recherche et d'Action sur le Foncier au Sénégal*

Patrick d'Aquino  
Cirad



Une démarche originale de « simulation participative » a été mise en œuvre au Sénégal en 2014. Elle laisse les villageois puiser dans leurs propres expériences de gestion des ressources naturelles pour concevoir des principes originaux de réforme foncière et de politiques nationales environnementales. Les participants y improvisent, jouent et simulent des situations d'utilisation de terres, puis à partir de là imaginent et testent, toujours en les « jouant », les règles collectives, en particulier foncières, qui leur paraissent les plus pertinentes.

Les dialogues ci-dessous sont des extraits d'une série de dix premiers ateliers (les ateliers continuent) organisés au Sénégal entre Janvier et Octobre 2014. À partir des idées émergeant de ces dialogues, experts et représentants paysans construisent de nouveaux principes de politiques publiques, pour une gestion plus raisonnable des ressources naturelles et une meilleure adaptation aux changements.



Pour plus d'informations sur le programme, la méthode utilisée et ses résultats :

[smarturl.it/selflandpolicies](http://smarturl.it/selflandpolicies)



### Atelier de Guia (près de Podor)

**Animateur :** Quelqu'un peut-il expliquer au nouvel arrivant comment jouer ?

**Joueur :** Viens, je vais t'expliquer. L'animateur a commencé par nous expliquer les figurés et les symboles. Il nous a dit ce que représente chaque élément. Les plaquettes que tu vois sont les types de sols du territoire. Ces premiers sols sont dégradés, ceux-là sont moins fertiles et ceux-ci sont des sols fertiles. À chacun aussi, il a attribué une famille dont le nombre varie. C'est la famille qui va travailler. Après chaque saison, on essaye de nourrir nos familles avec ce qu'on a récolté. Il est cependant interdit de pratiquer de l'agriculture et de l'élevage ou la cueillette en même temps sur la même parcelle.

**Un joueur :** Nous, on avait 3 enfants et on a obtenu 3 billes. C'est pourquoi l'animateur nous a donné des photos de femmes qui pleurent. Après notre désignation comme chefs de terres, on a choisi de délimiter nos terres comme suit [il montre le plateau de jeu]: à partir de cette termitière et jusqu'à ce vieux acacia, on est dans nos champs. Ce qui reste, on l'affecte à nos voisins. Mais après chaque saison, ils devront nous donner des impôts et c'est nous qui allons faire paître nos troupeaux dans leurs champs après la récolte. Pour ce qui est de l'autre partie, on va faire un métayage avec eux. Après la récolte, on prend les 2/3 des rendements et le reste, ils le prennent. Ils sont d'accord.

### Atelier de Keur Moussa (zone des Niayes)

**Joueuse :** Oui, pour résumer ce qu'on a fait ici. Il y a 3 types de terres, qui sont représentées par les couleurs bleue, jaune et verte, et il y a aussi des activités comme l'agriculture, l'élevage et la cueillette. Si tu veux cultiver, il te suffit juste de poser des pions. Après, il y a la carte des pluies et les chiffres montrent les zones où il y a beaucoup plu. Nous pouvons dire que les pluies dépendent de la volonté divine. Les autres pions représentent le nombre d'enfants qu'on doit nourrir et une main d'œuvre qu'on doit payer. Après, on récolte à partir des ressources, comme l'eau par exemple. C'est ce que je pouvais dire en gros sur ce qu'on a fait depuis le début.

**Joueur :** La saison a été passable pour moi : j'ai choisi de faire trois activités, mais malheureusement j'ai une parcelle où il n'a pas plu. J'ai pu nourrir toute ma famille, mais les bénéfices sont minimes. C'est exactement ce qui se passerait dans la réalité, car moi je fais ces même

activités là où j'habite, mais parfois si la pluviométrie est trop passable pour pouvoir réaliser des bénéfices, et c'est pourquoi j'associe une autre activité, la pêche. Mais dans la réalité, j'ai seulement cinq enfants au lieu des six que l'on m'a attribués dans le jeu...Mais considérons qu'on a compté ma femme ! [Rires] Mon choix pour la position de mes champs sur le plateau de jeu s'est basé sur la fertilité des sols, car en saison sèche je laisse mon bétail dans les champs et comme ça en saison des pluies la terre est fertilisée par les excréments du bétail.

**Joueur :** Mon bilan est plutôt négatif, malgré le fait que j'ai choisi les bonnes terres. La pluviométrie n'était pas bonne pour moi ; les parcelles que j'ai occupées n'ont pas été arrosées par la pluie, raison pour laquelle je n'ai pas pu avoir une bonne récolte. J'ai eu du coup une carte de difficulté [femme qui pleure], car mes voisins ne m'ont pas aidé. Pour l'instant je continue toujours de pleurer en attendant la saison prochaine !





## **Atelier de Keur Moussa (zone des Niayes)**

**Joueur 1, improvisant le rôle de chef de terres :** *Votre attention svp : on a un invité ; c'est un investisseur, il a les moyens de mettre en valeur certaines terres...Après la répartition des parcelles, j'ai vu que certains avaient des terres inexploitées par manque de moyen, et les jeunes manquent d'emploi. Il faut négocier avec l'investisseur pour voir les conditions.*

**Joueur 2 :** *Pourquoi devrait-on négocier avec l'investisseur ?*

**Joueur 1 :** *C'est l'investisseur qui détient l'argent, donc c'est avec lui qu'on doit négocier, il a plus de moyens pour mettre en valeur ces terres-là.*

**Joueur 2 :** *Nous aussi, on peut mettre en valeur ces terres-là ! Pourquoi on le donnerait en un étranger ?*

**Joueur 1 [chef de terres] :** *En tout cas, on va lui donner des terres, même moi j'ai une parcelle qui n'a pas de ressources. Je vais lui donner ça, et vous aussi. Comme je suis le chef de terre, je suis celui qui vous avait donné toutes ces terres-là...En quelque sorte tout m'appartient, ça appartenait à mes ancêtres.*

**Joueuse 3 :** *Nous aussi, nos ancêtres étaient là, donc ces terres là nous appartiennent aussi !*

**Joueuse 4 :** *Nous exploitons ces terres, donc tu ne peux pas prendre seul les décisions !*

**Joueur 5 :** *Les terres appartiennent à tout monde ici ! Et cet étranger, il vient d'où ? Nous, on ne le connaît pas.*

**Joueur 1 [chef de terres] :** *Le toubab-là, est très riche, il peut exhausser tous vos vœux ; si vous faites de telle sorte qu'il parte ailleurs, vous allez le regretter et vous allez rester pauvres pour la vie ! Il faut le laisser parler maintenant.*

**Joueur improvisant l'investisseur :** *Assamalaykoum . Je viens de l'étranger, j'ai beaucoup d'argent et je voulais des terres pour l'agriculture. Je veux faire de la culture céréalière... des cultures de riz, de maïs. Je veux aussi faire des cultures de biocarburant... Après la culture, je vais exporter la production vers mon pays d'origine pour pouvoir transformer ça en produits finis. Si vous me donnez les terres dont j'ai besoin, je vais vous offrir un forage car j'ai vu que malgré l'étendue de votre territoire je ne vois qu'un seul point d'eau ; je vais embaucher vos enfants. Je vois qu'il y a beaucoup de terres dégradées qu'on pourrait fertiliser et les rendre utiles, je vais vous amener l'électricité comme ça votre zone sera développée.*

**Joueuse 6 :** *Depuis tout à l'heure, il parle et vous avez gobé ce qu'il vient de dire. Mais moi, je ne suis pas d'accord. Vous avez l'habitude de dire que les femmes n'ont pas droit à la parole, mais je tiens à vous signaler qu'on est plus dans cette époque-là ; les temps sont révolus.*

**Joueur 7 :** *Ces terres-là sont des héritages, nos ancêtres les cultivaient, nous a notre tour on doit seulement les cultiver et ensuite les léguer à la future génération pour qu'elle l'exploite. Cet investisseur-là cherche à nous leurrer ; tous les produits comme les macaronis qui sont importés ont seulement étaient transformé ; nous aussi on peut cultiver nos propres produits comme le mil et le transformer par la suite.*

**Joueur investisseur :** *Cette époque-là est révolue ; on ne vit plus à l'époque des ancêtres, il faut avancer avec le temps.*

**Joueur 5 :** *Moi, je ne suis pas d'accord ; on peut exploiter nous-même nos terres ! D'ailleurs j'ai fait des investigations pour savoir d'où vient l'argent de ce toubab là ; ce n'est pas de l'argent propre, ce n'est pas son argent ! À vrai dire c'est un garagiste là où il habite !*

**Joueuse 8 :** *Il ne faut pas vendre les terres, il faut les distribuer aux jeunes pour qu'ils les travaillent.*

**Joueur 1[chef de terres] :** *l'investisseur va embaucher tous les jeunes, il n'y aura pas de chômeurs*

**Joueuse 8 :** *Depuis l'époque des ancêtres on travaille la terre, laissez-nous continuer comme ça, on veut travailler dur dans nos terres.*

**Joueur investisseur :** *Depuis que suis là, je vous entends dire « nos ancêtres » ; on est plus dans cette époque. Le monde marche ; il faut marcher avec. Ne vous occupez pas de comment j'ai eu cet argent là ; occupez-vous plutôt de ce vous pourrez tirer de ces investissements. Si vous ne voulez pas je peux chercher ailleurs.*

**Joueur 7 :** *Vas-y, on ne veut pas de ces investissements !*

**Joueurs 1 [chef de terres] et 4 :** *non ne pars pas, on va te donner des terres !*



**Joueur 7 :** Une chanson disait que le paysan est le plus riche de la planète ; et quand le paysan est mort ces enfants pensait qu'il avait laissé une énorme somme alors qu'à vrai dire le chanteur parlait des terres qu'il avait et quand les enfants ont exploité les terres qu'il a laissées ; ils ont gagné une énorme somme ! La richesse c'est la terre !

**Joueurs 1 [chef de terres] :** Toi [joueur 7], je vais te chasser du territoire ; c'est moi qui t'avais donné tes terres, je vais les récupérer !

**Joueur 7 :** ça fait 20 ans que j'exploite ces terres là, ça m'appartient maintenant. En défendant mes terres je suis prêt à mourir ! Je ne donnerai pas mes terres

**Joueur 5 :** On va lui donner les mauvaises terres et on garde les bonnes terres pour nos exploitations !

**Joueur 2 :** Moi, j'ai une autre idée : on va garder nos mauvaises terres et emprunter de l'argent à la banque pour les fertiliser !

**Joueur 1 [chef de terres] :** Tu parles de banque, alors que tu n'as pas de garantie !

**Joueur 2 :** Si, on a des garanties ! On a nos terres dégradées, on va les donner comme garanties à la banque !

**Joueur 1 :** La banque ne va pas accepter ces terres-là !

**Joueur 4 :** Moi finalement j'approuve l'idée de [joueur 2] : on va emprunter de l'argent à la banque et on va donner une parcelle comme garantie. De ce fait on pourra revitaliser nos terres et payer la banque à la fin de la saison. Dans ce cas on a plus besoin de l'investisseur !

**Joueur 5 :** Si on présente à la banque des papiers, elle va nous prêter de l'argent, c'est sûr ! Si la banque ne nous prête pas de l'argent, on va laisser nos terres en jachère et avec le temps les sols vont devenir fertiles. On n'a pas confiance à ce toubab là ; il va faire comme ils ont fait à Richard Toll ; au début ils prennent les terres et embauchent les populations, ensuite ils amènent des machines pour remplacer la main d'œuvre donc les gens seront au chômage dans ce cas on va se trouver sans travail et sans terres. On n'aura pas de quoi nourrir nos familles.

**Joueur 2 :** J'ai une proposition, on va lui louer les mauvaises terres pour une durée de 10 ans ; il va rentabiliser et fertiliser les terres et en partant il laisse tout.

**Joueur 1 [chef de terres] :** c'est une bonne idée, on va faire comme ça !

**Joueur 7 :** c'est un toubab : avant de signer quoi que ce soit il faut appeler des gens qui ont fait l'école pour qu'ils vérifient le contrat.

**Joueur 5 :** On va appeler un juriste.

**Joueuse 6 :** Si on appelle un juriste, avec quoi on va lui payer, nous on a rien.

**Joueur investisseur :** On est d'accord pour 10 ans, montrez-moi les parcelles que vous allez me donner.

**Joueur 1 [chef de terres] :** On va lui donner les cuvettes qui sont les plus difficiles à travailler. Cette partie-là, les terres ne sont pas exploitées, on va lui donner ça

**Joueuse 3 :** En tout cas, moi je vous mets en garde, je ne suis pas un vieux de je le savais mais plutôt un vieux de je l'avais dit [proverbe Wolof].

**Joueur 7 :** Si mes terres en font partie ce sera la guerre, je donnerais ma vie pour défendre mes terres.

**Joueur 2 :** Celui-là, c'est un fou, il ne faut plus jamais l'appeler dans une réunion, il gâche tout.

**Joueur investisseur :** Enlevez vos activités [vos pions] maintenant comme ce sont mes terres maintenant !





**Animatrice** : où sont les terres qu'ils t'ont données ?

**Joueuse 4** : [montrant différentes parcelles du plateau de jeu] c'est cette parcelle-là, celle-là, et là aussi !

**Joueur 7** : Celle-là n'en fait pas partie, ça m'appartient !

**Joueuse 4** : C'est le chef de terre qui l'a donnée... Mais chef parmi les terres que tu as données je n'ai pas vu une seule parcelle qui t'appartenait !

**Joueuse 6** : Le chef n'a donné que mes terres, je n'ai plus de terres !

**Joueur 1 [chef de terres]** : Comme vous le savez j'ai beaucoup d'enfants. Je ne peux pas rester sans terres, je suis le chef !

**Joueuse 6** : Je suis une femme, raison pour laquelle le chef a pris toutes mes terres. Il a utilisé la force, finalement c'est la loi du plus fort !

**Joueur 1 [chef de terres]** : Vous les femmes, vous n'êtes pas les travailleuses. L'investisseur va embaucher vos enfants dans ces parcelles et il va leur payer journée 1500f ... Il va embaucher nos enfants, cette femme-là n'a plus de terre, il va embaucher tous ses enfants, de même que celle-là. Ensuite il va embaucher quatre de mes enfants.

**Joueur investisseur** : Je ne vais pas pouvoir prendre tous vos enfants, pour certaines activités j'aurais besoin de personnes plus qualifiées, j'aurais besoin d'ingénieurs. Je vais prendre quelques de vos enfants pour les petits travaux. ...Je vais prendre que quelques journaliers et des gardiens, le reste de la main d'œuvre, je vais le chercher ailleurs.

**Joueur 2** : le chef nous a tous tués ! L'investisseur là n'est pas sérieux, il veut nous duper !

**Joueur 7** : On va reprendre nos terres alors !

**Joueur investisseur** : C'est trop tard, vous avez déjà signé les papiers ; ces terres m'appartiennent maintenant pour une durée de 10 ans.

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Immigré investisseur** : Assalamaleykoum, je viens chez avec un projet agricole, je veux un grand espace, parce que ce je veux beaucoup cultiver et je viens voir le chef de village pour qu'il m'attribue des terres.

**Joueuse** : Moi, ce qui me pose problème, c'est que tous nos enfants sont partis par manque de terres pour cultiver, et nous qui sommes là avec nos familles, ce qu'on a eu comme terres ne nous suffit pas. Par exemple je n'ai eu que deux hectares. Et celui-là qui vient pour des terres, comment on va faire avec lui ?

**Joueur** : Cet espace a été aménagé par nos grands-parents et aujourd'hui, toi, le chef, après que tu aies enlevé ta partie, nous qui restons, on a eu presque rien. Maintenant, si on décide de donner des terres à celui-là, quelle part va-ton réserver à nos enfants ? Moi, je ne suis pas d'accord, c'est ce que j'avais à dire.

**Joueuse** : Nous, on a les terres qui nous sont léguées par nos grands-parents. Si on les vend, et nos enfants ? On a plus besoin qu'on nous amène des intrants que de venir nous acheter des terres, je ne suis pas d'accord.

**Joueur** : Moi, je suis le représentant des jeunes. Chef de village, s'il revient, on lui donne des hectares qu'il va exploiter, et nos jeunes auront du travail, et plus d'exode, parce que ces vieux n'ont que des idées dépassées

**Joueuse** : Je partage son idée, on est à l'ère du changement et il faut faire avec. S'il vient, qu'on lui donne ce dont il a besoin. S'il aménage ici, ce sont nos enfants qui seront embauchés et ça, ça nous avantage tous.





**Joueur :** Lui, il a son argent, et nous, nos terres et nos enfants, Si on lui donne, ça peut affecter nos familles, et si on ne lui donne pas, nos enfants n'auront pas de travail... Donc pour moi, il faut lui donner un espace réduit pour qu'il exploite.

**Joueuse :** je ne suis pas contre pour qu'il nous aide, mais si c'est en échange de terres, je ne suis pas d'accord.

**Joueur :** Actuellement, toute personne qui vend des terres y perd. Vendre des terres pour travailler pour lui après, je ne suis pas d'accord.

**Joueuse :** Moi, je suis contre la vente des terres, parce que ce qu'on a comme terres ne nous suffit pas

**Chef :** Ce n'est pas une vente, mais plutôt un prêt, parce que vous savez qu'on ne peut pas vendre des terres.

**Joueur improvisant l'investisseur :** Bonjour, je reviens pour les terres ...

**Chef :** Merci, j'ai parlé avec la famille, on va te donner un espace pour cultiver et nous faire des forages et embaucher nos enfants. Avant quoi que ce soit, on va signer un contrat de cinq ou dix ans pour ton exploitation des terres.

**Investisseur :** Merci chef, vous n'avez pas à avoir peur, les terres que vous allez me donner, je vais les aménager, faire des forages, des branchements pour l'irrigation de vos champs, embaucher vos enfants et même vous construire des hôpitaux. [Applaudissements]

**Joueur :** Chef de village, il faut faire doucement. Une fois que le forage est implanté, tu risques de perdre tes terres, il va prendre les enfants pendant deux mois et les renvoyer pour prendre d'autres...

**Joueuse :** Moi je ne suis pas d'accord pour lui donner, j'ai déjà vu une histoire pareille. Quelqu'un est venu promettre au village d'embaucher les enfants, et quelques temps après qu'on lui ait octroyé des terres il est embauché ses employés dans un autre village, ou alors il ne les engage qu'en saison des pluies : du coup, toi tu ne peux cultiver avec tes enfants et en saison des sèche personne n'a de revenus... et ce qu'il les paye ne peut même pas satisfaire leur besoins jusqu'à la prochaine saison des pluies ! Tout ça parce qu'il a joué avec l'esprit des vieux !

**Joueuse :** S'il a vraiment des moyens, il n'a qu'à nous trouver du matériel et nous aménager nos champs pour que les enfants puissent travailler...Mais lui donner des terres, je ne suis pas d'accord.

**Joueur, improvisant le rôle de responsable des jeunes :** Si le chef de village ne lui donne pas des terres, nous les jeunes, nous allons organiser une marche, parce que pour travailler, il faut aller jusqu'à Dakar alors que lui, il est venu aménager chez nous et nous prendre pour travailler !

**Chef au joueur investisseur) :** ...Est ce que tu peux signer un contrat de quatre ans ?

**Joueur :** Quatre ans, c'est un peu court, parce que le forage c'est une affaire de millions, et pour aménager tout, il faut au minimum dix ans pour qu'on puisse rentabiliser tous les investissements.

**Chef :** dix ans, ça m'étonne... Attends, j'ai entendu quelque chose qui fait un peu peur, « quelque chose qui coute des millions »... Est-ce que s'il amène ça, on pourra récupérer nos terres ?

**Joueur :** Tu ne vas jamais les reprendre, une affaire de cent millions !

**Chef :** ...Cent millions, si tu fais entrer ça, est-ce que ce sera facile de sortir ?...Qu'on lui donne un morceau [Rires]...On va te donner un morceau, mais je veux un contrat : premièrement, il va installer un forage, deuxièmement, construire un dispensaire, troisièmement, au terme des dix ans il va nous donner nos terres et enfin quatrièmement après avoir investi il va prendre les enfants du village.

**Joueur :** Chef de village, moi je pense que comme on n'a que ça comme sol fertiles, il faut prendre sur ta partie et lui en donner deux hectares.

**Chef :** I ne faut pas amener des problèmes, je ne vais rien enlever de ce que j'ai. Ce que je peux faire est de prendre un morceau chez ceux à qui j'avais donné deux hectares,. C'est moi le chef et les terres sont à moi. Il ne faut pas toucher à mes terres, je vais voir avec les deux qui m'ont plus fatigué...Toi, tu es où, madame ?

**Joueuse :** je suis là [en montrant ses parcelles sur le plateau de jeu].

**Chef :** Voilà, on va lui donner cette partie, ces quatre hectares.



**Investisseur :** C'est peu, chef de village, parce que ce que je veux cultiver, c'est beaucoup, (du riz, du blé et du biocarburant), et aussi, par rapport à l'argent que j'ai emprunté, il faut que je cultive beaucoup pour pouvoir le rembourser...et vous voulez aussi un forage ! Pour le contrat je suis prêt à le signer, si on tombe d'accord.

**Joueur :** Le chef de village n'a qu'à prendre une partie de ses terres pour lui donner !

**Chef :** Non.

**Joueur :** Donc, tous debout pour dire non !

**Joueur :** Même moi, je ne suis pas d'accord et je serais devant, on manifeste !

**Joueur :** Chez nous, l'eau n'est pas profonde, et on a le tuyau du lac de Guiers...et vous voulez bazarder nos terres ? Je ne suis pas d'accord ! On va creuser nos céanes, cultiver et retenir les enfants chez nous. Aujourd'hui, nos enfants récoltent déjà cent sacs de choux, sans compter les autres cultures, il ne faut pas se précipiter !

**Joueuse :** Moi, je vais aller voir le sous-préfet, pour lui dire qu'on a un chef qui veut vendre nos terres à un partenaire qui a beaucoup d'argent, alors que le village n'est pas d'accord !

**Chef :** Je campe toujours sur ma position : s'il vient, on va lui donner. Pour l'instant, il dit que les quatre hectares ne suffisent pas. S'il revient, on va essayer de voir comment augmenter.

**Responsable des jeunes :** Vous, les vieux, ce sont nous les jeunes qui sont porteurs du développement ! Il faut lui donner ces terres pour qu'on puisse travailler ! Si j'étais le chef du village, j'allais lui donner tout de suite !

**Joueuse :** Dieu a fait qu'on a eu ce partenaire, acceptez le pour qu'on ait notre forage ! Après, on lui donne un peu sur les terres du chef de village, ou bien sur les terres de [REDACTED] parce que lui, il ne fait que vendre !

**Chef, s'adressant au responsable des jeunes :** Toi, tu m'écris le contrat [haussement de voix]

**Joueuse :** S tu écris ton contrat, nous on va écrire notre plainte !

**Chef :** Écrit le contrat, les terres sont à moi !

**Joueuse :** Moi, je ne suis pas d'accord aujourd'hui, et je ne le serais jamais !

**Joueur :** Moi, je suis pour que l'on augmente car s'il investit il va permettre à nous et nos enfants de travailler.

**Joueur :** On parle de chef de village qui donne des terres , mais n'est-ce pas au conseil rural de le faire ?

**Joueuse :** Celui qui veut vendre son champ, il n'a qu'à le faire, moi je ne vends pas mes terres ; le chef n'a qu'à vendre ses terres.

**Chef (à l'investisseur) :** D'accord, je te donne deux hectares de plus : ça fait six hectares. Prends cette partie-là, elle est libre, personne ne l'exploite.

**Joueuse :** Elle m'appartient !

**Chef :** Enlève ta main sur mes terres ! [Rires]

**Joueur :** Chef, laissons le partenaire partir ! S'il avait installé son forage, on lui laisse. Restons avec nos puits et nos terres !

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Joueur improvisant le sous-préfet :** Il n'y a pas de quoi être d'accord ou pas, c'est la loi du pays qui dit cela. Cette terre appartient aux sénégalais et il est temps qu'on la travaille. On ne doit pas détenir la terre sans y cultiver ni élever. Nous devons la donner aux gens qui ont les moyens, afin qu'ils la travaillent avec les jeunes sénégalais. C'est ce que dit le président, et c'est ce qu'on veut réaliser Cette personne-là a de l'argent et est venu investir ici, donc, c'est ce que dit la loi et on a déjà tranché. Maintenant ce qui vous reste à faire, c'est à vous débrouiller pour que vos enfants travaillent là-bas..

**Joueur 1 :** Est-ce qu'on lui a donné cette terre avec justice ?

**Sous-préfet :** C'est avec justice qu'on le lui a donné, car la communauté rurale s'est réunie et ensuite a délibéré, le sous-préfet a approuvé, c'est-à-dire le gouvernement, et c'est le sous-préfet qui est là, qui vous parle et qui représente l'État.

**Joueuse 3 :** Et le chef de village ? Et notre chef de village ?

**Sous-préfet :** Le chef de village ne peut pas donner des terres.



**Joueuse 3 :** Pourquoi, il ne peut pas donner des terres ?

**Sous-préfet :** Il ne le peut pas. Il accepte seulement. La communauté rurale donne, le sous-préfet approuve, donc cette terre est à lui et il va la mettre en valeur. Maintenant, faites tout pour que les jeunes y travaillent et pour que la localité se développe. Sinon vous allez subir les conséquences de votre désobéissance à la loi.

**Joueur 1 :** Je ne suis même pas d'accord pour céder la terre !

**Joueur 1 :** Attend, attend un peu, je vais te répondre. Vous m'avez trouvé ici, chez moi, c'est mon terrain ...

**Sous-préfet :** J'ai seulement rapporté ce que dit la loi. On m'a montré un papier pour que tu libères le lieu. Moi, je me base sur ce papier

**Joueur 1 :** Quel papier ? Celui-là n'est pas valable !

**Sous-préfet :** c'est signé par la communauté rurale et le sous-préfet.

**Joueur 1 :** Quel sous-préfet ? Toi, est-ce que c'est toi qui étais là ?

**Sous-préfet :** Non. Ce n'était pas moi, mais celui qui était là à ce moment-là.

**Joueur 8 (au préfet) :** J'ai entendu ce que vous venez de dire, je voudrais vous poser une question. Tu as dit que c'est la loi qui a dit cela.

**Sous-préfet :** Oui.

**Joueur 1 :** Moi, je pense que la loi du Sénégal ne fait pas d'injustice. Je crois aussi que quand on parle de loi, il y a des procédures à suivre pour ça. Avant que le sous-préfet n'approuve quoique ce soit, la demande doit être étudiée pendant 15 jours, c'est ensuite qu'il pourra l'approuver. Je veux savoir aussi, quelle loi a donné à la communauté rurale le pouvoir d'ordonner au propriétaire de la terre de libérer cette dernière sans son consentement ?

**Sous-préfet :** On m'a donné un papier, et ce papier stipule clairement que la communauté rurale s'était réunie et a donné la terre à celui-là, donc le terrain n'appartient plus à celui-ci.... Qu'il sorte ses papiers, ou sont ses papiers, qu'il nous les montre ! Avant de s'approprier une terre, il faut d'abord détenir ses papiers. La terre appartient à celui-là c'est lui qui détient des papiers, dites-moi à qui ça appartient ?

**Joueuse 3 :** C'est là que tu vas t'arrêter ?... Si tu vois des choses étranges, sache que c'est nous qui l'avons fait !

**Joueur 8 :** Sous-préfet, moi je voudrais te demander quelque chose : le statut des chefs de villages ?

### **Atelier de Koussanar**

**Joueuse 1, improvisant un rôle de chef de village :** Tu veux 15 ha avec un papier certifiant que tu as les terres ? Non, je ne ferai pas de papier, car si je le fais, tu auras tous les droits sur l'espace. Par exemple un jour si un différend survient et on va à la justice tu vas montrer ton papier, et moi que dirai-je dans ce cas ?

**Joueuse 2 :** Un titre foncier, ce serait trop. S'il veut une attribution ou un autre papier, c'est possible, mais un titre foncier ce n'est pas possible. Si tu tiens au titre foncier tu n'auras même pas un hectare.

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueur 2 :** Moi, ce que je crains : si on transforme notre village en communauté rurale, est ce que l'État ne va pas mettre sa main sur nos terres ? Je veux dire, dans nos villages, vous savez, les terres nous appartiennent par héritage : si la réforme entre en vigueur, est-ce qu'on va nous laisser nos terres ou bien l'État va-t-il mettre sa main sur les terres et les gérer à lui seul ?

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Joueur, à un investisseur :** Je vais te dire quelques chose : là où nous sommes, la loi sur le domaine national ne fonctionne pas. Ce n'est pas une loi qu'on applique ici. Ici, les terres appartiennent aux familles et on se partage ces terres à l'intérieur des familles. Il n'y a pas d'affectation et désaffectation dans notre zone.

**Chef de terre :** Cette terre n'est pas à vendre. Nous pouvons la prêter pour deux à trois années, mais après, elle doit nous être restituée. Elle n'est pas à vendre.



**Étranger :** Je n'ai pas besoin des sols riches.. J'ai besoin des terres sablonneuses et caillouteuses. Je veux contribuer au développement du territoire. Je vais y mettre des arbres pour la nourriture et des arbres pour protéger l'environnement.

**Chef de terre :** Mais je ne pourrais pas te rendre les arbres.

**Étranger :** En partant, je vais laisser ici les arbres, je suis d'accord. Mais quand j'aurai besoin de renouveler le contrat, je te donnerai la même somme. Tu vois, avec ce que je fais, quelqu'un d'autre après moi peut travailler avec les arbres et vivre avec. Je vais protéger l'environnement et participer au développement de la localité. Donc, ce que je fais, tu y gagnes au tant que moi.

**Joueuse 1 :** Avec ce qu'il compte mettre comme arbres, et que les arbres vivent pendant longtemps, nous ne sommes pas d'accord. S'il veut cultiver du maïs, de l'arachide, de l'oignon, oui. Nous allons signer le contrat et à la fin, il va partir. Celui qui met des arbres, c'est parce qu'il veut rester ou habiter durablement ! [Rires du groupe]

**Joueuse 2 :** Vas-y, pars, tu vas faire comme les blancs qui étaient venus à Fanaye, quand on les a chassé ils ont fui ! [Rires du groupe, avec simultanément des gestes pour le chasser]

**Joueuse 3 :** Je reste convaincu que vous avez fait une erreur, il avait un bon projet, des arbres fruitiers allaient être bénéfiques à chacun d'entre nous ! Et l'État, une fois le projet réalisé, ne pourrait plus distribuer ces terres à l'agrobusiness, même s'il le veut. Mais comme vous l'avez chassé, ces terres n'appartiennent plus à personne et l'État y aura un libre accès !

**Chef de terre :** Mais nous, on peut mettre en valeur ces terres-là !

**Joueur :** Moi, je suis un Foutanké [de la région], tu me connais et tu connais mes parents, je veux de la terre pour cultiver.

**Chef :** La terre ne se donne pas à titre gratuit, je peux te prêter et si tu termines ta campagne tu me restitues ma terre.

**Joueur :** Je n'ai pas de problème pour ça, je veux juste un papier certifiant que tu m'as bel et bien donné la terre.

**Chef :** La terre m'appartient, les autorités n'ont rien à avoir sur ça, sinon elles amèneront des papiers par ci et par là et c'e sera compliqué pour la restitution.

**Joueur :** Tu sais, moi, je dois aller dans les banques pour emprunter de l'argent, donc je dois leur montrer que j'ai une autorisation d'utilisation de la terre pour pouvoir soutirer des finances. Maintenant, si je n'ai pas ce papier, comment vais-je faire ?

**Chef :** Ok, si la banque pouvait venir ici voir la terre, c'est bon, elle pourra vérifier... mais quant à te donner un papier, je ne le ferai pas, car avec l'administration c'est compliqué.

**Joueur :** La banque ne connaît que les papiers et à défaut elle refuse !

**Chef :** Oui, mais moi je ne peux pas faire ça.

### **Atelier de Guia (près de Podor) - Autre plateau de jeu**

**Joueur improvisant un émigré :** Je n'étais pas ici, j'étais en voyage et maintenant je suis de retour. Je veux avoir un accès à la terre. Je suis un fils du village et j'habite ici.

**Joueur :** Nous sommes dix, et si chacun lui donne un are il aura en tout 10 ares.

**Chef de terre :** Non, on ne fera pas comme ça. Je pense qu'on doit retourner au niveau des champs. Combien nous sommes ? Si nous sommes 100 on ajoutera 1 et voir combien pourra avoir chacun.

**Joueur :** J'ai une autre solution. Nous étions 10 et chacun avait 10 ares avant qu'il ne débarque. Maintenant que chacun des 11 prenne 9 ares et tout ce qui reste constituera une coopérative.

**Chef de terre :** Une coopérative serait une excellente idée.

**Émigré :** Moi, je suis venu avec des partenaires qui veulent investir sur l'agriculture.

**Chef de terre :** C'est ce que tu as rapporté de l'étranger ? Nous n'avons pas assez de terres pour donner à des partenaires. C'est qui, en réalité, un partenaire ? Ce n'est pas un parent, c'est quelqu'un qui cherche à se faire



*des profits pour ensuite les ramener chez lui dans son pays. Nous n'allons pas donner nos terres à des étrangers alors que nous avons ici des parents qui vivent et qui comptent mourir ici.*

### **Atelier de Keur Moussa (zone des Niayes)**

**Joueur:** *Je n'ai rien fait de mal, c'est le fondateur qui m'a offert ces terres !*

**Fondateur :** *Je ne vous ai rien offert. Je vous ai prêté des terres pour cultiver.*

**Joueur :** *Allons voir le chef de village puisqu'il est différent du fondateur.*

**Chef du village :** *Quel est le sujet de votre litige ?*

**Joueur:** *J'ai vendu mes biens à quelqu'un. Je lui ai donné des papiers très sûrs et j'ai dépensé l'argent. Ces terres m'ont été offertes.*

**Joueur:** *Mais tu les partageais avec quelqu'un d'autre.*

**Fondateur :** *On m'a confié des terres qui me viennent de mes grands-parents, et lorsque quelqu'un cherche des terres pour cultiver, je lui en attribue. Mais cela ne veut pas dire qu'ils peuvent vendre ces terres car ce serait illégal. Lui a vendu des biens d'autrui. Nous lui avons permis de cultiver mais pas de vendre.*

**Chef du village :** *Cette vente n'est pas légale puisque je n'étais même pas au courant, et que je ne l'ai pas certifié. L'acheteur lui-même dit qu'il n'a pas reçu de papiers.*

**Joueur:** *Je lui ai donné un acte de vente.*

**Chef du village :** *Cet acte n'est pas bon parce qu'il n'est pas passé par moi. J'aurais dû le signer.*

**Joueur:** *Maintenant, je comprends. Je vais essayer de voir mon client et nous allons rendre la part des terres qui ne m'appartient pas. L'autre part qui est bien à moi j'ai la latitude d'en faire ce que je veux.*

**Fondateur :** *Ce n'est pas clair. Il n'a pas de papier prouvant que ces terres sont à lui. Moi j'ai des papiers disant que ces terres sont à moi. Je lui ai prêté ces terres, il n'a pas le droit de les vendre.*

**Joueur :** *En réalité, c'est lui qui m'a appelé pour me donner ces terres. Je n'en voulais même pas au début. On se connaît depuis longtemps. C'est pour ça qu'il m'a donné ces terres. J'ai vendu quelque parcelle parce que je veux acheter du matériel agricole pour travailler sur mes autres champs. Si ça l'intéresse on peut se partager le matériel et travailler ensemble, car c'est ce que faisaient nos parents.*

**Animatrice :** *Est-ce que ces situations existent dans votre réalité ?*

**Joueur :** *Oui, bien sûr. Beaucoup de personnes vendent leurs terres, certains vendent aussi des parcelles qui n'étaient pas à eux. Ce qui n'est pas du tout normal. Généralement nous discutons pour essayer de trouver une solution à l'amiable. Nous appelons tous les villageois autour d'une table. Nous demandons à la personne ayant vendu les terres d'autrui pourquoi elle a agi de la sorte. Et nous remontons les faits pour voir où se situe la vérité. Parce qu'ensuite on doit se rendre à la communauté rurale.*

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Joueuse 1 :** *Il y'a un investisseur qui est venu...*

**Préfet (joueur) :** *Investisseur, qu'est-ce que tu dis ?*

**Joueuse 2 :** *Héééé, héééé, avant de demander à l'investisseur, il faut commencer par nous demander d'abord !*

**Préfet (joueur) :** *Je suis une autorité et vous me pointez du doigt ! Pliez vos doigts, je suis une autorité administrative, je suis le préfet. Vous allez m'écouter, Je représente l'État ! J'ai entendu des problèmes dans votre localité et je suis venu pour les régler, donc vous me devez respect et considération... Il faut que je parle avec l'investisseur. Monsieur l'investisseur, quel est le problème ?*

**Investisseur :** *je suis investisseur, j'ai de l'argent et je veux l'investir dans l'agriculture et dans l'élevage. Je suis venu dans la zone et j'ai trouvé de vastes espaces inexploités, donc je veux qu'ils me donnent ces terres là pour que je les mette en valeur. Une fois installé, je leur ai promis un forage et des infrastructures. Je n'ai pas d'enfant, donc je vais prendre leurs enfants comme main d'œuvre et j'ai vu que dans la localité il y'a beaucoup de chômeurs.*

**Préfet (joueur) :** *Ces terres-là, vous les voulez où ?*



**Investisseur** : je veux 5 000 ha dans le Walo, 1 000 ha dans le Djiéri et 200 ha dans le Djidjiéol.

**Préfet** : Vous dites que vous voulez des terres dans le Walo mais il se trouve que toutes les terres du Walo sont occupées, il y a même une surexploitation. La zone qui a besoin d'investissement, c'est le Djiéri. Dans cette partie-là, on pourra te donner 6000 ha et tu pourras construire là-bas un forage car ils ont vraiment un problème d'eau. Tu pourras prendre ces habitants comme main d'œuvre et la population va bénéficier de cette eau pour faire leur activité

**Joueuse 2**: Monsieur le préfet, moi en tant que président de la communauté rurale, je ne peux pas prendre de décision sans l'aval de la population, car c'est elle qui m'a élu. Chaque chef de village doit dire ce qu'il en pense. En plus de ça, les terres appartiennent à la population locale et moi qui vous parle, je fais partie de cette population-là et j'ai des terres.

**Investisseur** : Quand je parlais de 5 000ha, c'était pour le , car c'est plus facile de travailler le Walo ; mais si vous voulez me donner des terres dans le Djiéri, je demanderais alors 40 000 ha, car l'investissement va être beaucoup plus lourd pour moi !

**Préfet (joueur)** : C'est possible. Le Djiéri est une vaste espace et il n'y a pas beaucoup d'investissement.

**Joueur 1** : Préfet, moi, dans ma zone j'ai deux mille hectares et je refuse de les vendre et si vous y touchez, vous aurez des problèmes !

**Investisseur** : Serigne bi, moi je veux juste vous aider ! Dans votre zone, là, je vais faire de l'élevage intensif et ce sera bénéfique pour tout le monde !

**Préfet (aux autres joueurs)** : Vous avez vu, il va vous apprendre comment faire l'élevage intensif par la même occasion. Vous savez que notre élevage n'est pas des meilleurs. Tu prends deux cent bœufs que tu laisses comme ça dans la brousse, ce n'est pas une bonne méthode, ça crée des divagations et l'espace est étroit !

**Joueuse 2** : S'il y'avait pas cet élevage-là, le pays n'aurait pas de viande ni de lait !

**Joueuse 1**: Moi, j'ai 200 ha dans le Walo et j'ai d'autres terres dans le Djiéri. Si on discute et qu'on tombe d'accord, je peux lui donner mes terres.

**Joueur 2** : Il n'a pas de terres ! Quelqu'un qui parle ainsi n'a pas de terre ! [rires]

**Joueur 3** : Le Djiéri dont vous parlez si facilement, vous pensez qu'il y a beaucoup d'espace libre mais vous vous trompez ! L'espace qui se trouve là-bas n'est même pas suffisant pour les éleveurs. ! La seule conclusion est que l'on n'a pas d'espace à donner. Tu n'as qu'à partir ailleurs pour voir !

**Joueuse 1**: Il ne faut pas le laisser partir, il faut lui donner des terres...

**Joueuse 3**: Préfet il ne faut pas écouter celui-là, il ne peut pas prendre de décision, il n'a rien du tout. Il n'avait pas de terre et quand on lui avait donné des terres il n'a même pas pu bien cultiver ; Ce n'est pas un travailleur !

**...Tout le groupe parle en même temps, certains disent qu'on lui donne et d'autre disent non ! Une femme prend ses mains pour protéger le plateau, qu'on ne touche pas aux parcelles. L'ambiance très bruyante...**





**Préfet :** *Ceux qui veulent qu'on lui donne des terres montrez-moi où ! [Certains refusent toujours]...Je vais appeler la gendarmerie !!!*

**Joueuse 3 :** *Appelle la gendarmerie si tu veux, on ne donnera pas de terres !*

**Préfet (à l'investisseur) :** *Viens là, je vais te donner ici, prends ça...*

**Joueuse 2 :** *Préfères tu donner des terres sans notre consentement ? ...'il y a des morts d'homme, je dégage ma responsabilité en tant que président de la communauté rurale ! Je dis non, et je dirais non !!*

**Préfet :** *toi on va te remplacer : je vais mettre en place une délégation spéciale.*

**Une partie du groupe :** *Nus disons non ! Nous disons non ! Avec un air de révolte et ils tapent les mains en disant « nous disons non », ...La tension monte.*

**Joueuse 3 :** *Oui, il faut amener une délégation spéciale. Il y'a des terres non occupées, il faut les donner...*

**Joueur 1 :** *vous n'allez rien donner ici !!*

**Préfet :** *J'ai donné les terres ! Et si je vois quelqu'un qui riposte, je le met en prison ! Voilà !*

**Joueuse 3 :** *Nous, les femmes, avant de nous mettre en prison, ce sera difficile ! Même le président de la république est pour les femmes !*

**Joueuse 4 :** *Présidente nous, on est derrière toi, nous menons cette lutte ensemble jusqu'à la fin !*

**Préfet :** *Elle n'est plus présidente !*

**Joueur 1 :** *C'est nous qui l'avons élu, elle est toujours notre présidente et nous disons non !!!*

**Joueuse 1 :** *Vraiment, ils ne sont pas pour le développement de la localité !*

### **Atelier de Keur Moussa (zone des Niayes)**

**Le visiteur :** *J'ai fait un prêt de 15 milliards à la banque et je ne veux pas perdre de l'argent. C'est pourquoi je ne vais pas prendre les terres les plus faibles pour mon projet. Vous devez me donner de bonnes terres pour que je puisse embaucher vos enfants et les rémunérer. En effet j'ai pu remarquer que vos récoltes n'étaient pas toujours conséquentes. Alors si j'embauche vos enfants, cela sera bénéfique pour vous.*

**Fondateur :** *Mon enfant, mon expérience m'a permis de voir beaucoup de personnes qui nous ont fait ce genre de promesses, mais qui finalement, ne les ont pas respectées. Et par la suite ne sont plus revenus.*

**Le visiteur :** *...Mais d'abord je veux de bonnes terres.*

**Fondateur :** *Nous allons en discuter, car ce que ce jeune propose est intéressant. Cependant nous ne voulons pas être encore arnaqués.*

**Paysan 1 :** *Nous pouvons tenter l'expérience. Mais cherchons des papiers sûrs qui seront signés et déposés chez les autorités... Allons chez le chef du village et à la communauté rurale pour qu'ils visent les papiers.*

**Le visiteur :** *J'accepte d'aller voir les autorités, si vous leur dites que vous acceptez le projet.*

**Paysan 3 (en aparté, au visiteur) :** *Monsieur, venez avec moi s'il vous plait. Ces gens avec qui vous discutez n'ont pas de vision d'avenir. Ils ne sont pas intéressés par votre projet. Par contre moi cela m'intéresse.*

**Fondateur (au visiteur) :** *Hé monsieur, ne parlez pas avec ce type. Il ne va que vous créer des ennuis.*

**Fondateur :** *...C'est parce que nous simulons comme dans la réalité que nous ne pouvons accepter tout ce qu'il nous dit !*

**Le visiteur (au paysan 3) :** *Monsieur, je sais que vous êtes un grand ami du fondateur. Je vous donne ce million pour que vous lui parliez en ma faveur afin qu'il accepte le projet.*

**Paysan 3 (en aparté, au visiteur) :** *J'accepte de lui parler.*

**Paysan 2 :** *Moi, je souhaite que l'on rédige un contrat.*

**Le visiteur :** *Je vous propose même d'offrir à votre bétail l'herbe issue de mes champs.*

**Paysan 1 :** *Il ne le fera pas, j'en suis sûr !*



**Fondateur** : Nous devons trouver une solution, puisque que la récolte n'est pas bonne et que les jeunes sont sans emploi. Aussi je pense que nous devrions lui allouer les terres qu'il demande afin qu'il embauche nos enfants. Sommes-nous en accord sur ça.

**Paysan 2** : Hé fondateur, nous avons vu l'homme que ce jeune a payé pour vous convaincre d'accepter le projet !

**Fondateur** : Je fais ça pour nos jeunes, rien de plus ni de moins !

**Le visiteur** : Si vous n'êtes pas intéressé, j'irai voir d'autres villages.

**Paysan 2** : Allez-y. Nous préférons nos terres à votre argent.

**Paysan 3** : Non, attendez, nous allons discuter ! ...Nous ne refusons pas de vous donner de bonnes terres. Mais nous voulons aussi que notre accord soit clair et sûr. Nous allons rédiger un contrat et le signer. Si le projet marche bien, nous pourrions le renouveler.

**Fondateur** : D'accord, nous avons fini de rédiger les documents. Nous octroyons pour 2 ans. Durant ces deux ans nous avons le droit de récupérer nos terres si nous ne sommes pas satisfaits.

[...]

**Joueuse 4** : Bonjour, je suis venu du Fouta, je compte m'installer définitivement au niveau de votre zone, suis venu avec toute ma famille, j'ai une femme et trois enfants et je voudrais des terres pour habiter et exploiter.

**Joueur 1** : Comme tu veux t'installer définitivement, tu fais partie maintenant de la communauté rurale, on va te donner un hectare en attendant que tout le monde soit servi, après cela s'il reste des terres on va t'ajouter !

**Joueuse 4** : Un hectare c'est peu, mais comme suis un étranger, je n'ai pas le choix

**Joueuse 5** : Bonjour, je voulais récupérer les parcelles de mon grand-père qui vivait dans la zone de Keur Moussa.

**Joueur 1** : Où est votre grand-père, là ?

**Joueuse 5** : Il est décédé, mon père est son seul héritier mais il se trouve qu'il est trop âgé pour s'occuper des questions de terres. C'est la raison pour laquelle je veux récupérer ces terres pour les exploiter avec mes enfants

**Joueur 1** : Tu sais, toi, tu n'es pas encore héritière car ton père est vivant, tu vas m'amener un papier attestant que ton père te donne maintenant ces terres-là .

**Joueuse 5** : d'accord, je t'amènerais ces papiers.

**Joueuse 6** : Bonjour, j'ai un mari pauvre qui n'a pas de terre et sept enfants, je voudrais des terres pour faire l'agriculture vivrière, je viens de Gapeu

**Joueur 1** : Là où tu habites, est ce qu'il y a des terres non exploitées ou des personnes qui ont plus de 5 hectares ?

**Joueuse 6** : oui il y en a !

**Joueur 1** : tu dois demander à ces gens-là de venir régulariser leur statut, ou tu demandes à ton chef de village de recenser toutes les terres du village, comme ça je récupérerai le surplus et te les réattribuer. Voici un document de garantie.

**Joueuse 8** : Et ces terres-là ? Il y a beaucoup de ces parcelles qui n'ont pas de propriétaires !

**Joueuse 5** : Ces terres-là ont des propriétaires, seulement ils ne les mettent pas en valeur.

**Joueur 1** : Donc, ces terres-là appartiennent à tout le monde pour l'instant : la régularisation va continuer dans le temps,

**Joueur 2** : Je propose qu'on les exploite, comme ça leurs propriétaires vont se signaler.

### **Atelier de Koussanar**

**Joueur** : Nous avons ce genre de situation, il y'avait un émigré à qui on avait octroyé 1 0ha, il les avait valorisés en les clôturant, on y travaillait avec comme salaire 30 000 par mois. Pendant 6 mois, on a travaillé dans ses champs, puis il a eu des problèmes d'argent et il a décidé de rentrer en Europe ; et maintenant nous n'avons plus de salaire, et de plus nos troupeaux ne peuvent plus aller brouter dans la brousse car il a tout clôturé.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Étranger :** *Donnez-nous les terres que vous n'utilisez pas !*

**Chef de terres :** *A une condition : vous payez des impôts et c'est nous qui allons faire paître nos troupeaux dans vos champs après les récoltes.*

**Joueur :** *Le jour où ils auront acquis un droit sur ces terres, on risque de les perdre à leur profit. Ils ont intérêt à bien surveiller leurs troupeaux aussi !*

**Joueur :** *Non. On n'est pas d'accord. Il n'y pas dans le Fouta (vallée du Sénégal) une zone où on t'attribue des terres pour l'agriculture, et après que tu ne puisses pas y faire paître tes troupeaux. Autre chose, ils nous interdisent d'aller au niveau de la Communauté Rurale pour chercher des papiers pour ces terres. Cela veut dire qu'aucun droit ne garantit notre propriété.*

**Chef de terres :** *La sueur de nos ancêtres suffit pour servir de justificatif valable.*

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueur 4 :** *Quand les populations ont pris conscience du risque d'accaparement, on a reçu à la communauté rurale une forte demande de délibérations. (Rires...) Et même on nous avait dit de faire attention, parce que si on délibère toutes ces terres, cela peut nous causer des problèmes plus tard. C'est le conseil rural qui avait dit cela, tellement que les demandes qu'il avait reçues étaient trop ! ... C'était des régulations, qui concernent ceux qui ont hérité des terres de leurs parents... mais cette régularisation cause problème. On a su que si on l'entamait, il arrivera un moment où cela nous amènera des problèmes. Parce que par exemple si mon frère mourait et me laisse des petits enfants avec ses terres. Si on les met sur mon nom, à ma mort les enfants de mon frère auront des conflits avec mes enfants. C'est pourquoi on s'est dit, attention ce n'est pas sûr ! Certes on pouvait faire des enquêtes, mais nous nous en sortiront pas. Pour moi, la terre appartient à celui qui l'exploite.*

**Joueuse 7 :** *Ce qui prouvera qu'elle t'appartient, c'est que le propriétaire ne rate aucune saison. Quand on doit cultiver de l'arachide qu'il cultive cela, de même que le mil et le maïs ainsi que le niébé. Si c'est une terre humide, qu'il y plante des arbustes pour montrer aux autres qu'il s'occupe bien de son champ.*

**Animateur :** *Vu que c'est seulement l'utilisation de ton champ qui légitime ta possession, il peut y avoir une période où tu ne cultive pas que va-t-on faire en de telles situations ?*

**Joueuse 7 :** *Y faire quelque chose qui marquera ton empreinte, par exemple les engrais, le bornage ou quelque chose de ce genre.*

### **Atelier de Kolda**

**Joueur :** *L'année passée, il y a quelqu'un qui m'a arraché mon champ, qui était à côté de celui de son papa. Pourtant, je l'avais travaillé pendant plus de huit ans. Il est venu pour dire que c'est le champ de son papa, alors que son papa n'a planté aucun arbre là-bas. Il m'a pris mon champ comme ça. Je me suis basé sur la population et j'ai demandé le règlement au conseil rural, qui va se baser sur la population. Ils ont commencé par interpeler le chef de village, qui m'a demandé de laisser tomber. J'ai consulté les notables du village et ils m'ont laissé. Celui qui est venu me le prendre a plus de force que moi, parce que la population était derrière lui. C'est pourquoi je dis que le conseil rural n'a pas respecté son travail*

**Joueur :** *Ce que l'autre là a dit, cela se répète souvent dans la localité. Tu vois quelqu'un qui exploite un champ depuis dix ans et un autre vient et il te dit que c'est le champ de mon papa ou mon grand parent. Si toi tu veux passer dans la voie administrative, la population se lève pour dire non et que ce n'est pas la peine, qu'il faut régler cela à l'amiable, et c'est ce qui fait les conflits majeurs entre les populations.*



## Insécurité foncière

### Atelier de Koussanar

**Joueur :** Je voulais juste dire que si une personne te prête une parcelle, la moindre des choses c'est de lui restituer quand il vous le demande. Mais tu vois, ici des gens refusent de le faire, ce qui va conduire à des échauffourées. Car tu peux prêter à quelqu'un une parcelle, il vient implanter ses machines et lorsque tu lui demandes de te restituer la parcelle, il refuse avançant l'idée selon laquelle la loi l'y autorise.

**Joueur 1:** Le papier est plus sûr. Si je le dis, c'est que je l'ai vécu. J'avais prêté mon champ à une personne pour trois ans. On était en train de discuter entre amis, je disais que cette année je vais reprendre mon champ, la personne en entendant cela m'a devancé au champ pour le labourer avant même que l'on finisse la discussion ! Le soir, je suis allé au champ pour le labourer et je l'ai trouvé sur place. Je lui ai dit que je voulais reprendre mon champ. Il m'a dit laisse-moi le cultiver puisque tu me l'avais prêté pour trois ans et je n'ai fait que deux ans seulement. On a discuté jusqu'à venir chez le chef de village et ce dernier m'a prié de laisser pour cette année et j'ai accepté. L'année suivante, j'ai voulu encore le reprendre et il a fait la même chose, nous sommes repartis voir le chef et ce dernier m'a encore dit de laisser définitivement le champ, pour chercher un autre à cultiver, car « cette personne ne veut que du conflit c'est une belliqueuse, » ! Moi qui croyais que le chef de village allait protéger mon bien ! ...Si j'avais un titre foncier tout cela ne m'arriverait pas. C'est pourquoi j'ai dit qu'il faut un titre foncier pour pallier ces genres de situation.

**Joueur 2:** Toi, tu sais que tous tes champs n'ont pas de papiers ! Est-ce que tu peux trouver des papiers pour l'ensemble de tes champs ??

**Joueur 1:** Oui je peux.

**Joueur 2 :** Tu peux ?

**Joueur 1 :** Oui, je peux. Demande moi pourquoi.

**Joueur 2:** Pourquoi ?

**Joueur 1:** Parce que ce que je gagne dans les champs est beaucoup plus important que ce que je perds en cherchant des papiers. Si je cultive une seule fois un seul champ, je peux payer des papiers pour l'ensemble de mes champs afin de pouvoir rester tranquille pour toute ma vie. Et même si je meurs, mes enfants sauront que j'avais des papiers pour les champs, ils vont seulement les prendre pour les renouveler. Mais si tel n'est pas le cas, un autre vient faire comme l'autre m'a fait et que vais-je dire ?

### Atelier de Keur Moussa (zone des Niayes)

**Joueur :** Je suis élu local. C'est moi qui représente le Conseil Rural. Il y a deux choses. Il y a le Conseil rural, il y a les populations qui ont été dépossédées de leurs terres. Celles-ci aussi exercent des pressions sur le Conseil Rural. Le Conseil Rural affecte des terres. Personnellement, je n'ai pas le temps de surveiller les terres pour savoir si elles ont été mises en valeur ou non. Que doivent faire les populations ? Elles doivent se concerter, avoir un point de vue commun et retourner vers le Conseil Rural ! C'est dire que les populations doivent jouer leur rôle d'alerte, faire même une pression sur le Conseil Rural pour que celui-ci puisse désaffecter. Par ailleurs au niveau de la population, il y a des terres que j'ai affectées et que personne n'a mises en valeur, mais aucune population n'a fait de réclamation ! ...Est-ce que le conseil rural doit désaffecter ? Comme je le disais tantôt, je n'ai pas le temps de surveiller et de veiller sur les terres. Les populations doivent jouer leurs rôles. À mon avis, elles doivent dénoncer ces pratiques au Conseil Rural, lequel pourra réagir pour désaffecter.

## **...Un scénario est simulé par les participants, avec une gestion coutumière des terres.**

### **Atelier de Kolda**

**Joueur :** je voudrais que la gestion des terres soit confiée aux villages qu'on laisse aux terroirs le privilège de gérer ses terres, en ce moment un comité de gestion sera là pour la gestion.

**Chef de village :** Les parcelles m'appartiennent, mais vous savez que les vaches ont leur part dans ce village, les vaches et même les poulets ont leur part. Donc, je ne peux pas me réveiller un jour et distribuer comme ça... Pour l'organisation, il faut que je discute avec les chefs de familles, puisque c'est eux qui m'ont choisi comme chef de terre. Il faut que je les explique ce que je voudrais faire avec les terres puisque je voudrai qu'une partie du village soit dédiée à exclusivement à l'agriculture.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Étranger :** Chef de terre, attribuez-moi le Diéri [terres sableuses] pour y faire de l'élevage. Aidez-moi, je vais vous donner des semences.

**Chef de terres :** j'ai voulu vous aider, mais le village, ils n'ont pas accepté !

**Animateur :** Maintenant, il faut que le sous-préfet vous tranche.

**Joueur Sous- préfet :** La loi stipule que les terres ne peuvent être attribuées que par le truchement du chef de terres. Et, il doit aussi être d'accord sur l'attribution. Au cas contraire, il n'y aura pas d'affectation. Ici, la procédure a été respectée.

**Joueur :** Détruisons les terres !

**Joueur :** Le sous-préfet est un corrompu !

**Animateur :** Vous avez tous constaté les résultats de cette proposition. On n'est pas tombé d'accord malgré la démocratie et la négociation légendaire des Foutankés à laquelle que certains faisaient référence au début de la séance. Cela veut dire que tel cas de figure peut arriver dans la réalité.

**Joueur :** Nous, on a été une fois victime de cela. On avait eu une négociation de ce genre mais 3 jours de négociation ne nous ont servis à rien

**Animateur :** Maintenant, essayons l'autre proposition que certains d'entre vous aviez faite : que la gestion des terres soit confiée au village [différent, dans cette région, du chef de terres]. Essayer de trouver des principes et des règles de gestion des terres suivant cette proposition.

**Joueur :** Il faut qu'on facilite l'accès des populations aux terres. Il ne faut surtout pas créer des lenteurs et des blocages dans le processus d'affectation.

**Joueur :** Maintenant, je pense que le village a 4 familles. Vous, vous allez être le chef de la famille des ■■■■, vous des ■■■■, vous des ■■■■ et vous des ■■■■. Vous êtes délégués pour aller négocier auprès du chef de village pour obtenir des terres.

**Joueur :** M. Le Chef du Village, nous voulons des terres et qu'on mette sur place des lois pour la gestion des terres.

**Chef du village :** Pour y parvenir, il faut qu'on s'asseye autour d'une table pour négocier.

**Joueur :** L'intérêt de cette négociation est de faire comprendre aux étrangers le règlement intérieur de notre territoire, afin d'éviter des conflits avec eux, une fois qu'ils seront là. Mais aussi, on doit arrêter d'affecter des terres à des personnes qu'on ne connaît pas.

**Joueur :** J'ai une question. Comment procéder la distribution des terres entre nous et les étrangers ?

**Joueur :** Les originaires du village doit avoir des terres dans le Walo [terres de décrue] et les étrangers dans le Diéri [terres sableuses].

**Joueur :** Si l'étranger a besoin des terres du Walo pour y investir, je pense qu'il faudra négocier avec lui et voir comment on pourra y gagner.

**Joueur :** plus de cela, je crois qu'il faut qu'on fixe un quota pour l'attribution des terres aux étrangers



**Chef de village :** Une chose ; il faut savoir que les terres ne seront ni vendables, ni donnables gratuitement. On ne peut que les louer.

**Joueur :** Les affectataires des terres peuvent venir de partout. L'essentiel, c'est qu'ils respectent notre règlement intérieur.

**Joueur :** Autre chose, une fois la terre affectée, l'affectataire ne peut pas la donner à une autre personne.

**Joueur :** Moi, je ne suis pas d'accord sur le partage des terres entre les 5 familles. Il faut plutôt se regrouper en collectif et cultiver ensemble les terres. Maintenant, tout ce qui reste peut être donné aux étrangers

### **...La simulation commence et des questions encore non soulevées apparaissent.**

**Joueur :** On s'était aussi convenu sur le fait que les étrangers vont bénéficier des affectations dans le Diéri [terres sableuses] ?

**Joueuse :** C'est ce qu'on s'était dit.

**Joueur :** Moi, je ne suis pas d'accord pour qu'on affecte jusqu'à 1000 ha de ces terres à des étrangers. Autre chose, une zone à vocation pastorale ne peut pas être affectée à des entreprises agricoles. Cela ne va qu'endurer les risques de conflits avec les éleveurs.

**Joueur :** Il faut dissocier les activités.

**Joueur :** Nous, nous cultivons aussi bien dans le Diéri que dans le Walo. S'il y a un étranger qui est prêt à investir dans une de ces zones pour les mettre en valeur, il est le bienvenue. Nous sommes preneurs de tous les projets.

**Animateur :** Maintenant est ce que vous êtes d'accord avec les 1000 ha qu'on veut lui affecter ?

**Joueuse :** C'est trop il faut diminuer.

**Joueur :** On a qu'à donner une superficie inférieure ou égale à 500 ha. Parce que notre localité va grandir.

### **... Un conflit avec un émigré qui revient pour avoir des terres :**

**Joueur :** M. Le sous-préfet, nous, on avait décidé de fixer un certain nombre de règles. On s'était dit que comme l'élevage ne marche pas toute l'année dans le Diéri, on va prendre une partie du Walo pour faire pâturer nos troupeaux. On lui [émigré] a dit quand il était venu que s'il veut faire de l'agriculture sur cette partie, il devra clôturer ses champs. Il n'a pas accepté nos propositions et veut aussi changer nos règles d'occupation de l'espace !

**Joueur improvisant un émigré :** Moi, avant de revenir au Sénégal, j'ai eu mon père au téléphone. Il m'a dit que la terre appartient maintenant à tout le village. C'est un bien commun. Je lui ai demandé de m'en trouver ici. Maintenant, à mon retour je suis venu et j'ai besoin de la zone du Walo. Autre chose, je suis un enfant du village j'ai des droits ici.

**Sous-préfet :** Est-ce que tu as prévenu le village avant de revenir ?

**Émigré :** j'ai prévenu mon père.

**Joueur :** Le village, ce n'est pas ton père seulement !

**Chef du village :** Si c'est un enfant du village, il a droit à l'accès à la terre, et il a garanti que son bétail ne fera pas de dommage à vos champs.

**Joueur :** Ce n'est pas vrai !

**Émigré :** Si, j'ai placé ici mon bétail, c'est à la suite des études vétérinaires que j'ai faites. Ici, il fait très chaud et c'est pourquoi j'ai placé ici mes troupeaux

**Joueur :** Où est ce qu'on va cultiver nous ? Tu t'es accaparé de nos terres !

## **Atelier de Koussanar**

**Joueur 13 :** Maintenant, au nom de tous ceux qui sont ici, je te demande, parce que nous avons des familles à nourrir, de nous donner des terres pour que nos activités de paysans puissent se dérouler ; parce que ce que vous nous avez donné ne suffit pas, même pour 7 personnes. On te demande de nous aider.



**Chef de terres:** Je comprends votre situation, mais moi aussi j'ai une très grande famille à nourrir, certains sont partis étudier. Je vous propose une solution : je te donne mais à une condition, tu travailleras, 3 jours pour moi.

**Joueur 13 :** Je suis un notable du village. Je suis venu au nom de tous les villageois demander de nous aider. Ce que vous nous distribuez n'est pas suffisant, on te demande d'augmenter.

**Chef de terres:** Pour moi, tu es ingrat. Occupes toi de tes problèmes et laisse les autres ! Qui t'a demandé de venir parler en leurs noms ? Qui t'a choisi comme responsable ? C'est faux ! Occupes toi de tes problèmes, moi je vous gère le reste.

**Joueur 21 :** Je me présente, j'habite dans ce village, mon père est paysan mais moi j'étais parti étudier et aussi acquérir une connaissance en matière de terres. Je crois que la loi a dit personne ne peut hériter des terres en disant que ça appartient à ses grands-parents qui sont morts et que maintenant ça me revient de droit : cette règle n'existe pas. Si tu as des terres, tu dois les exploiter et si tel n'est pas le cas et qu'un autre a besoin de ces terres, la communauté rurale va lui donner. Si ces terres étaient exploitées par tes parents ou grands-parents et qu'ils sont morts, tu dois en l'espace de 3 mois aller voir la Communauté Rurale pour qu'elle te redonne les droits d'occuper, parce les terres appartiennent à la Communauté Rurale.

**Chef de terres:** Vous les jeunes, si vous avez étudié un peu, vous venez nous embrouiller avec vos réalités occidentales. Nous, on a nos traditions et réalités. Ce serait à l'école française de nous dire comment on va gérer notre espace ? Ces terres appartenaient à mes grands-parents, maintenant j'en ai hérité et je l'offre à qui je veux. Si cela ne vous plaît pas, quittez le village. Je ne crois pas à vos théories... Mais tu es qui toi ? Tu crois que je te donnerai des terres ? Ça fait 27 ans que tu as quitté le village, et même si c'était tes grands-parents ils n'auront pas cette zone. Et aujourd'hui tu es venu avec ton tracteur ? Tu n'auras rien !

**Joueur 21 :** Non, si tu dis ça c'est parce que t'as pas fréquenté l'école. Ne réagis pas de cette façon avec le domaine national, qui dit si tu as des terres il faut l'exploiter et si tu ne l'exploites pas on est obligé de le donner à quelqu'un d'autre. Et deuxièmement je connais mes droits je vais vous trainer en justice.

**Chef de terres:** Ah, mon fils, t'as dit des choses que tu peux regretter ! Tu n'auras rien, tout ça appartenait à mes parents. Je te dis une chose si tu remets en cause mes paroles avec tes théories de lois, tu n'auras rien.

**Joueur 21 :** [en aparté] Non, Monsieur, on se connaît... Si tu parles de cette façon c'est parce que nous sommes entourés des gens... je te donnerai 2 sacs de riz et aussi je te donnerai 4 vaches pour qu'elles te fassent du lait, et tu peux envoyer tes fils récupérer le lait et aussi tu étais ami avec mon père.

**Chef de terres:** Tu aurais dû commencer par ce discours...

**Joueur 3 :** Moi, j'ai une question à propos de ces terres : est-ce que tes parents ou grands-parents t'avaient donné des papiers justifiant que ces terres t'appartiennent ? Nous savons très bien qu'il n'existe pas de titre foncier pour ces terres. Moi, je travaille à la Communauté Rurale ; si par exemple tu te rends là-bas pour que la Communauté Rurale t'attribue des titres fonciers, le Président va refuser parce que ces terres ne t'appartiennent pas.

**Joueur 13 :** Moi, il faut que j'aie voire le chef parce qu'il ne peut pas prendre 6 parts et laisser une seule part pour 7 familles ! J'ai besoin de terres, je suis éleveur !... Bonjour chef j'ai besoin des terres pour cultiver et pour l'élevage, j'ai une très grande famille à nourrir... et si tu me donnes un espace pour mes activités, à l'approche de l'hivernage je t'offrirai un bœuf.

**Chef de terres:** Un bœuf, c'est bon, mais il faut que tu éloignes l'enclos de 3 mois... et aussi ce n'est pas à toi de me donner des conditions mais c'est à moi de dire ce que je veux. Tu dois d'abord amener tes bœufs dans mes terres pour les rendre fertiles pendant 3 mois ...plus le bœuf.

**Joueur 13 :** Je suis d'accord, mais après tu me donneras une partie des sols ainsi fertilisés pour ma culture de maïs.

**Chef de terres:** Je t'ai dit 3 mois, mais après les 9 autres moi tu feras ce que tu veux.

**Joueur 13 :** Comme je suis obligé de dire oui, je suis d'accord.

**Chef de terres :** Tu as été très poli avec moi, t'étais pas comme les gens qui disent avoir fait leurs études.



**Joueur 20 :** *Moi ce que je propose ; comme que nous sommes tous du village, c'est de faire une coopérative pour cultiver toutes les terres et à la fin, si on récolte on te donnera 40% et essayer de partager entre nous les 60%.*

**Chef de terres:** *Ah toi, tu te crois plus intelligent que moi. Les 90% des terres m'appartiennent et tu veux me donner 40% de la récolte ! Vous, les jeunes, si vous étudiez un peu vous voulez nous faire chanter. Si vous voulez je peux vous donner 20% et prendre les 80%, parce qu'un bourgeois ne sera jamais égal à un prolétaire.*

**Joueur 13 :** *Pour revenir, j'ai quelque chose à préciser : c'est vrai que c'est un jeu, mais en réalité c'est ce que nous rencontrons. Les investisseurs viennent ici avec des promesses qu'ils ne tiennent jamais, si [REDACTED] continuait ainsi, je vais refuser parce qu'ils prendront toutes nos terres et dans ce cas nous serons uniquement là pour produire de la main d'œuvre, parce qu'on serait obligé de vendre toutes nos terres. C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas accueillir les agro business, car tôt ou tard nous serons des perdants.*

**Joueur 20 :** *L'idée est vraiment géniale, c'est une leçon, car tout ce qu'on vient de dire est une réalité que nous vivons. Donc il faut tenir en compte ces idées pour notre avenir car elles peuvent nous servir !*

**Joueur 10 :** *N'oubliez pas aussi que les agro business attendent jusqu'à la saison des pluies pour nous prêter de l'argent, et si nous avons des difficultés pour les rembourser, nous allons perdre nos champs. Je peux vous donner un exemple, un investisseur est venu prêter de l'argent aux habitants du village qui est à côté, et ces derniers ont eu des difficultés pour lui payer et maintenant ces villageois sont devenus des apprentis pour lui !*

## Corruption

### Atelier de Tataguine (près de Fatick)

**Joueur 2 :** *Toi, je t'ai entendu parler de cent mille francs : ne devrais tu pas me le donner pour que je t'octroie une parcelle ?*

**Joueuse 8 :** *Ah si, c'est possible...mais est ce qu'on permet de vendre les terres dans ce village ? Puisque le bâtisseur du village, celui dont les grands-pères étaient les possesseurs des terres, n'accepte pas de vendre les terres, est ce que quelqu'un d'autre aura cette compétence ? Je me demande : est-ce que cette vente sera accordée ?*

**Joueur 2 :** *On va faire cela en secret, je vais te le donner dans la douceur sans que personne ne le sache.*

**Joueuse 8 :** *Ah... si tu veux !*

**Joueur 2 :** *Un champ est là, son propriétaire est parti il y'a de cela des années...*

**Joueuse 8 :** *Est-ce que je n'aurai pas de problèmes à son retour ?*

**Joueur 2 :** *Vous verrez voir cela entre vous.*

**Joueuse 8 :** *Ok d'accord, je passerai chez toi pendant la nuit.*

**...Joueur 2 :** *Eh, depuis lors, je ne t'ai pas vu sur ce que je t'avais proposé.*

**Joueuse 8 :** *Tu sais, que les affaires de terres sont très louches, c'est pour la raison pour laquelle je veux qu'on fasse en secret : vu que nous ne sommes pas seuls, j'aurai souhaité qu'on attende la nuit. Comme le dit le proverbe wolof « l'âne n'accouche pas en public », donc faisons cela en solo. Après le diner je viendrai chez toi.*

**Animateur :** *Il semble que celui-là [joueur 2] a un lien avec le lamane. Il parait que c'est son frère ou son neveu.*

**Joueur 2 :** *C'est mon grand-père.*

**Joueuse 8 :** *Donc je peux espérer.*

**...Joueuse 8 (au joueur 2) :** *Salut, monsieur ! Je suis venu pour les champs dont tu me parlais.*

**Joueur 2 :** *D'accord. Ce que je t'avais dit : tu me donnes cent mille francs, et je te donnerai un champ.*

**Joueuse 8 :** *Fais-moi une faveur, toi aussi, cent mille c'est trop ! Ramène cela à soixante-quinze mille !*

**Joueur 2 :** *Non, je ne peux pas : je dois en donner à Konaté pour qu'il ne me dénonce pas auprès du lamane.*



**Joueuse 8 :** Tu sais, on ne peut pas cacher cela longtemps, parce que je vais cultiver sur le champ et j'y mettrai mes affaires aussi. Donc, tôt ou tard les gens le sauront.

**Joueur 2 :** C'est à cause de ce risque que je prends que les cent mille francs ne peuvent pas se diminuer.

**Joueuse 8 :** J'ai peur que le lamane me cause des problèmes s'il me trouve en train d'y cultiver ?... Je peux te conseiller ? Ne devras-tu pas lui donner les vingt-cinq mille pour fermer sa bouche.

**Joueur 2 :** Il ne l'acceptera jamais, c'est un vieux archaïque. Prions pour qu'il meure avant que cela n'éclate.

**Joueuse 8 :** Ah ! Mourir, c'est trop ! ...D'accord je vais te donner les cent mille francs. Où se trouvent les champs ?

**Joueur 2 :** Voilà le champ...Konaté, celui-là m'a donné de l'argent pour que je lui donne un champ sur les terres de mon grand-père, prends ces vingt-cinq mille francs, c'est ta part.

**Joueur 5 :** Non, garde moi cela ! Je veux voir d'abord le lamane !

**Joueur 2 :** Prends, toi aussi, ne me fais pas cela ! (Rires...)....

**...Le lamane (montrant une parcelle du plateau de jeu) :** Eh ! Qui a cultivé là-bas ?

**Animateur :** C'est ton neveu qui l'a vendu.

**Le lamane :** Hai ! ... Non, ce n'est pas possible ! Ah, c'est ce que les pâturages devaient occuper. Là-bas il ne peut y avoir de champs !

**Joueuse 8 :** Ah, roi, ici c'est mon champ, on me l'a vendu !

[Autre plateau de jeu, Tattaguine]

**L'étranger :** Chef de village, je voudrai des terres à cultiver et j'ai entendu que je pourrai en obtenir dans votre village. Je sais aussi que vous aurez des difficultés si vous me contentez, et donc je réglerai tous vos problèmes. De plus, après avoir aménagé mon espace je vais aussi recruter les enfants du village...Vous allez en bénéficier doublement.

**Le lamane :** Ce que tu dis est très intéressant. Mais le village est un peu complexe, car les enfants sont très compliqués...Il faudrait que tu donnes un peu de sous pour les stimuler.

**L'étranger :** D'accord pas de problème, voilà 500.000 Fr. C'est juste un avant premier.

**Le lamane (aux autres joueurs) :** Le bailleur dont vous parliez est venu me voir. Et tout ce qu'il dit est un profit pour nous tous. Donc je voudrai qu'on lui donne des parcelles bien placées parce qu'il va construire un forage et va aussi recruter nos enfants pour qu'ils travaillent avec lui.

**Joueur 2 :** Il n'a pas donné de l'argent ?

**Le lamane :** Foutaise ! Je n'ai rien reçu.

**Joueur 2 :** Tu es un obsédé de l'argent tel que je te connais !

**Le lamane :** Ah, je n'ai rien vu, tout ce que je sais c'est que vos enfants vont pouvoir travailler.

**Joueur 5 :** Moi, je suis d'accord, s'il vient, donnons lui !

**Joueur 1 :** Vous, les habitants de ce village, sachez que je ne suis pas d'accord et je ne le serai jamais. Si nos grands-pères avaient vendu les terres, aujourd'hui nous n'aurions pas de quoi cultiver. Nous sommes restés très longtemps sans forage ni école ni dispensaire et cela ne nous a pas empêché de vivre. Ces terres nous ont été laissées par nos grands-parents et nous aussi nous devons les laisser à nos enfants qui doivent venir. C'est ce que j'avais à vous dire.

**Joueuse 3 :** Je ne suis pas d'accord sur ce qu'il vient de dire au chef du village. Parce qu'on ne doit pas vendre les terres. Si on te donne des millions et des millions, l'argent terminera bientôt tandis que les terres ne finiront jamais. À la limite, si c'est un prêt ça peut se faire, mais vendre les terres ce n'est pas possible, car les aïeux nous les ont laissées, et eux ils ne procédaient pas de la sorte. Ils en ont profité durant leur vie et ils nous ont laissé les terres pour qu'on en profite à notre tour. On peut prêter mais on ne doit en aucun cas vendre les terres.

**Joueur 4 :** Si on veut une autosuffisance alimentaire on doit appuyer les cultivateurs de ce fait ils pourront travailler normalement. Vous savez très bien que cultiver pour soi n'est pas pareil qu'être embauché. Les



familles se sont élargies et les terres ne suffisent plus, on ne doit pas donner n'importe comment les terres aux investisseurs. Il faut tenir en compte des contenus des populations et de leurs réalités.

**Joueuse 3 :** Je suis d'avis avec lui. S'ils voient des terres dont ils ont besoin, ils peuvent tout faire pour l'obtenir. Après, on aura plus de terres et nos maisons seront circonscrites. S'il veut qu'on fasse un contrat, à la limite ce sera possible. Il travaillera deux à trois ans après il nous rendra nos terres. En tout cas moi, c'est ce que j'en pense.

**Animateur :** Avec qui va-t-il signer le contrat ?

**Joueuse 3 :** Avec nous et avec le chef du village ! Dans le monde d'aujourd'hui, tout ce qu'on entreprend dans un lieu il faut y associer le chef du village parce qu'il existe beaucoup de dupeurs.

...**Joueur 2 :** C'est le même problème qu'on a eu dans notre village (c'est le scénario que j'avais proposé tout à l'heure)... c'est une histoire vraie et jusqu'à présent nous n'avons encore repris nos parcelles. C'est pourquoi nous avons collaboré avec ENDA pour régler cela.

**Joueur 4 :** Moi, j'ai une question sur cela : dans notre village, on hérite les terres. Si ton grand-père meurt, un autre va prendre les terres. Ce qui nous leurre souvent, c'est parce qu'on connaît rien des lois foncières : parce que je peux donner un même champ à deux personnes différentes et à des prix différents. De ce fait, s'ils le découvrent ils vont me dénoncer à la communauté rurale et les autorités compétentes vont mettre la main sur la parcelle et si quelqu'un fait une demande, on va lui octroyer le terrain. C'est ce qu'on voit dans nos villages parce que là-bas les gens ne connaissent rien sur la question des terres. On nous dit souvent : si ton papa avait des champs et qu'il meurt, tu dois aller trouver des papiers pour ces terres.

**Joueuse :** j'ai eu à rencontrer un cas l'année dernière avec un éleveur. Il m'a demandé de lui prêter mes terres pour y rester durant et après l'hivernage, pour pouvoir les cultiver l'année suivante... donc cela fera 2ans, et à la 3eme années il va se l'approprier . Je lui ai dit qu'il était fou pour penser ainsi. Il demande et avant même que je n'accepte il veut se l'approprier c'est alors que j'ai refusé et il n'a pas pu avoir ou aller avec ses animaux. Nous voyons de tout maintenant, ils te demandent de leur prêter et quand tu veux les récupérer, ils refusent.

**Joueuse :** Ce cas n'en finit jamais, nous le verrons tout le temps : si tu prêtes tes terres, au bout de quelque temps ils te diront que ceux qui s'occupent du domaine national l'ont pris, et si vous allez devant la justice vous allez tous les deux perdre.

**-Joueuse :** C'est pourquoi avant de donner tes terres, il faut le faire en de terme clair : il peut le cultiver cette année, mais l'année suivante il devra me le rendre.

### **Atelier de Thianardé (près du Ndiael)**

**Joueur, élu porte-parole des villageois (autres joueurs) s'adressant au joueur chef de terres :** Nous te laisserons pas faire de nos biens ce que bon te semble. Ce n'est pas une propriété individuelle. Ces terres sont à propriété collective et appartiennent à tout le village. Vu ce que tu as fait, allons voir les autorités compétentes de l'État. Faisons recours à la justice.

**Porte-parole des villageois:** Monsieur le préfet, nous venons pour un problème assez délicat. Nous avons des terres que nous, habitants du village, avons confiées au chef des terres. Il s'en est servi d'une grande partie pour lui et sa famille et nous n'en avons bénéficié que peu. Notre part était négligeable face à la sienne. Il restait encore des terres non exploitées qu'il a voulu offrir aux gens de l'extérieur ; nous n'étions pas d'accord du tout. Par la suite, il a certes renoncé à sa décision, mais aujourd'hui, nous avons besoin de nos terres et celui-ci refuse de nous les attribuer.

Le responsable de la gestion des terres reçoit sa convocation, mais au début, il refuse catégoriquement de se rendre chez le préfet. Puis, il finit par accepter.

**Le préfet :** Je vous appelle pour essayer de situer votre problème avec les habitants de votre village. Le porte-parole est venu me voir et m'a expliqué le cas. Apparemment, vous avez accaparé une grande partie de la terre en leur attribuant de petits lopins chacun. Veuillez m'éclaircir le cas.



**Chef de terres :** *En fait je n'ai rien fait de grave. Je me suis juste servi de ce dont j'avais besoin et qui suffira pour toute ma famille. Je leur ai donné leur dû. D'ailleurs au début, ils n'ont pas contesté le partage. Pourquoi faut-il attendre ce moment pour contester ? Je ne leur donnerai pas le reste des terres. C'est impossible ! Les terres non exploitées sont réservées à nos enfants.*

**Le préfet :** *Comme il y a toutes ces tensions à présent, je vous demande monsieur de me rendre le reste des terres. Ces terres n'appartiendront ni à vous, ni aux habitants du village à mais à l'État. Nous en avons besoin pour un projet soutenu par l'État.*

**Joueuse :** *Nous sommes actuellement dans un monde où vouloir quelque chose ne doit point nous pousser à perdre notre dignité humaine. Sincèrement, ce n'est pas la peine d'accepter la réalisation de ce soi-disant projet. Je pense qu'avec le temps, le village saura investir dans des projets plus sûrs avec ses propres moyens. Prendre 6000 ha dans le village pour l'assigner à une seule personne pour juste un projet, c'est nuire à l'avenir de nos enfants. Nous sommes des éleveurs, des agriculteurs et des cueilleurs. Nous n'avons certes ni mosquée ni forage, mais on essaiera de s'en sortir. Il y a des villages environnants qui ont eu les mêmes promesses et qui pourtant, n'ont rien vu jusqu'à présent. Actuellement, ils vivent dans d'intenses difficultés. Nous n'accepterons jamais cela !*

**Joueur :** *Moi, je pense que notre législation n'est pas accompagnée de garanties. Car la propriété foncière traditionnelle n'est ni constatée, ni signée par une autorité républicaine. Elle ne se limite qu'au verbe. Ce n'est pas sécurisé.*

**Joueur :** *Moi aussi, je m'inscris dans la même logique. Il n'y a vraiment pas de garantie dans cette propriété.*

**Joueur :** *Je pense qu'on doit d'abord travailler pour l'appropriation des terres. C'est-à-dire, faire tout pour que les terres nous reviennent à nous et à nos enfants. Ensuite, veillez à ce qu'on nous aménage le milieu en fonction de nos exigences. Puis, dans chaque partie du territoire, mettre en place une équipe chargée d'assurer la gestion des ouvrages ou les infrastructures comme les forages.*

**Joueur :** *Il ne faut pas penser à diviser le territoire encore et de vivre individuellement mais restons plutôt en collectivité.*

### **Atelier de Tataguine (près de Fatick)**

**Animateur :** *Donc, vous vous rendez compte que le scénario que vous avez essayé, c'est l'ancienne méthode de gestion. Comme on dit, pour construire l'avenir, on doit tirer des enseignements sur le passé et sur le présent. C'est ce qu'on est en train de voir : on a déjà mis en scène la méthode ancienne avec le lamane qui gérait tout à lui seul. On va ensuite revenir [avec un deuxième scénario] sur ce qui se passe aujourd'hui, avec la communauté rurale qui assure tout. Là aussi nous allons voir les avantages et les inconvénients. Mais pour l'instant, ce qu'on déjà fait c'est le roi des terres et vous avez tous vu comment il gère. Les femmes ont dit quelque chose, les hommes aussi peut être se sont lamentés. La méthode dont il a géré (cela ne veut pas dire qu'il est comme ça dans votre village mais c'est juste une leçon que vous avez donné en le jouant ainsi). Mais vous avez appris de sur cet apprentissage : d'après vous, de quoi souffre cette méthode de gestion ? Quelles sont ses difficultés et les inconvénients ? Vous avez le petit fils du lamane qui était en train de faire des magouilles sur les terres... C'est tout cela que je voudrai que vous discutiez pour l'instant (on le fera ensuite aussi pour le deuxième scénario). Dites d'abord qu'est-ce que vous déplorez sur cette façon de gérer les terres et comment faire pour mieux contrôler ce mode de gestion, pour le perfectionner. Est-ce que vous avez vu des difficultés sur la manière dont le lamane administrait les terres ? Qu'est-ce qu'on doit revoir sur cette administration ? Comment faire pour éviter les difficultés de chacun que vous avez pu constater. Si on devait maintenir cette façon de faire, comment l'améliorerait-on ? ...Essayons tous d'y réfléchir, chacun donnera son point de vue sur cela..*

**Joueur 2 :** *S'agissant des entraves, ce mode de gestion ressemble à l'oligarchie et je me dis comme je suis son petit-fils je fais ce que je veux et rien ne m'arrivera. Mais cette mentalité est dépassée seulement certains investisseurs veulent ramener cela pour nous dominer.*

**Joueur 5 :** *Je vois que le lamane n'est pas juste sur l'attribution des terres : il conserve les sols fertiles pour lui et sa famille et ne donnait que les mauvais sols. De plus pour lui, les femmes n'ont pas de droit sur les terres ; elles réclament leur part mais il ne leur donne pas ce qu'elles méritent.*



**Joueuse 8 :** *Ce je vais y ajouter ce n'est pas un inconvénient mais un avantage : c'est le fait qu'il ne distribuait pas la terre n'importe comment. Il te demandait d'abord « est ce que tu as des matériaux nécessaires pour cultiver et est-ce que tu as la main d'œuvre pour assurer la culture? », avant de voir quel espace te conviendra. Ceci est une manière juste de gérer.*

**Joueur 1 :** *J'ai une idée par rapport à cela : si vous voyez qu'il y'a des difficultés sur cette méthode de gestion foncière, c'est parce qu'on te dit que tu es le dirigeant (chef de quartier, chef de village président communauté rurale...) ici, en te faisant confiance et tu abuses de cette autorité : tu fais ce que tu veux, tu prends les décisions tout seul sans consulter personne à cause des biens qu'on te donne en secret, ainsi tu deviens corrompu et oublie le pourquoi tu sa été élu et cela va amener des problèmes... comme vous l'avez vu tout à l'heure avec le lamane. C'est ça qu'on doit éviter car les affaires de terres sont très complexes quoi que tu fasses tôt ou tard cela finira par se découvrir.*

**Joueur 4 :** *Je trouve qu'on doit limiter ou diminuer les forces qu'on donnait au président de la communauté rurale sur les terres. Parce que c'est politisé. Pourtant quelqu'un peut être un élément d'un parti perdant et être une personne ressource qui connaît bien les terres et ses modalités de gestion. Mais il ne fait plus partie du conseil rural. Dans les conseils ruraux si le président demande de voter, ceux qui se trouvent là-bas ne cherchent même pas à comprendre ; c'est ce qu'on vit et c'est très dangereux. Comme l'avait dit ce monsieur tout à l'heure on doit prévoir des commissions de base parce ce qui passe dans ces conseils ruraux peut ne pas refléter la réalité de notre village. Par exemple dans notre village quelqu'un avait donné des moutons au président de communauté rurale et ce dernier lui avait offert des terres dans la forêt. Et cela a généré des conflits parce que l'espace qu'il lui avait donné était réservé aux pâturages. Si quelqu'un vient avec son argent pour avoir des terres, il ne fait que les corrompre pour obtenir ce qu'il veut. Et les conseillers vont signer cela même si ce n'est pas bon pour la population.*

### **Atelier de Koussanar**

**Joueuse :** *je pense l'erreur a été de refuser lorsqu'il a dit qu'il vient du Ferlo, car on n'a pas le droit refuser puisque nous sommes du même pays. S'il venait d'un autre pays on s'y serait opposé mais nous avons les mêmes droits sur ces terres que nos autres compatriotes.*

### **Atelier de Fatick**

**Joueur :** *Moi je pense que si les besoins augmentent, les problèmes vont augmenter parce que les personnes sont plus nombreuses que les terres, comme chacun dit qu'il doit avoir plus de terres, nous ne pouvons pas nous entendre, il faut que nous ayons une certaine solidarité entre nous, je veux qu'on donne à chacun ce qu'il mérite. Comment peut-on donner des terres à des gens qui n'habitent même pas dans le village ? Sur ça, je ne suis pas d'accord.*

**Joueur :** *le problème c'est que les gens qui se disent des cultivateurs n'en sont rien du tout, leurs enfants ne sont même pas ici, ils sont tous à Dakar, quand on leur donnera les terres, ils vont tous les vendre. Les gens aussi qui disent qu'ils ont des enfants, leurs enfants ne font rien du tout, ils ne font que jouer au football.*

**Joueuse :** *moi je ne vais pas accepter qu'on retire mes terres pour les donner à des gens qui ne sont même pas là, nous les femmes avons rien ici, pourquoi pas nous donner ces terres-là ?*

**Joueur :** *Tu demandes de la terre pour ton fils qui est à Dakar ? Oui, si c'était ton fils qui était là, on saurait comment faire, mais c'est toi qui est en train d'annoncer ton fils alors qu'on l'a pas vu, s'il était là aujourd'hui pour être cultivateur, on saurait comment régler son cas, s'il reste là-bas à Dakar, on ne peut pas lui attribuer des terres parce qu'on ne sait pas si il veut revenir ou pas.*





## Valeur de la terre

### Atelier de Guia (près de Podor)

**Joueuse :** *Nous ne pouvons pas vendre notre terre, elle constitue pour nous un héritage générationnel que nous allons par la suite transmettre à nos enfants ; raison pour laquelle nous ne pouvons pas vendre nos terres à un partenaire qui va exploiter nos enfants comme employés, alors que ces derniers sont les véritables propriétaires de cette richesse.*

### Atelier de Tataguine (près de Fatick)

**Joueuse 7 :** *Ce que j'en pense c'est qu'on ne doit pas vendre les terres. C'est la pire des choses et cela cause beaucoup de difficultés. Dans ma famille, nous avons plusieurs terres mais personne n'ose dire à mon mari de vendre les terres, car il refuse catégoriquement en te disant si je fais cela tu vas me causer des problèmes. Il n'a jamais touché un petit centime pour ses terres. Il dit souvent que ces terres m'ont été concédées par mes parents et je vais les entretenir pour mes enfants. Nous avons plusieurs champs et nous ne pouvons même pas utiliser la moitié, mais nous débroussons la partie qu'on peut cultiver et le reste, on laisse comme ça. C'est ce que je sais sur les affaires de champs.*

**Joueur 6 :** *Tout ce que je sais, c'est qu'il n'est pas bon de vendre les terres. Tout père de famille doit éviter cela. Parce que si tu vends tes terres, il arrivera un moment où tes enfants grandiront et s'ils sont trois ou quatre, ils ne vont pouvoir se contenir sur la même espace. De ce fait ils vont immigrer dans un autre village pour trouver des terres, et ainsi ta famille sera dispersée...Aucun père de famille ne souhaite cela ! Chacun voudrait voir sa famille se réunir sur un lieu. Comme vient de le dire cette dame, son mari conserve les terres. Il cultive ce qu'il peut et le reste il le laisse comme ça. Parfois même il peut arriver que tu puisses prêter des terres à quelqu'un et à un moment donné, mais si tu veux les reprendre on te cause des problèmes. Pourtant tout le monde sait que si on te prête des champs après usage tu dois les rendre à son propriétaire.*

**Le lamane :** *Tu as parfaitement raison ! On n'ose pas vendre les terres parce que vendre des terres c'est exagéré. On ne doit même pas penser y penser. Si tu fais cela tu n'auras jamais la conscience tranquille pour le restant de ta vie.*

**Joueur 4 :** *Peut-être c'est comme cela aujourd'hui, mais la considération que les sœurs vouaient aux terres était extraordinaire. Celui qui t'octroyait des terres, tu te sentais redevable à son égard en lui vouant un respect considérable, jusqu'à même lui donner en retour la main de ta fille. De la même façon, un conflit frontalier de champ entre deux personnes pouvait être la cause de leur séparation à vie. Dans une famille, si quelqu'un entend vendre les terres, on peut même le tuer par maraboutage ! Tu peux voir un oncle marabout son neveu jusqu'à ce que ce dernier meure à cause des terres et vice versa. Donc vendre des terres était considéré comme un blasphème envers les aïeux. C'est pour cela que j'ai très peur des réformes dont vous parlez. Il arrive que tu trouves des personnes qui ne dépendent uniquement que des terres, à telle enseigne que si on veut les priver de cela ils peuvent même donner leur vie.*

**Joueuse 8 :** *Autrefois, les vieux détruisaient carrément les terres mystiquement à cause des antagonismes et des tiraillements. Jusqu'à présent il y'a des champs qu'on ne peut pas utiliser à cause des maraboutages. Ces champs ne donnent que de l'herbe. Ce sont des hectares et des hectares on les appelle « mbay dee ».*

**Joueur 2 :** *Cela existe aussi dans notre village. Les parents l'appellent « crise ». Ce sont les anciens qui faisaient ces genres de choses pour détruire les terres.*

**Joueur 2 :** *Oui, c'est eux qui le faisaient, parce que c'est dur qu'on te prenne tes champs par force. Par exemple moi le combat que je suis en train de mener à [REDACTED] : s'il arrive que le gouvernement veuille prendre les terres, si je dois les détruire je le ferai, à moins que je pense aux pâturages. Si je peux les détruire et que cela peut donner des herbes pour le bétail, je vais le faire comme ça aucun être humain ne pourra l'utiliser.*

**Animateur :** *Est-ce tu peux faire cela ? (Rires...)*

**Joueur 2 :** *Si je ne peux pas le faire je connais des personnes qui peuvent le faire. Tout le monde se met à rire...*



*Joueur 2 : Si, nous ne pouvons le faire, mais c'est nous qui allons perdre parce que le blanc peut partir et nos terres perdues vont rester... Ne parlons plus de cette chose.*

### **Atelier de Koussanar**

*Joueur : Moi je m'adresse au chef en lui disant que devons entretenir notre village, car il n'est pas à nous seuls. Nos enfants aussi ont un droit d'héritage sur ces terres. Et ce n'est pas sûr de donner nos terres. On ne doit prêter nos terres à quelqu'un que dont nous sommes convaincus qu'il va s'installer et vivre avec nous.*

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

*Animateur : Maintenant, on est arrivé vers la fin de la séance. Je voudrais que quelqu'un me fasse une synthèse entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> choix de gestion foncière que vous avez testée.*

*Joueur : c'est le 2<sup>ème</sup> qui est meilleur. Pour ce qui est du 1<sup>er</sup>, on s'était dit que le Chef de terres a un pouvoir illimité. Il peut donner ou ne pas donner des terres aux villageois. Alors que pour ce qui est du 2<sup>ème</sup> choix, la gestion collective sous couvert du chef de village, presque que chacun a eu des terres de culture, même les étrangers. Donc, ce qui serait mieux, c'est de collectiviser cette gestion foncière.*

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

*Joueuse : Le chef de village quant à lui doit être fier de donner les terres aux habitants , parce qu'il est là pour ça. Il doit même organiser des réunions souvent pour demander aux populations ce qu'ils veulent. Le chef de village a les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres habitants, la différence est que le chef de village est juste là pour diriger.*

**Après leur analyse de leurs premières simulations, on demande aux participants de se mettre maintenant « dans la peau » de parlementaires, et donc de réfléchir à l'intérêt de tout le pays, pas simplement de leur localité, pour imaginer les règles qui leur paraissent plus adaptées, les plus pertinentes.**

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

*Joueur 5 : Chaque village doit avoir un titre foncier au nom du chef de village, ou au nom du fondateur. Ainsi, chacun pourra gérer la partie qui lui a été attribuée ou à ses aïeux et comme ça personne n'aura le droit de vendre ses terres.*

*Joueur 2 : Parce qu'en général, les villages portent le nom du fondateur, du premier habitant. De ce fait leurs descendants connaîtront mieux l'histoire du village ainsi que les propriétés de chaque habitant. S'il y'a des problèmes entre habitants, ils pourront savoir comment les terres ont été attribuées et du coup en cas de conflits ils pourront trancher...*

*Joueur 6 : Moi, mon calcul c'est qu'en en cela, tout le monde n'est pas pareil. Mes frères et moi avons des champs que nous ont laissés nos parents. Bien vrai que je suis leur chef mais nous devons tous nous réunir pour estimer la valeur du patrimoine. De ce fait, si un parmi nous a besoin de champ pour cultiver y'aura aucun problème. Par contre s'il s'agit d'un étranger il faut qu'on se concerte d'abord et si tout le monde tombe d'accord ensuite on signe avec des conditions claires avant de lui prêter ce qu'il demande. Cependant le chef de famille, étant celui qui gère tout, ne doit pas tout se permettre : de vendre les terres ou de les prêter sans l'aval ni le consentement des frères avec qui il partage ces biens. Cela peut engendrer une mésentente. C'est d'ailleurs ce qui amène souvent les conflits fonciers en zone rurale. Tu peux supposer que tu détiens un héritage mais tu dois savoir que tu n'es pas le seul héritier, y'a aussi tes frères de sang. Être le chef de famille ne te donne pas le droit de faire ce que tu veux des biens familiaux. Tu dois toujours, avant de prendre certaines décisions, te concerter avec les frères. Si chaque fois les propriétaires se concertent, tout se passera bien.*

***Chef de village (aussi dans la réalité) :** Vu les besoins du développement de notre village aujourd'hui, puisque la terre appartient à tous les sénégalais, il n'y a plus lieu de dire que ces terres sont à mes ancêtres :*



on peut mesurer avec l'aide de techniciens pour que chaque propriétaire sache combien d'hectares il a en sa possession, puis chercher des papiers pour enregistrer ces terres de la même façon que nous obtenons les bulletins de naissance. Ensuite, si je veux cultiver j'irai voir le chef de village pour discuter avec lui et ce dernier ira voir le technicien qui a été délégué par le président de la république, et qui ne sera pas aussi un politicien, il devra être issu du village ou de notre communauté, qui gèrera les papiers liés au foncier. Si tu veux cultiver, tu dois le voir pour lui dire le nombre d'hectare que tu veux même si auparavant tu avais des terres que tu as remis à la collectivité. Tu ne devras prendre que ce que tu pourras cultiver. Ton voisin, qui n'en avait pas peut lui aussi aller le voir aussi pour demander des terres pour cultiver. À la fin de la saison, nous devons rendre ces terres au technicien gestionnaire, qui les donnera à un autre jusqu'à l'année prochaine. De ce fait, nous ne pourrons pas vendre puisque ces terres appartiendront à tout le monde. C'est ce que j'avais à dire... C'est vrai que le chef de village réussit tout ce qu'il entreprend, mais il ne doit entreprendre que ce qui est dans l'intérêt de la population. Si je prends des décisions qui n'arrangent pas la population, cela posera des problèmes. Maintenant ce sera au technicien de proposer les répartitions et il sait pourquoi nous lui avons confié cette tâche. Mais il ne peut pas faire son travail sans l'aval du chef de village et des notables du village.

**...Joueur jouant le technicien :** Chef de village, cette personne est venue dans l'intérêt de la population et veut exploiter 40 ha. Elle prendra des jeunes du village qui travailleront à son compte. Je propose donc que nous lui donnions les 40 ha.

**Chef de village :** Moi, je préfère que nous gardions ce qui reste des terres et attendre un peu pour voir s'il n'y aura pas d'autre villageois qui viendront en demander. Nous ne t'avons pas donné les terres pour que tu les donnes aux bailleurs !

**Joueur :** Mais qu'est-ce que j'entends parler dans votre village ; vous parlez de technicien ?

**Joueur :** Oui.

**Joueur :** Ah, c'est la raison pour laquelle vous êtes malchanceux. Je pensai que c'étaient les villageois qui se retrouvaient pour parler des problèmes du village, et voir comment organiser leur village jusqu'à ce que personne ne puisse faire quoi que ce soit qui pourrait nuire au village. Mais vous, vous prenez un technicien pour qu'il décide à votre place ! Il n'y aura pas de lois dans votre village, ce sera trop facile d'y semer le désordre !

**Chef de village :** S tu entends parler de technicien, ce n'est pas quelqu'un qui peut décider tout seul. Il ne fait qu'approuver nos décisions. En plus de ça, l'expert est un natif du village. Nous avons réuni nos terres pour les mettre sur des papiers ; si quelqu'un veut des terres pour cultiver, il doit venir s'adresser à nous, et seulement ensuite le technicien se chargera de vérifier s'il a tout le matériel nécessaire pour la superficie qu'il demande. Moi-même j'ai 40 ha et toute ma famille ne peut pas les cultiver à elle seule. Auparavant, j'ai eu en à vendre une partie et en louer, j'en faisais tout ce que je voulais. C'est ce qui est à l'origine de cette organisation : nous voulons faciliter l'accès à la terre à ceux qui en ont besoin sans qu'ils aient à verser un centime. Mais à la fin des récoltes, tu devras nous le rendre... Si le cultivateur veut encore la même terre l'année suivante, nous la lui donnerons puisque ce sont ses terres. Nous voulons juste éviter les durées trop longues pour qu'il ne vende pas. Il peut être corrompu et vendre.

**Joueur :** je ne suis pas d'accord : et pour ceux qui veulent planter des arbres?

**Chef de village :** S'ils veulent planter des manguiers, ils ne vont pas vendre ! Je prends exemple sur moi. La commission ne s'en mêlera plus parce que c'est ton champ et que tu as planté tes manguiers. Mais il n'a pas le droit de vendre ni de le louer. Nous devons juste éviter que d'autres viennent nous tromper pour nous le prendre.

### **Atelier de Kolda**

**Joueur :** je voudrais que la gestion des terres soit confiée aux villages qu'on laisse aux terroirs le privilège de gérer ses terres, en ce moment un comité de gestion sera là pour la gestion.

**Chef de terre :** Avant, je travaillais en solo, mais je veux à l'avenir que l'on confie aux chefs de village d'abord mais aussi à un comité de gestion démocratiquement élu.



**Joueur :** D'accord. Depuis hier nous travaillons sur des plateaux, la journée d'hier c'était l'introduction de ce que nous devons faire l'objectif du jeu et ce que nous attendons du jeu. On nous a présenté des cas de figures sur les différents sols à savoir la terre riche, la moins riche et la terre dégradée. On nous a montré le une fiche qu'on appelle ciel, il y'a des parties pluvieuses avec un système de calcul. Il y'a une partie moins pluvieuse, une partie où il ne pleut pas. Il s'agit de présenter les terres et les différentes activités soit c'est l'agriculture, l'élevage et la cueillette et en fonction des activités on place des jetons pour connaître le résultat et on donnait le maximum de point. Ce matin nous sommes revenus pour faire un nouveau plateau par rapport à la configuration du village et par rapport à ce que nous voulons faire dans le village surtout dans la gestion de la ressource naturelle. Le village d'hier est complètement détruit et on est parti d'un cas particulier de notre village donc c'est ce que nous sommes en train de faire. On avait choisi d'abord les couleurs qui représentent soit la forêt soit les bas-fonds et le sol ensuite placer le village et les infrastructures hydrauliques un puits et un château d'eau, la zone de pâturage pour les gros bétails et une zone pastorale pour les petits ruminants.

Nous avons déterminé les zones de cultures, de concessions. Un comité est formé dans le cadre de la gestion des ressources qui regroupe tout le village avec comme chef le chef du village, un jeune secrétaire, une représentante des femmes, le représentant de la fédération du village, l'imam, le représentant des éleveurs, le représentant des agriculteurs.

Après l'installation du comité, place aux règles, aux orientations. La première orientation consiste à écrire une demande au comité et dans la quelle demande préciser ce que l'on veut faire à savoir une parcelle à usage agricole ou une parcelle à usage d'habitat et le nombre d'hectares à préciser. Il est à préciser que le village ne peut pas donner plus de 4ha parce que le village est petit et s'agrandit il faut penser à la génération future. Dès réception de la demande le chef du comité convoque les membres cependant le comité ne donne pas toute suite il av inspecter le site pour voir que ce n'est pas une carrière, une mare, un bas-fond que le site demandé se trouve dans la circonscription du village, s'il ne présente aucun problème on donne le site et constitue une affectation provisoire. Si la personne demande 4ha alors 2 ha seront donnés en attendant de voir que le demandeur viabilise la parcelle pour une durée de 3 ans s'il l'exploite le reste lui sera donné sinon la parcelle est désaffectée. Si une personne veut une parcelle à usage d'habitat on lui donne 30sur30 valable pour les étrangers que pour les résidents. Il est cardinal de rappeler que toute vente de terres est exclue car c'est une source de problème. Dans les activités forestières interdiction des cueillettes des fruits non matures. Dès la maturation des permis seront donnés pour que les exploitants ne soient en conflit avec les agents des eaux et forêt. Une redevance sera versée pour que le village puisse investir dans des secteurs. Le comité est convenu à mettre des pare-feu, des feux de brousse précoce c'est pour atténuer l'intensité du feu, il ne faudrait protéger la forêt les animaux. Le reboisement a été mis en exergue pour que l'herbe ne manque pas. Celui qui ne respecte pas le parcours du bétail paye 5000f en guise d'amende. En cas de divagation des animaux le gros bétail est taxé à 500f, pour le petit ruminant 200f. Les transhumants doivent se conformer aux règles et en vigueur du village. Concernant le fleuve on doit respecter les normes, les mono filaments interdits également respecter le repos biologique. Voilà grosso modo le résumé.

**Joueur :** il y'a eu un changement, car hier nous avons joué la tradition, mais aujourd'hui je dirais que c'est la modernisation. La répartition des zones a été importante, auparavant les parcelles n'étaient pas délimitées tandis que maintenant ce problème est résolu. Des zones de pâturages ont été créés... Vraiment, il y'a une modernisation dans cette lancée. Le comité d'ailleurs donne des papiers justificatifs pour une exploitation montrant un dynamisme de travail...On s'adresse au comité via une demande pour lui demander une parcelle, ce dit comité se réunit pour statuer sur la demande. Des engagements sont pris, la limitation d'affectation de terres pour une superficie donnée, car des capitaux risque de venir et de s'accaparer des terres, afin de sauvegarder des parcelles pour la génération future, pour que nos progénitures y trouvent leurs comptes dans le futur. C'est le sentiment de modernisation et d'organisation qui m'anime.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Animateur :** Quelles ont été vos règles ?

**Joueur :** On n'achète pas et on ne donne pas gratuitement les terres. On ne fait que prêter.

**Animateur :** En cas de location de le terre, qui va signer le contrat.

**Joueur :** Dans ce cas de figure, c'est le Chef du village qui va signer.



**Joueur :** Je pense qu'il faut faire signer tous les chefs de famille bref toute la collectivité.

**Joueur :** En plus, il ne faut pas octroyer une superficie conséquente de terres aux étrangers afin de ne pas créer des conflits.

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueuse 11 :** Ce n'est pas une bonne chose de vendre les terres. S'ils veulent, on peut collaborer : ils y gagneront et nous y gagneront. S'ils veulent aussi, on peut les prêter, mais qu'on mette cela sur un contrat parce que le monde d'aujourd'hui est confus.

**Joueuse 6 :** Comme vient de le dire cette dame, la vente des terres n'est pas bonne. Qui veut nous aider à travailler peut venir, mais on ne vendra pas nos terres.

**Joueur 2 :** Chez nous, dans notre village, on voudrait des contrats mais on n'arrive pas à trouver des contrats normaux. Peut-être que le gouvernement laisse faire les investisseurs. Il ne nous assiste pas. !

**Joueur 2 :** C'est nous qui devons signer le contrat et l'État doit témoigner pour éviter qu'on nous dupe.

**Joueur 5 :** Ce qui cloche sur les contrats, c'est que tu peux signer un contrat avec un étranger et tu lui donnes les terres. Maintenant si ton troupeau pénètre dans son espace il peut les tuer et te faire perdre beaucoup. Ce n'est pas ce type de contrat qu'il nous faut.

**Joueur 10 :** On peut avoir des délibérations concernant les terres mais on ne doit pas les prêter ni les garantir ni les vendre.

**Joueur 4 :** On doit les exploiter à titre personnel et les mettre en valeur. Si tu as hérité des terres tu n'as pas le droit de les vendre parce que cela ne t'appartient pas.

**Joueur 10 :** Je voudrai revenir sur ce tu disais sur le contrat : tu as dit qu'on doit accorder à l'investisseur un contrat pour une campagne seulement ? Mais cela ne l'arrangera pas. Imagines, lors de la première année il aménage le terrain, l'année suivante il commence à travailler. Il ne pourra produire que lors de troisième année et l'année qui va suivre il amortira son investissement. Donc comment pouvez penser une telle chose ? C'est impossible ! Si tu lui dis cela et il pose ce que je viens de dire comme arguments, que vas-tu faire ? C'est raisonnable comme argument. S'il te dit cela comment vas-tu répondre ? S'il te dit par exemple c'est d'ici cinq que je commencerai à produire réellement ?

### **Atelier de Thianardé (près du Ndiael)**

**Joueur :** On a besoin d'un titre foncier mais on ne connaît même pas la manière, les procédés pour l'avoir. Et les autorités locales ne nous aident même pas quand on leur demande un papier. Il n'y personne qui puisse dire qu'il possède un titre foncier dans cette zone. On n'a aucun papier qui certifie qu'on possède des terres. La communauté rurale refuse de nous donner des papiers certifiant notre possession de terres et pourtant elle redistribue ces mêmes terres à des étrangers.

**Joueur :** Tout cela se déroule sous le regard passif de l'État qui en effet ne prend aucune mesure d'accompagnement.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Chef de terre :** Il faut que le gouvernement nous aide dans ce combat, en aidant les Chefs de terre et de village, à qui des gens viennent chaque jour faire des réclamations ou demander arbitrage. Ici, nous avons des terres et de l'eau, il faut que l'État nous aide à vivre dignement. Comme l'État nous a laissé à nous-mêmes, nous ne pouvons discuter avec un partenaire local en des termes clairs avec des contrats à durée déterminée, dans un partenariat de vérité, gagnant-gagnant. Le partenariat avec des étrangers est souvent problématique car les agriculteurs signent des contrats dont ils ne maîtrisent pas les termes. Un partenaire local vaut mieux qu'un étranger....toute personne qui n'est pas d'ici je n'ai pas confiance à lui. Je vous donne un exemple : le secrétaire de votre communauté rurale a fui après avoir causé beaucoup de tort. S'il était justement une personne d'ici il n'allait pas fuir.

**Joueur :** Le contrat de bail, c'est entre le chef du village, le propriétaire de terre et le bailleur. Ce qu'il faut comprendre à tout prix, c'est qu'ici dans le Fouta chaque parcelle de terre dispose d'un propriétaire. Il y'aura également la communauté rurale. Le chef de terre dit qu'il n'a pas du tout confiance aux étrangers parce



qu'ils peuvent à tout moment trahir et ensuite partir, alors que les partenaires locaux même s'ils décident de trahir, ils ne pourront pas aller loin car ils finiront toujours par revenir. Il faudra également que les populations locales prennent des initiatives et l'État à son niveau doit faire tout pour les accompagner.

**Joueur :** Ce qui m'étonne, c'est que pourquoi le gouvernement n'accepte pas le contrat ?

**Animateur :** C'est juste que la terre que la communauté rurale vous a affecté, ce n'est pas pour que vous signez des baux mais pour exploiter, mettre en valeur, parce que vous n'êtes pas reconnu comme propriétaire. Vous ne pouvez ni vendre, ni louer, ni contracter un bail. C'est pourquoi il ne peut pas exister de contrat et seul l'État est habilité à contracter un bail.

**Joueur :** Cela veut dire que si la communauté rurale m'affecte des terres, je ne peux pas en faire ce que je veux ? Mais je suis le propriétaire je peux faire ce qui me plaît !

**Joueur :** Vous n'en n'êtes pas le propriétaire, la terre est juste mise à votre disposition pour que vous l'utilisiez. C'est la loi du domaine national.

## Commission foncière locale

### Atelier de Fandène (près de Thiès)

**Un joueur :** Il faut qu'on rende la terre à leurs véritables propriétaires. Dans chaque village, tu trouveras les chefs de village, les chefs de familles, les responsables des jeunes, les responsables des femmes, les imams : eux tous, ont les retrouvent dans un village, et c'est à eux qu'appartient la terre. Depuis qu'on a amené la communauté rurale, on nous parle de domaine national, domaine patati-patata...c'est ce qui est à l'origine de tous ces problèmes, ce qui a fait que maintenant le chef, imam, présidente du groupement féminine, le chef de famille, les jeunes, personne d'entre eux n'osent plus demander la terre, même là où il n'y a rien, ils n'osent plus la travailler !...Il faut qu'on arrête tout ça pour les gens puissent travailler la terre. Il faut qu'on mette en place la commission dont j'ai parlé tantôt, et qu'on leur confie la gestion du foncier de leur village, et de ce fait il n'y aura plus de problème : ils se chargeront de la gestion de la terre et lorsqu'ils discuteront de la loi, ils diront par exemple si on donne à celle-là la terre et qu'elle ne la met pas en valeur, au bout de 2 à 3 ans on récupère la terre parce qu'on en a besoin.

### Atelier de Koussanar

**Joueur 18 :** Moi je propose que la commission soit plus large que l'actuelle, pour qu'il ait un représentant des jeunes, des femmes, des sages, etc., et des représentants de la communauté rurale, parce que la terre appartient à tout le monde. En tout cas c'est ma proposition. C'est mieux que de donner ça à une personne.

**Joueuse 4 :** Moi je suis éleveuse donc je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez dit, comme de donner de la terre à tout ce qui en demande. Cela compromettra mon travail car je n'aurai plus là où pratiquer l'élevage.

**Joueur 10 :** Non il n'y aura pas de problème parce qu'on fait des parcours de bétails.

**Animateur :** Moi je voudrais poser une question, les terres que vous êtes en train de donner aux agriculteurs cela va leur appartenir ou bien ?

**Joueur 10 :** Je pense que tant que tu l'exploites cela t'appartient et si tu ne l'exploites plus là ça ne t'appartient plus.

**Joueur 19 :** Est-ce que vous avez pensé aux éleveurs qui ont besoin d'espace pour garder leurs animaux et faire certaines exploitations.

**Joueur10 :** Cela ne posera pas de problèmes.

**Joueur 15 :** Il faut aussi savoir qu'il y a des marabouts qui ont des moyens et qui demandent de nombreux hectares après ils s'installent ici avec leur talibés. Mais après, lorsqu'ils veulent, ils revendent cela à des européens par exemple. Il faut tenir compte de cela. C'est vrai la loi n'accepte pas cela. Mais il faut faire attention aux marabouts et imposer la loi à tout le monde.

**Joueur10 :** Je pense qu'avec la manière dont nous avons mis en place, il y aura aucun problème. Si tu es là pour cultiver on te donne sinon on te dit non.



**Joueur 1 :** Effectivement, on va donner à chacun selon ses moyens. On acceptera jamais ce que font les marabouts, c'est-à-dire venir exploiter les terres pour les vendre. On mettra même des gardes.

**Joueur 15 :** Mais pour ceux qui ont des moyens comme les agrobusiness, ceux-là, si on leur donne de la terre, ils pourraient aller chercher un titre foncier, et cela leur donnera le droit de s'approprier la terre. Il n'y aura ni titre foncier, ni rien du tout !

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueur 2 :** Ce que j'en pense c'est comme par exemple, moi, j'ai des champs, on doit les délimiter et me livrer des papiers qui attesteront que c'est ma possession. Après on me dira, si tu y fais telle chose ou telle chose tu vas les perdre au nom de la loi.

**Animateur :** Vous deux, vous étiez entrain de vous concerter, maintenant donnez votre avis !

**Joueuse 8 :** Si on t'alloue des terres et te fournis des papiers pour justifier que c'est ta propriété...Vous savez, quand tu veux cultiver, tu peux les garantir à la banque, et ensuite il peut arriver que tu rencontres des difficultés pour rembourser. De ce fait, tu vas perdre tes champs... Je me demande s'il ne peut pas avoir une autre chose qui accompagne le foncier et qui servira de protection pour que tu ne perdes pas tes champs, comme assurance ou quelque chose de ce genre.

**Joueur 2 :** En tout cas, avec les difficultés que je suis en train de vivre, si je devais prêter un champ à quelqu'un, je chercherais un témoin et des papiers pour attester cela.

**Joueur 4 :** Je ne suis pas d'accord pour qu'on attribue à un cultivateur des papiers qui lui permettront de vendre ou de garantir ses terres. Car en cas de besoin ou manque de moyens, il peut les perdre. Les réformes du domaine national étaient dures mais je les soutiens car le domaine national dit « la terre appartient à celui qui l'exploite ». Un père de famille peut avoir des enfants qui ont de métiers différents, par exemple des fonctionnaires, par contre tu peux trouver d'autres enfants qui ne dépendent que des champs. S'il arrivait que le vieux meurt et que l'on vende les terres, les enfants salariés peuvent ne pas sentir la terre et si on te propose une somme de dix millions pour des terres familiales...Vous savez que dix millions c'est une somme colossale qui peut changer le tournant d'une vie, mais qu'en sera-t-il de la fin ? Or, quand tu as des terres, en quatre ans tu peux travailler et gagner plus de dix millions. Et ces terres serviront d'héritage à tes fils et à tes petits fils. Pour ne citer que cela, en tout je ne suis pas d'accord pour qu'on vende les terres.

**Joueur 1 :** On peut cependant te procurer des papiers qui légitiment tes terres, mais à des conditions : le gouvernement peut te donner des titres fonciers, mais on doit te faire savoir que tu ne peux pas les vendre ni les garantir.

**Joueur 4 :** Ça peut être possible ! Si cela est possible les terres, ne tourneront qu'entre nous ! Les capitalistes et les exploitants ne vont pas venir nous embêter. Pourquoi ils ne viendront pas ? Parce que nous aurons des garanties ! Jusqu'à présent, au Sénégal, les gens n'ont pas de garantie qui montrent que ceci leur appartient et pour pouvoir l'hypothéquer. Si on valorise les terres par des papiers de véritable propriété foncière, on finira par devenir des ouvriers. C'est ainsi que je le vois.

**Joueur 10 :** J'ai une chose à ajouter sur la gestion ancienne et la gestion d'aujourd'hui. Autrefois, certes, on parlait de roi des terres, le lamane, mais à ses côtés se trouvaient, comme chez les lébous le « jaraaf », « le ndey dji reew » etc., un groupe ou une cellule. En tout cas c'est ainsi que ça se passait chez les lébous. De ce fait, avant de distribuer les terres on faisait un ensemble de procédures à travers les personnes qui étaient autour du roi. Ce qui faisait que personne ne se fâchait. Je ne sais est ce que cela se faisait chez les autres ethnies.

**Joueur 4 :** Oui, sur la gestion des terres chez nous les Peuls aussi pratiquement cette affaire se faisait. Celui qui est le chef du village, celui qui gère les terres et les griots du village, tous ceux-là, leurs positions jouaient sur la gestion foncière. Ce sont facteurs qu'on trouve dans l'histoire... et jusqu'à présent ça joue.

**Joueur 5 :** Je pense que le chef de village doit former un comité qui sera constitué de cultivateurs, de pêcheurs, de bergers, de jeunes, de femmes et des responsables de coutume, de tradition et de la religion... Toutes ces personnes doivent composer le comité du village. Comme ça chaque couche se sentira dedans alors que si le chef de village seul prend les décisions sur les terres cela peut entraîner des conflits.



**Joueur 1 :** Et les griots aussi, chacun aura son mot à dire sur la gestion foncière. Je crois que cette proposition nous servira pour éviter les conflits fonciers.

**Joueur 10 :** Je vous donne un seul exemple : si vous allez dans certains pays comme le Niger, le Burkina Faso, le Mali, ils ont mis en place ce qu'on appelle les commissions foncières de base qui regroupent toutes les couches de la population. Comme ça, si on doit donner des terres, ils se réunissent pour voir est ce qu'on doit attribuer la terre ou pas. Je crois cela permettra d'éviter les conflits que dès l'instant qu'à l'origine tout le monde se réunit pour décider ensemble. Tout à l'heure quelqu'un à poser une question lorsqu'il disait « si une personne avait des titres fonciers est ce que c'est bon pour lui ? » Non, ce n'est pas bon pour lui. C'est très dangereux, parce que si on va à la banque pour faire un prêt en donnant comme garantie ses terres et qu'on n'arrive pas à rembourser ? On va perdre ses terres !

**Joueur 5 :** Moi, ce que j'en pense, c'est que ceux qui viennent quel que soit ce qu'ils apportent on ne doit pas les vendre les terres. On peut les prêter quand même si c'est possible à un délai court comme par exemple pendant une saison seulement. C'est cela ma vision.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Joueur :** Je voudrais signaler qu'il est de nos traditions nous les peuhls, de bien s'asseoir sur la terre lorsqu'on parle du foncier. C'est bien que le jeu nous fasse asseoir par terre pour discuter de ça. ... Pour ce qui est du jeu, il faut maintenant qu'on mette en place des règles claires sur la gestion foncière. Il faut également savoir que la vallée n'est pas seulement pour nous, mais pour tout le pays. Notre objectif aujourd'hui est de partir des problèmes d'hier pour trouver des solutions rentables pour toute la nation.

**Joueur :** Qui est le président de l'Assemblée [cf. ils sont maintenant des parlementaires]? Je demande la parole. Moi je pense que la gestion des terres doit revenir aux propriétaires des terres. Je rappelle qu'au Fouta, on a trois types de groupes propriétaires des terres : 1. Il y a des familles propriétaires de terres, 2. Il y a des privés qui détiennent des terres et 3. Il y a des localités qui ont aussi des terres.

**Joueur :** Je pense qu'au lieu de confier la gestion des terres à la Communauté Rurale, le mieux serait de responsabiliser cette tâche aux populations locales. Il leur appartiendra maintenant de décider sur les possibilités et choix de mise en valeur.

**Joueuse :** A propos de la gestion foncière, je pense que les propriétaires doivent eux même assurer cette gestion. Ce qu'il faut faire c'est seulement veiller à ce qu'ils exercent bien cette tâche. Sinon, les autorités doivent les priver cette responsabilité et la confier à des groupes plus compétents.

**Joueur :** Il faut passer par la voix des urnes pour désigner ceux qui seront chargés d'assurer la gestion foncière auprès des propriétaires

**Joueur :** Les terres ne doivent pas être confiées à la Communauté rurale mais aux populations. Pour ce qui est de notre territoire, il y a une diversité de groupes propriétaires de terres. Il faut qu'on applique la carte coutumière de la gestion foncière à la place de la législation moderne

**Joueur :** Moi, je pense que le Domaine national n'est pas totalement mauvais. On doit travailler pour pérenniser nos acquis avec cette loi. Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes déjà bénéficiaires d'une certaine autonomie sur nos terres. Je pense qu'il ne faut pas agir de telle sorte qu'on finira par perdre ces acquis. Il faut aussi savoir que l'État ne nous donnera jamais un pouvoir sans limite sur nos terres. Chaque communauté doit désigner des représentants pour exercer cette tâche.

**Joueur :** Le problème c'est que nous ne sommes pas en ce moment dans le domaine national [mais dans un futur où il pourrait être remis en cause]. On est seulement en train de réfléchir sur des règles qui vont nous permettre d'assurer une meilleure gestion de nos ressources foncières. Notre souhait est certes la disparation du domaine national, même si on sait tous que cette loi n'existe de toutes façons que théoriquement. Ce que qu'on désire de nos jours, c'est une réappropriation de nos terres, afin qu'on puisse nous même assurer la gestion. Ceci une fois fait, la communauté rurale ne sera là que comme un arbitre.

**Joueur :** Au Fouta, on a un « bon savoir vivre » et une démocratie dans la gestion des ressources. Et il est plus facile et plus rapide d'acquérir des terres agricoles dans la législation coutumière que dans la législation moderne. Dans cette dernière, il y a beaucoup de lenteurs et de blocages.



**Joueur :** Oui. Nous disons oui à une réappropriation des terres. Et puis chez nous, même si tu n'as pas de terres, tu peux pratiquer de l'agriculture en cas de décrue, du fait de la forte sociabilité des gens. La gestion foncière par les communautés rurales est trop politique. Les autorités peuvent se lever un bon jour et attribuer les terres à des investisseurs privés. L'exemple de Fanaye est là. Autre chose, il arrive parfois que l'administration des communautés rurales soit assurée par des personnes qui ne sont pas originaires de la localité. Dans ce cas de figure, elles peuvent attribuer les terres à qui elles veulent. Pour résoudre ce problème, il faut confier la gestion des terres aux populations locales.

**Joueur :** Maintenant, je pense qu'on est tous tombé d'accord sur un fait : la gestion des terres doit revenir aux propriétaires des terres. Le seul problème qui se pose c'est la façon de sécuriser cette ressource. Il faudra aussi qu'on soit d'accord sur des principes collectifs de gestion foncière

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

**Joueur :** C'est le conseil local des sages qui doit attribuer les terres, il peut y avoir des hommes et des femmes, et c'est à nous de désigner les personnes qui feront partie de ce conseil des sages et il faut qu'elles soient surtout sages.

**Joueuse :** je crois ce conseil aura deux volets, le volet traditionnel et celui moderne : si le premier réussit tant mieux, s'il ne réussit pas, nous nous tournerons sur le volet moderne qui va se baser sur des lois, et le conseil rural pilotera tout ça. Avec la tradition l'héritage se faisait au niveau de la famille, mais au fur et à mesure ça commence à changer.

**Joueuse :** je pense que le comité de sages qui doit prendre en charge les terres, et les femmes ne seront pas en reste dans ce comité, parce qu'il y a des femmes qui ont de l'expérience. Le comité sera dirigé par le chef de village qui sera le principal détenteur des terres, et les chefs de carrés et les représentants des différents groupes, de femmes, et de jeunes vont compléter le comité.

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueur 11 :** Je pense que les habitants du village seuls ne peuvent pas gérer la terre, sinon y'aura toujours des conflits. Il faut aussi que l'État mette sur place son représentant. De ce fait, s'il y'a un problème le mandataire pourra avec la commission nommée par les villageois régler cela de manière objective. Mais si c'est seulement entre nous, ça ne sera pas facile à gérer : si le comité juge entre deux personnes, même si c'est juste, le perdant dira que « c'est injuste c'est de la ségrégation ». Je vois cela souvent dans les villages.

**Joueur 2 :** Mais si le gouvernement a trop d'influence sur la gestion foncière, il peut arriver que j'aie une mésentente avec celui qui représente l'État. Ou du moins il peut être corrompu. Le représentant du gouvernement doit seulement être là comme témoin afin de rendre compte à ses supérieurs.

**Animateur :** Si on récapitule, deux principales idées sortent de vos propos : une commission parmi les gens du village pour qu'ils assurent la gestion foncière et une idée selon laquelle il faudrait que l'État nous envoie quelqu'un qui est connu de tous pour qu'il supervise la répartition des terres et juge en cas de conflits. On peut se fier sur ces idées et essayer de voir [NdT : de les tester en les jouant] ?

**Les joueurs :** Oui (en cœur) !

**Joueur 1 :** L'autorité étatique supervise le comité et s'il ne reste qu'une décision à prendre c'est lui qui doit le prendre. Il doit faire respecter les lois.

**Animateur :** ...Qu'est ce qui est la loi selon vous ?

**Joueur 1 :** Tout ce qui est raisonnable. Tout à l'heure, nous avons longuement discuté sur cela...Par exemple, le grand frère qui est le chef de la famille abuse de cette autorité pour vendre, prêter, ou garantir les champs qu'il partage avec ses frères de sang. Le comité se chargera de le faire revenir à la raison.

**Joueur 2 :** Si, je vous comprends bien le rôle de l'État, c'est de sanctionner seulement ?

**Joueur 1 :** Évidemment que oui ! Le rôle du gouvernement c'est de garantir la paix, d'assurer la sécurité et de protéger les personnes et leurs biens. Si quelqu'un veut enfreindre ou imposer sa force, on doit le sanctionner.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**



**Joueur :** On peut créer aussi une cellule de veille sur le foncier appelée le Comité de veille pour la sécurisation foncière. Ce comité veille au respect des règles établies mais aussi porte la voix des populations au niveau des collectivités locales. Cependant l'affectation ou l'attribution des terres à une personne n'est possible qu'avec l'approbation du comité de veille pour la sécurisation foncière.

### Atelier de Kolda

**Joueur :** Je pense d'abord qu'il faut informer la population sur les questions car si tu donnes à une personne de terres alors que la population n'est pas informée cela risque tourner au fond bon c'est qui s'est passé à Kédougou que j'avais expliqué tantôt, le PCR a attribué des terres à des blancs qui contrôlaient le site d'orpillage alors les populations ne sont pas au courant. Il faut d'abord sensibiliser la population sur la situation d'affectation de terres.

### Atelier de Keur Moussa

**Joueuse :** Si ça ne dépendait que de nous, c'est l'État qui va prendre en charge la gestion foncière pour qu'il fasse un bail avec la collectivité locale qui pourra durer jusqu'à 99 ans. De ce fait c'est eux qui vont gérer cela.

## Règles d'affectation

### Atelier de Guia (près de Podor)

**Chef de village :** Il ne faut pas faire un titre foncier individuel, le titre doit appartenir au village sinon ils vont vendre toute les terres Vous avez vu dans le jeu, il y a une femme qui a vendu sa terre et elle continue toujours de pleurer. J'ai aussi une autre idée : Chaque village devra avoir 5 à 10 GIE qui vont se partager la terre et que chaque GIE puisse disposer un titre foncier. Et ne pas faire comme femme ici présente qui a vendu sa terre et dont le fils est ici sans terre et il ne peut même pas trouver une épouse. Je suis donc pour deux choses : un titre foncier appartenant à un village ou un titre foncier appartenant à un GIE.

**Joueur :** Je suis d'accord pour un titre foncier villageois, mais il faudra que chacun dispose aussi de son titre foncier, au cas où il ne voudrait pas fusionner son titre soit dans un GIE ou un village. Il peut arriver que chacun ait besoin de sa terre pour ses propres raisons. En plus le titre foncier villageois sera sous le pouvoir du chef de village puisqu'il est élu par le village. Il peut être corrompu.

**Animateur :** le chef du village n'a pas dit qu'il se chargera de gérer le titre foncier. Il dit que ceux qui sont d'accord peuvent créer un GIE et trouver un titre foncier. Et pour le titre foncier villageois, il a parlé d'une commission.



**Joueur :** je parle de ce qui pourrait arriver dans le futur. Un bailleur de fonds peut venir et tenter avec son argent de le corrompre sans savoir ce qui se cache derrière le contrat. Il y a des GIE qui sont dans les villages et qui sont bien organisés et disposent de compte bancaire et souvent quand les investisseurs viennent, ils cherchent à les regrouper tous et tenter de les corrompre.

**Joueur :** Moi, je suis d'accord que certains titres fonciers soient sous le nom du village et d'autres sous le nom des chefs de familles.

**Joueur ;** C'est ce que je défendais depuis le début. Je ne suis pas d'accord sur le fait de prendre les terres appartenant à moi et mes frères et les mettre sous le nom du village.

**Joueur :** Le titre foncier devra être familial et enregistré sous le nom de la famille ou sous le nom d'un des ancêtres de la famille.



**Joueur :** *écoutons !!! Nous voulons concernant les propriétés publiques du village, comme les cuvettes et les périmètres irrigués villageois, que l'affectation soit au nom du village, et tout ce qui concerne une famille devient privée. Les cuvettes qui sont plus vastes peuvent regrouper beaucoup de villages et les PIV plus petits sont affectés sous le nom du village.*

### **Atelier de Koussanar**

**Joueuse 4 :** *C'est bon d'avoir une usine mais il faut donner que ce que tu as ! C'est vrai qu'une usine arrangerait même nous les éleveurs parce que nous pouvons avoir besoin de transformer certaines de nos produits mais le monsieur dit qu'il travaille pour exporter, ce que nous n'avons pas besoin... Mais si nous suivons jusqu'au bout ce scénario, il y aura certains qui sont nés dans ce village et qui n'auront pas de terres, parce que ce sont juste ceux qui sont nés ici et qui ont des moyens qui auront de la terre. Cette loi-là ne prend pas en compte ceux qui n'ont pas de moyens.*

**Joueur 10 :** *Non, on a certes dit qu'on va donner à chacun selon ses moyens mais, pas à seulement ceux qui ont des moyens. Et on ne va pas leur donner 100 ha !*

**Joueuse4 :** *Moi, je dis, si c'est un sénégalais mais qu'il n'habite pas dans ce village, qu'il sache qu'on lui prête seulement, personne n'a le droit de vendre ni de louer. Quand il partira, il laissera le village et partira sans terres. Et qu'on lui donne la surface qu'il demande si c'est possible.*

**Joueur 18 :** *...On peut mettre en place un scénario qui prendra en compte les familles. C'est à dire de destiner à chaque famille un nombre d'hectares ?*

**Joueur 1 :** *Si on applique la règle qui dit qu'on donne à chaque famille de la terre par rapport à son effectif, cela est une très bonne idée !*

**Joueur 21 :** *Je propose qu'on donne dans chaque village 1 ha comme exploitation familiale et le reste des terres, l'État va les immatriculer : ceux qui veulent plus payeront par bail. De ce fait tout sénégalais pourra avoir de la terre, qu'il payera annuellement.*

**Joueuse 4 :** *Ce qui veut dire que celui qui n'a pas d'argent n'en aura pas assez.*

**Joueur 21 :** *Voilà !*

**Joueur 21 :** *Je vous dis, en tout cas, si on compte procéder ainsi, on ne pourra pas développer notre village car les terres seront aux étrangers : nous n'allons pas cultiver nos champs car il n'y aura que 10% des villageois qui auront les moyens de le faire.*

**Joueur 11 :** *Vous savez pourquoi j'ai proposé ce scénario, c'est que pour ceux qui n'ont pas de terres ici puissent en avoir, parce que la vie est dure.*

**Animateur :** *Il faut qu'on s'écoute, « député » [REDACTED], il a proposé un nouveau un scénario : la 1<sup>ère</sup> chose qu'il a faite, c'est de diviser la population en 5 grandes familles à qui il attribue à chacune une terre sur laquelle elle ne payera pas d'impôts . Le reste des terres est immatriculé sous le nom de l'État et pour en avoir il faut payer des impôts. Mais cet argent sera partagé entre l'État et la caisse du village.*

**Joueur 23 :** *Je veux ajouter juste quelque chose on en était aux limites et avantages [de chaque scénario]. Pour les limites vous savez que la vie est dure, les bourgeois resteront bourgeois et les prolétaires. Mais il ne faut pas que les bourgeois sous-estiment les autres pour seulement accaparer toutes les terres. De même il faut bien accueillir les étrangers pour qu'ils puissent loger ici, si les moyens sont réunis, pour qu'on laisse à chacun gagner sa vie. Donc il ne faut pas que les riches prennent toutes les bonnes terres.*

**Joueur 13 :** *Ce qu'on veut dans ce village c'est que tous les villageois aient des espaces où travailler, de même pour nos enfants et autres. Donc il y a d'abord la forêt, où on ne peut cultiver car c'est pour les éleveurs, et pour les autres espaces que chacun définisse ses activités et on lui livre un espace pour travailler. Les terres qui restent, on les garde pour nos enfants et on laisse personne nous faire des manœuvres. [Applaudissements autour du plateau].*

**... Animateur :** *Donc, maintenant, vous avez fait une commission. Vous avez dit que ce scénario est le meilleur, je vous demande pourquoi ?*

**Joueur 13 :** *Ce scénario est le meilleur parce que nous vivons ensemble et qu'on doit travailler sans compromettre personne. Avec ce scénario personne ne pourra obtenir une terre sans remplir les conditions*



établies par la commission, qui sont : toute personne étrangère qui voudrait avoir une terre ici dans ce village, il faut qu'elle s'adresse à la commission et après concertation de cette dernière une décision sera prise à sa demande. Et si on a décidé de vous céder une terre, on va te demander comment tu comptes gérer la terre et aussi nous de notre côté on va te dire comment on veut que tu gères cette terre, tout simplement pour un accord solide. ... Au départ on avait dit, si on donne de la terre on va le formaliser sur des papiers très clairs. On ne va pas donner comme au hasard. C'est aussi l'une des conditions. Bon s'il y a quelqu'un d'autre qui a une condition à donner qu'il la donne.

**Animateur:** Est-ce que les conditions d'obtention sont identiques entre les habitants du village et les étrangers ?

**Joueur 13:** Non, les conditions pour les habitants du village seront basées sur la bonne entente entre les populations.

**Joueur 10 :** Les habitants du village qui désirent avoir une terre doivent prescrire une demande. Mais on doit limiter les demandes, ne pas donner sans réfléchir aux personnes « je veux 5 ha, ou 10 ha ou 1 ha ». Il faut que la commission essaie de savoir si cette personne peut travailler la superficie qu'elle a demandée avant de lui donner. S'il y a aussi une autre personne qui peut travailler plusieurs ha et qu'elle le demande il faut qu'elle mette sur sa demande ce qu'elle cultive sur ces ha et ce que le village pourra y gagner. Moi je veux qu'on gère d'abord les habitants de ce village.

**Joueur 13 :** Que la commission sorte les critères. Moi je propose comme critères :

- Que tout habitant du village a le droit de demander une terre
- Qu'il n'y ait pas de discrimination
- Que la donation ne soit pas politisée

**Joueur 21 :** Pour moi, il faut tenir compte aussi d'autres critères, comme la disponibilité des terres. Par exemple si une personne demande 50 ha avant de lui donner, il faut étudier la situation : est-ce que ce qui va nous rester arrangera le village ? Parce qu'il faut tenir compte des enfants qui grandiront et qui auront besoin de terres. Il faut aussi dire que si on te donne de la terre et que tu la loues et que tu ne la cultives pas, on la reprend. De même, on ne donne pas de la terre avec des titres fonciers, parce qu'une fois que le bénéficiaire a un titre foncier, alors on pourra rien faire après, la terre va lui appartenir. Ce sont les critères. Avant de donner de la terre, il faut d'abord étudier le projet que le demandeur propose si c'est rentable pour le village ou bien.



**Joueuse 3:** Il faut tenir compte de nos enfants qui vont grandir eux aussi auront besoin de terre. De ce fait il faut limiter les attributions.

**Joueur 10 :** C'est pour cela que je dis qu'il faut donner par rapport à la disponibilité car il y a des endroits qui sont des espaces qu'on ne doit pas donner.

**Joueur 13 :** Donc,

- 1<sup>er</sup> critère : on ne donne à personne plus de 3 ha.
- 2<sup>ème</sup> critère : si tu ne cultives pas pendant plus de 2 ans ce qu'on te donne, on le récupère pour le donner à quelqu'un d'autre.
- 3<sup>ème</sup> critère : s'il y a aussi quelqu'un qui n'habite pas dans ce village et qui propose un projet qui peut rapporter quelque chose pour le village, il a droit lui aussi à 3 ha.

**Joueur 10 :** Pour moi, c'est trop relatif de dire ce que le projet peut rapporter dans le village. Donc moi je rajouterai s aux critères : la base des donations de terres est de 3 ha mais il faut aussi que les gens à qui on donne la terre emploient 1% de la population et donnent 20% de leur bénéfice au village.



**Joueur 21 :** *Moi je rajouterai aux critères que ceux qui veulent demander plus de 3 ha, on signe une convention avec eux disant qu'ils n'ont pas le droit de vendre ou de louer la terre.*

**Joueur 1 :** *Donc il faut fixer que la base des donations à 3 ha et la limite à 10 ha.*

**Joueur 21 :** *Moi ce que je propose, c'est qu'au bout de 3 ans il faut que la commission fasse une évaluation pour voir est-ce que le projet a fait ce qu'il avait promis, si ce n'est pas le cas, que la commission récupère la terre et arrête le contrat.*

**Joueur 17 :** *Moi ce que je rajoute, c'est qu'avant d'accepter n'importe quel projet il faut étudier d'abord si ce projet ne détruit pas l'environnement.*

**Joueur 13 :** *On dit aux producteurs que tout investissement qu'ils feront sur les terres, quand ils partent, c'est le village qui en bénéficiera. Je précise aussi que les terres de ce village ne sont plus des terres d'héritage. Ce sont seuls ceux qui l'exploitent qui seront les gérants.*

**Joueur 10 :** *Moi je demande si par exemple il y a quelqu'un qui a des hectares de terre et qui y cultive, comment va-t-il faire s'il veut partir ?*

**Joueur 13 :** *Vous savez, dans le passé quand tu avais de la terre et que Dieu fait que tu n'es plus là, il y a tes enfants qui vont en hériter. Mais maintenant, nous voulons établir une nouvelle loi : par exemple maintenant si tu n'es plus là et que tu avais des terres, c'est le village qui va en bénéficier.*

**Joueur 10 :** *Et si tu as des enfants ?*

**Joueur 13 :** *Alors si tu n'es pas parti, tes enfants peuvent continuer ton œuvre, mais uniquement s'ils veulent continuer le travail. Il faut qu'on s'écoute : il faut qu'on éclaircisse l'affaire d'héritage, parce que les gens sont en train d'en polémiquer. Moi je dis que ce n'est pas un héritage. Je m'explique : par exemple, moi et mon fils on nous a donné 3 ha et on est en train d'y travailler. Et s'il arrive que moi je ne peux plus continuer, mais que mon fils, lui, si, alors, là, personne n'a le droit de prendre la terre. Mais si je ne suis plus là et que mon fils ne veut pas travailler, alors la commission doit reprendre la terre.*

**Joueur 21 :** *Moi, je pense qu'avant de reprendre la terre qu'on a donnée à qui que ce soit, on doit d'abord constater ce qu'il a droit là-bas. Parce que c'est vrai que la terre ne lui appartient pas mais il l'a exploité avec ses propres ressources. Donc si on ne fait pas attention on risque de prendre non seulement la terre mais des ressources qui lui appartiennent. On doit d'abord constater ce qu'il a investi parce que même l'État s'il veut reprendre ses terres il doit d'abord dédommager ceux ou celui qui l'exploitait.*

**Joueur 13 :** *On avance. On n'est plus avec la loi passée qu'on pratiquait avant. On n'accepte plus que quelqu'un cultive sur une terre et qu'il croit que, ou bien que ses enfants croient, que la terre leur appartient non maintenant c'est fini ce n'est pas comme ça. Si tu as une terre et que tu ne t'en t'occupes pas, on va la redonner à quelqu'un d'autre.*

**Joueuse 3 :** *Moi je ne suis pas d'accord avec celui qui a dit qu'on dédommage après avoir repris la terre à celui qui l'exploitait et qui ne veut ou ne peut plus continuer. On doit en parler dès le début avant de donner à quelqu'un une terre, on te dit s'il arrive que tu veux arrêter, tu perds tout ton investissement. S'il est d'accord tant mieux, si non aussi qu'on ne lui donne pas.*

**Joueur 10 :** *Les terres, on les donne aux gens et tant qu'ils peuvent l'exploiter cela vous appartient y'aura aucun problème, mais si ce n'est pas le cas on les redonne à d'autres.*

**Joueuse 4 :** *Je pense qu'on doit très bien étudier les lois qu'on veut appliquer, parce que ce sont des lois qu'on doit appliquer jusqu'au bout. J'ai entendu dire que l'évaluation doit se faire par 3 ans, moi cela m'inquiète je pense que 2 ans c'est bien suffisant pour évaluer. Je trouve une très bonne idée de donner les terres à ceux qui ont une famille parce que quand le chef de famille plutôt qu'à un individu n'est plus là il y'aura quelqu'un dans la famille qui pourra continuer le travail. Au lieu d'attribuer les terres à une seule personne dans la famille on le donne à tous les membres de la famille. De ce fait tous les membres responsables de la famille signent le contrat. Ce qui pourrait même régler les problèmes comme de reprendre la terre ou d'héritage. Si vous êtes d'accord avec ce critère vous le dites qu'on le signe et on avance pour que d'autres critères puissent sortir.*

**Joueurs :** *On est d'accord.*



**Joueur 13 :** Je résume... Là où je veux en venir, c'est que d'après nous tous, c'est intéressant car en réalité il y a toujours des problèmes du genre, on se base sur des normes mais une fois qu'on parle d'argent les problèmes se soulèvent. ...La loi sur le domaine national n'est pas à 100% mauvaise, car au fond il y a des faveurs des exploitations familiales, mais le problème c'est qu'il n'y a pas d'applications à cause de la corruption. [rires] Maintenant vous savez qu'on a fait 3 scénarios, le 1<sup>er</sup> avait des limites, le 2<sup>ème</sup> de même, maintenant le 3<sup>ème</sup>, on est arrivé à un stade où tout le monde y gagne sa part, l'éleveur, l'agriculteur, mais il faut tenir cela comme compte rendu.

**Joueur 14 :** Je commence par le 1<sup>er</sup> et vous allez m'aider si je me trompe car je 'ai pas l'ordre en tête. Le 1<sup>er</sup> disait de venir en aide les démunis qui veulent des terres. Mais on a constaté que ce n'est pas le cas vu que ceux qui détiennent les terres, ce sont les bourgeois ce qui est à l'origine du blocage et cela ne fait que créer des problèmes au sein du village. Le 2<sup>ème</sup>, on s'était que l'État doit faire des lotissements sur certaines parties des terres et qu'on offre qu'un seul hectare le seul sera réservé à l'État, celui qui en veut doit payer, mais de même on a vu qu'il a aussi des problèmes car toujours c'est les bourgeois qui dominent. Le scénario 3 dit que ceux qui demeurent ici doivent détenir un espace de 3 ha au nom de toute la famille. De même s'il y a quelqu'un qui en veut plus, il ne peut pas en avoir plus que 10 ha. Pour les étrangers qui en veulent, il faut toujours tenir en compte des règles pour ne pas nous blesser. [Applaudissements des joueurs].

**Joueur 13 :** Tous les habitants seront au même pied d'égalité. Chacun aura trois hectares. Si quelqu'un veut dépasser ces trois hectares, il devra faire une demande qui ne doit pas dépasser dix hectares. Cette demande devra aussi prendre en compte l'intérêt des enfants, des femmes et du village. Après ces lois, on a ajouté une autre loi qui interdit de donner des terres à Samba et Makhana ou à Massamba et Makhana ou aussi de donner à Coumba et Niokhor : notre loi ordonne de distribuer les terres par famille pour régler les problèmes d'héritages. Par exemple si quelqu'un était venu pour planter des arbres dans un endroit et les exploitent, maintenant s'il arrête de travailler, ou il disparaît ou encore il meurt, ses héritiers ne pourront pas vendre les terres parce que la terre lui était prêtée. Maintenant comment vont faire ses héritiers ? On s'est dit que ça risque d'être compliqué de vendre ou d'être dédommagé par une commission. Donc nous avons décidé de donner les terres à la famille parce que même si tu n'es plus là-bas, ta famille peut continuer l'exploitation parce qu'elle n'aura pas besoin de chercher d'autres papiers dans d'autres conditions. C'est comme ça que nous avons établi les conditions d'accès à la terre. Après cette loi sur l'accès à la terre, on est revenu sur la loi qui stipule qu'on ne peut dépasser dix hectares.

**Joueur :** Je crois que la pratique selon laquelle une personne qui détient son champ et qui le cultivait très longtemps et une saison tu as décidé de ne pas l'exploiter alors quelqu'un d'autre vient te demander de lui céder la terre pour cette saison et tu l'acceptes c'est une bonne chose, je crois que c'est une vieille et bonne pratique donc il faut la laisser ici.

**Joueuse :** Moi, je pense qu'il faut une solidarité entre les gens, que celui qui veut cultiver on lui donne une parcelle, mais pas n'importe comment et n'importe où comme le veulent les autorités avec leur loi qui dit que toute personne voulant cultiver il lui attribue des terres. Non ; il faut qu'elle demande au propriétaire qui va lui céder une portion de son espace.

**Joueur :** Quelqu'un qui est né ici, qui répond toujours présent quand le village a besoin, s'il a besoin de terres, il doit fournir un document, un projet de mise en valeur et on lui donner un délai d'un an ou deux ans s'il ne réalise pas le projet on récupère les terres car de la même manière qu'il a le droit d'avoir des terres, les gens ont eux aussi le droit de récupération des terres si elles ne sont mises en valeur par le demandeur.

### **Atelier de Thianardé (près du Ndiael)**

**Joueur :** Nous sommes partis voir le Préfet, le Gouverneur, le conseil rural pour qu'on nous délibère ces terres comme zone de pâturage, mais jusqu'à présent cela peine à aboutir. Pour la surveillance de la zone pastorale, on demandera aux éleveurs des villages environnants de surveiller les parties qui sont à proximité de leur village. De ce fait, de chaque côté de la zone il y a des gens qui seront toujours là pour protéger la zone de pâturage.

**Animateur :** Comment est-ce que vous demandiez la délibération individuellement ou collectivement ?

**Joueur :** Nous demandions collectivement car c'est pour tous les habitants de la localité.



**Intervenant :** les zones pastorales sont des propriétés publiques tout le monde peut y accéder. Seulement, ceux qui habitent dans les lieux où elles se trouvent seront les privilégiés car c'est eux qui se chargeront du fonctionnement et de la surveillance. Toutefois, on a aucun droit d'empêcher les autres éleveurs du pays d'accéder à cette zone de pâturage.

### **Atelier de Keur Moussa**

**Chef de terres :** Je tiens à préciser aussi que les terres que l'on donne doivent servir soit à l'activité agricole, soit à l'élevage, lieu d'habitation ou à la cueillette. Mais on ne doit pas accepter de donner des terres à une personne qui envisage de les vendre.

**Joueur :** Effectivement ! Vendre la terre, je ne suis pas d'accord. À moins que toute la population soit d'accord sur ce point.

**Chef de terres :** Donc, on doit réécrire les textes en enlevant le droit de faire ce qu'on veut de nos terres après le partage.

**Joueuse :** Je pense que nous devons exploiter les terres non utilisées et pratiquer des techniques qui rendront les terres fertiles. Je pense que pour l'investisseur, 5 ans sera suffisant. Nous devons signer avec eux un contrat de cette durée et comme ça on verra. Je veux ajouter quelques choses. Comme l'a si bien dit la mère, c'est ma première fois de faire ce jeu et je pense que ce jeu permet de comprendre les réalités ! Ce matin j'avais dit que je n'allais rien comprendre, mais par la suite j'ai bien compris. C'est vraiment un travail instructif qui permettra à nous, agriculteurs et éleveurs, de bien comprendre la question du foncier et de la gestion des terres.

**Joueur :** Je pense que ce que nous sommes en train de faire, si on voit ça pour la première fois, on peut penser que c'est un simple jeu, mais au fur et à mesure, on se rendra compte que c'est d'une importance capitale pour nous. C'est un bon moment de sensibilisation, et moi personnellement j'ai acquis une grande expérience à travers ce qu'on vient de faire.

**Joueuse :** Je suis contente de la richesse du jeu, parce que nous n'habitons pas les mêmes villages et en pratiquant ce jeu, c'est comme si on s'était connu depuis très longtemps. Je veux vous dire seulement que c'est un jeu qui rassemble et sensibilise les populations à leurs problèmes quotidiens.

### **Atelier de Kolda**

**Joueur :** Également, je pense qu'il faut voir la superficie qu'il faut attribuer à une personne. Moi je proposerai qu'on donne un maximum de cinq hectares à chaque individu. Les gens qui ont dix, quinze hectares ne les exploitent pas et les vendent alors qu'il y a des gens qui ont besoin de ces terres-là. Il y en a aussi qui ont reçu des terres dans les zones de pâturages et cela crée des problèmes. Donc il ne faut pas affecter plus de cinq hectares à une personne.

**Joueur :** Avec un papier pour dire qu'on t'a donné une parcelle de terre pour que tu l'exploites et pour une date bien précise

**Joueur :** Et si on leur donne, ils donnent quelques choses, c'est-à-dire ils doivent faire une réalisation. On ne peut pas te donner cinq hectares sans rien y faire. Soit tu dois y faire de l'agriculture, soit de l'élevage, soit du maraichage. En tout cas il faut faire une activité pour le valoriser. Pour que quand quelqu'un vient qu'il ne sente pas que c'est une forêt, que quelqu'un est en train de travailler, et quand on te donne un terrain que tu n'exploites pas, dans deux ans on te le reprend même si ce sont les terres que tu avais, tu dois faire quelque chose parce que la terre ne t'appartient pas mais à l'état.

**Joueur :** on revient aux mêmes choses, lui il dit que pour les étrangers on leur donne des titres d'affectation et les autochtones on leur donne des titres fonciers

**Animateur :** sur quel droit ?

**Joueur :** c'est illimité...un titre foncier doit être avec toi durant toute ta vie ou durant quatre-vingt-neuf ans

**Joueur :** moi je ne veux pas qu'un habitant de la localité donne quelques choses pour avoir accès à la terre. Nous voulons qu'on leur donne des titres fonciers et aux étrangers des titres d'affectations. En ce moment-là



*s'il n'exploite pas durant deux ans nous pourrons le reprendre. Si un jour le village en a besoin ou qu'on veut mettre un forage ou une zone de pâturage on pourra le désaffecter pour le mettre ailleurs s'il est là.*

**Joueur :** *C'est là qu'il est important d'avoir une commission, parce que je pense que l'État c'est toi et moi, tout le monde quoi. Les lois sur le titre foncier sont très lourdes, et ce que nous avons à proposer par exemple le champ-là, ce sont tes grands parents qui y cultivent depuis des années et des années, et pour qu'on te donne le titre foncier sur ces champs-là, cela ne devrait pas être un problème en principe. Dans ces situations-là, ça doit être vraiment allégé, ça ne doit pas être au même titre que quelqu'un qui va en pleine brousse et qu'on lui attribue un hectare.*

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

**Joueuse :** *Nous, le comité local de sages, nous avons établi des critères pour pouvoir bénéficier des terres : il faut que la personne soit originaire du village, si un étranger vient ici, on ne vend pas de terres et on lui loue les terres et nous devons signer un contrat avec sur une durée de 5ans et pour une somme de 35 millions. Ce sont les critères que nous avons mis en place pour l'instant. Et avant d'attribuer les terres aux étrangers, c'est le comité qui doit se réunir pour prendre la décision finale, donc tout cela se passera dans le consensus total. À part cela, je vois beaucoup de personnes qui viennent ici nous demander des terres, et elles demandent entre 3 et 5 hectares. Je pense que nous devons leur donner, mais pas 3 ou 5 hectares parce que c'est beaucoup. À mon avis, on peut leur donner seulement 2 hectares.*

**Joueuse :** *Je pense aussi que nous devons faire attention, parce que même si on décide de prêter les terres cela doit être matérialisé par un écrit. Il faut qu'il y ait des documents qui montrent que nous avons prêté nos terres à ces personnes-là.*

### **Atelier de Koussanar**

**Joueur :** *Moi ce que je pense en tant que chef de village puisque qu'on veut rompre d'avec les vieilles pratiques que chaque village ait son titre foncier après avoir payé une somme d'argent ; par exemple si une personne vient et veut des terres pour son projet, le chef de village doit convoquer toute la population pour en discuter et cette dernière sera représentée par ses délégués*

**Joueur :** *Pour les demandes de terres pour l'agriculture ou pour les habitations il n'y'a aucun problème il suffit juste d'aller voir le chef de village il faut qu'il soit du village et lui expliquer ton cas il te délivre une parcelle. Ensuite si l'on t'affecte un champ et que tu exploites pendant longtemps tu deviens prioritaire, c'est-à-dire quand un autre vient pour demander ce même champ on va te demander d'abord ton avis pour savoir si tu veux l'exploiter cette année ou non. Autre chose, si une personne vient chercher une maison, elle doit voir le chef de village lui expliquer et ce dernier lui donne une parcelle. Dans ce cas il y'aura un papier car ce n'est pas un prêt, le demandeur doit donner une somme d'argent soit 5000 ou plus car la charia qui l'exige. Mais si c'est pour de grands projets demandant plusieurs hectares, il faut qu'il y'ait des retombées pour le village, que tu sois du village ou non, ton projet doit apporter quelque chose pour le village ; Mais tu viens avec ta mallette d'argent et acheter toutes nos terres sans retombées durables, nous ne l'acceptons pas car l'argent est épuisable mais si c'est un forage ou une école ou encore un dispensaire c'est bien pour nous et pour les générations futures. Voilà ce que nous avons arrêté ... [Applaudissements]*

### **Atelier de Koussanar**

**Joueur :** *Pour cultiver il faut faire une demande et on te donne un papier d'autorisation. Ce ne sera plus maintenant le cas de venir dire ici c'est mon père qui cultivait donc je vais y cultiver, si tu veux cultiver tu fais une demande on te la donne mais au début il n'y'avait pas même pour avoir de jardin tu viens tu le fais là où tu veux, mais faire une demande c'est maintenant que les gens ont commencé à le faire. Si une personne cultive un champ pendant dix ans sans papier et une autre vient pour le reprendre on lui donner si elle a des papiers, si elle remplit les critères bien sûr*

### **Atelier de Guia (près de Podor)**



**Chef de terre (dans le jeu comme dans la réalité) :** On va répartir les terres entre nous comme suit : toute personne inscrite sur mon carnet de recensement, qu'elle soit jeune ou vieille, aura la même part que moi. Si j'ai un hectare, ils auront un hectare. Moi c'est vraiment ce que je désire.

**Joueur :** comme nous avons 6 sols fertiles il faudra juste quand même que tu en prennes 3 et laisser nous les autres nous partager le reste.

**Joueur :** Ce que le chef a dit c'est sage, mais ce n'est pas représentatif de ce que nous vivons dans le cadre du foncier. Il y a toujours des conflits fonciers et les chefs de terres se servent les bonnes terres et laissent les autres. Pour que le jeu puisse être bien il faudra qu'il y ait des conflits foncier afin qu'on puisse faire ressortir toutes les difficultés liées à la terre.

**Chef de terre :** je persiste sur ma position, nous allons nous partager toute la terre. Il faut changer nos pratiques.

**Joueur :** Chef de terre, je pense que c'est bien ta démarche, mais il faudra choisir ta terre avant nous. Sinon on ne pourra pas avancer [dans la simulation] et on ne pourra pas apprendre.

**Chef de terre :** Non je ne ferai pas ainsi. C'est comme cela que je suis en train d'apprendre.

**Joueuse :** nous sommes au Sénégal et dans ce pays nous savons tous ce qui se fait : quand on est chef de terre on s'accapare toute la terre fertile.

**Chef de terre ;** Est ce que cela est une bonne chose ?

**Joueur :** Et oui, c'est vrai...Comment on peut demander au chef de ne pas faire une bonne chose ?

**Chef de terre :** Vous savez à l'intérieur de mon classeur, il y a un carnet de recensement. Même pour des aménagements hydro agricoles, on se basera sur ce carnet. Que tu sois décédé ou autre, si vous figurez sur le carnet vous en bénéficierez. A défaut de cela, il n'y aura pas d'aménagement. Ce que j'ai dit tout à l'heure, je l'ai fait cette année lorsque les dons du Croissant Rouge sont arrivés. Le préfet a insisté, également la communauté rurale, pour que je change d'idée, mais je me suis campé sur ma position et j'ai dit c'est cela ou rien. Nous vivons par la grâce et nous continuerons à vivre ainsi. Ils ont appelé les présidents d'association et l'imam, ils m'ont demandé d'expliquer au village, et tout le monde était d'accord avec moi : toute personne inscrite sur le carnet a la même part.



**Joueur :** D'accord, tu n'auras que la même part que les autres...Où es- ce que tu comptes choisir ta terre ?

**Chef de terre :** Même ça, je ne le ferai pas. Après le partage équilibré des superficies, on procédera à un tirage au sort pour voir où chacun aura sa terre. Chacun va donner son bout de bois qu'il présentera au tirage

**Animatrice :** Maintenant Chef de terre, nous avons suivi ta démarche de partage avec le tirage au sort. Au final : toi, chef de terre et Hamidou, vous n'avez pas eu de bonnes terres.

**Chef de terre :** c'est bien j'accepte, c'est un tirage c'est Dieu qui l'a voulu ainsi.

**Animatrice :** ça, c'est un bon chef de village !!!

**Joueur :** Dans la réalité, il est le chef des chefs de village.... On a beaucoup fait. Le temps passe sans qu'on s'en rende compte !

**Joueur :** Ce jeu ressemble vraiment à un jeu de djinn (génie magique) !



**Chef de terre** Nous avons dans notre carnet les noms de toutes les personnes d'ici et de toutes les personnes qui sont à l'étranger. Toute personne de votre maison qui émigre a sa part est dans votre maison et il faudra lui garder sa part. Et si vous êtes dans la maison, vous avez le devoir de veiller sur la part de ceux qui sont partis.

[...]

**Chef de terre** : il est venu me demander sa part qu'il devait normalement hériter de son grand père, et je lui ai dit que le nom de son grand-père ne se trouve pas dans le carnet. Je lui ai demandé de trouver un griot qui viendra donner sa version. C'est ainsi qu'il nous a ramené un griot qui n'est pas du village, et qui d'ailleurs dans ses paroles mentait. Je suis revenu par moi-même sur mon arbre généalogique. J'ai regardé tous les carnets des anciens chefs du village et je n'ai pas trouvé le nom de son grand-père. Je lui ai demandé d'aller voir le conseil rural pour pouvoir disposer d'un espace ou habiter et élever.

**Joueur** : vous voyez si tout le monde se comportait comme le Chef de terre il n'y aurait pas de difficultés entre les personnes et leurs rapports avec la terre. Certains volent et vendent, d'autres bénéficient des affectations amicales de terres au niveau des communautés rurales. Ce jeu nous a permis de faire ressortir toutes ces pratiques.

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

**Joueur** : La terre est un don de Dieu, la terre est sacrée et on n'a pas le droit de la vendre les terres. Si j'étais à votre place, je fais une réforme agraire et non une réforme foncière : on doit aider les personnes pauvres parce que les personnes riches peuvent avoir d'autres ressources, et maintenant on parle de réforme foncière qui concerne tout le Sénégal et moi je préfère parler de réforme agraire pour faire une solidarité en diminuant les propriétés privées et mettre l'accent sur une solidarité entre les populations locales. Maintenant on observe une domination des privés qui est basée sur l'argent, Nous devons connaître le patrimoine de nos villages, et les terres en sont une partie ainsi que l'héritage, les cultures et la tradition, donc je suis pour une réforme agraire.

### **Atelier de Kolda**

**Le diarga (chef de terre)** : Au maximum chez les petits paysans, 2 ha par personne.

**Joueur** : 3 ha, c'est mieux !

**Joueur** : Celui qui a 20 ha, on ne doit pas lui augmenter, parce que ce n'est pas une seule personne et si on donne tout à un seul les autres n'auront pas là où vivre. Si quelqu'un demande des terres il faut voir ce qu'il a déjà si ce n'est pas trop parce que c'est l'intérêt de la population qui prime sur les intérêts personnels, une seule personne ne doit pas occuper tout. C'est ça le problème, et si on ne peut pas se développer c'est parce que tu vois quelqu'un avec des milliards, alors qu'à côté il y a quelqu'un qui n'a même pas de quoi manger. Si on avait bien travaillé de Senghor jusqu'à Abdoulaye Wade, on serait développé, mais vouloir vendre tout à un riche qui vient de je ne sais d'où, alors qu'un pauvre du village ne peut pas avoir ! Ça c'est passé chez nous, l'année dernière : quelqu'un est venu pour faire des châteaux, on a déforesté mais jusqu'à présent on n'a rien vu ! Un seul hectare, s'il est bien cultivé ça peut nourrir beaucoup de gens. À fortiori 20ha. On ne doit pas bazarder les terres, sinon on va regretter

**Joueur** : le maximum, c'est trois hectares et la demande est à faire par ménage.

**Le diarga (chef de terre)** : Je suis entièrement d'accord parce que si on fait 3 ha par personne, on sait que si on affecte les terres c'est à ton nom et non au nom de ton fils. Les enfants ne pourront hériter des terres, il faut que tu renouvelles. Toute personne qui a besoin de terres, homme ou femme, si tu as 18 ans on te donne 2 ha par ménage.

**Diarga** : Et pour avoir titre foncier il faut être né dans le village et avoir 30, voire 40 ans, et c'est cela qui va constituer ton titre foncier et non de l'argent. Ta maison ou tu es né et nés tes petits enfants doit constituer ton titre foncier et non avec des milliards, ça doit changer...

**Diarga** : [en ce qui concerne l'affectation pour élevage] Djeinaba a demandé 20 ha pour les vaches, c'est trop, parce que si chacun demandait 20 ha ça ne passera pas, donc on lui donne 10 ha.

**Joueur** : les 20 ha, ce n'est pas pour elle seule, mais pour tout son village !



**Diarga** : On ne doit pas demander pour un autre.

**Joueur** : Une chose, au niveau de la zone de pâturage dans la brousse, on ne donne à personne, on fait tous l'élevage là-bas de même pour la cueillette mais pour l'agriculture on donne à chacun sa part

**Djeinaba** : il faut mettre l'élevage et la cueillette sur un même endroit, et l'agriculture à un autre endroit

**Joueur** : D'accord, donc on donne à Djeinaba 10 ha, mais ce n'est pas à elle seule, mais à tous les éleveurs de la zone, il faut valider : zone de pâturage 10 ha.

**Joueur** : 10 ha ne peuvent suffire pour l'élevage des vaches

**Joueur** : c'est juste un exemple qu'on donne, on va dire 100 ha répartis dans les différentes zones.

### **Atelier de Guia (près de Podor)**

**Joueur** : La question fondamentale est comment gérer la terre tout en minimisant les risques. Les propositions doivent aller dans ce sens.

**Joueur** : Je pense que pour réapproprier les terres aux populations, il faut essayer de faire des affectations sous forme de titre foncier aux différentes familles de la localité par exemple. Ceci leur permettra de pouvoir exercer certaines activités et de pouvoir faire des prêts à la banque, par ce qu'elles ont une certaine garantie maintenant.

**Joueur** : Essayons de s'entendre. Il faut qu'on tienne compte de nos réalités et de nos besoins. Ne pensons pas seulement à nous mais aussi à d'éventuels étrangers.

**Joueur** : Je pense que nous tous, nous sommes des chefs de terres. Il faut cependant mettre en valeur nos terres. On a divisé le territoire en fonction de nos activités. Il faut maintenant lui [étranger] octroyer quelque part un endroit où il pourra exercer ses activités.

**Joueur** : Je pense que ce n'est pas le moment de négocier avec lui. Il veut acheter des terres et on ne vendra à personne nos terres. En plus, on ne veut pas accueillir des privés chez nous mais de simples agriculteurs comme nous. Ce qu'il cultive ne nous arrange pas également. On n'a rien à y gagner.

**Joueur** : De toute façon, il ne faut pas seulement parler de lui vendre les terres. Il faut aussi qu'il nous dise ce qu'on gagne en retour dans son projet. Il faut aussi lui fixer un délai. Il ne va rester ici éternellement.

**Joueur** : Moi, je pense que 20 ans c'est trop. Durant 20 ans, n'importe quel événement peut se produire entre lui et nous. Il faut ramener les 20 ans en 10 ans renouvelables.

**Joueur** : Il faut tenir compte du type d'aménagement et définir clairement le contrat. Après les aménagements, il faut créer des GIE et attribuer les terres sous la tutelle des GIE. Aussi, je pense comme les autres que les 20 ans sont trop.

**Joueur** : Je ne partage pas l'idée de la tutelle des terres par les GIE. Mon grand-père par exemple est un analphabète mais il est le plus grand propriétaire terrien du village. Il faut que la tutelle des terres revienne au village ou à la Communauté rurale. Par ce que, les GIE peuvent disparaître alors que la Communauté rurale ou le village sont des institutions éternelles. Les 20 ans sont aussi à revoir.

**Joueur** : Il faut écrire et signer le contrat « Une fois les 10 ans terminés, il faut qu'il s'en aille. Superficie : 500 ha dont 250 pour l'investisseur et 250 pour le village. Durée d'exécution : 10 ans non renouvelables. Les terres sont affectées au nom du village. Frais de campagne à supporter par l'investisseur. À la fin du contrat, les matériels et équipements resteront dans le village La main d'œuvre doit être locale.

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

**Joueuse** : Au préalable, dans les demandes il est crucial de spécifier ce que l'on veut faire avec les terres, dire quoi faire.

**Joueuse 1** : Une personne dépose sa demande au chef de quartier, mais il n'a pas le droit de traiter la demande tout seul. Il doit convoquer le chef religieux, le conseiller du quartier, le représentant des jeunes, le représentant des GPF, etc., pour qu'ils traitent le cas ensemble en se basant sur les critères qu'on a défini et qui arrangent tout le monde



**Joueuse 2 :** Je veux préciser que personne n'aura désormais le droit de donner des terres sans pour autant que le comité soit au courant. On va poser des chartes visant à sanctionner celui qui l'aurait fait ! Ces chartes seront applicables à tout le monde sans exception !

**Joueuse 1 :** Nous, on est là pour qu'il y ait une bonne gestion. Les terres appartiennent à toute la population et même nous qui les gérons, nous faisons partie de cette population. Ça ne serait pas rationnel de donner les terres pour qu'elles deviennent la propriété privé de quelqu'un, alors qu'un autre habitant peut avoir besoin d'exploiter ces terres lui aussi. On ne va pas donner des terres pour que la personne donne de l'argent en échange, car on a les mêmes droits sur les terres. On peut donner des terres pour que la personne l'exploite et à la fin de la récolte elle va le rendre, parce qu'il peut avoir une autre personne qui voudrait exploiter ces terres lui aussi !

**Animatrice :** Donc, vous affectez pour une campagne ?

**Joueuse 1 :** S'il veut continuer à l'exploiter aussi, on peut lui permettre de continuer.

**Animatrice :** ok, donc, c'est pour une campagne renouvelable.

### **Atelier de Tattaguine (près de Fatick)**

**L'Huissier (un nouveau joueur) :** Pour les enregistrements fonciers, quel nom va ton mettre ? Le comité ? Le village ? La famille ou la personne ? C'est vous qui devez choisir.

**Joueur 1 :** Comme c'est chacun avec son champ, moi je voudrai qu'on y mette mon prénom, mon nom.

**Animateur :** En réalité tes champs t'appartiennent à toi seul ou bien tu les partages avec d'autres ?

**Joueur 1 :** Je te l'avais expliqué, les champs appartenait à notre grand père. Maintenant je suis l'ainé de la famille. Si on doit avoir un enregistrement foncier, je vais me concerter avec mes frères sur la situation et s'ils sont d'accord pour que je les représente, on va les mettre sur mon nom. Mais en réalité, je les partage avec eux. Je pense qu'ils ne vont pas me refuser cela, mais quant à moi tout ce que je dois entreprendre à l'avenir ce sera avec leur consentement.

**Joueur 2 :** je ne suis pas d'avis avec ce qu'il vient de dire. Parce qu'il se pourrait que ces familles soient grandes (famille polygame) où les frères partagent le même père seulement, mais pas les mêmes mères. De ce fait, si on enregistre les terres sur le nom de l'ainé, à un certain moment cela n'engendrera que des litiges fonciers. Si un père de famille meurt et laisse un héritage, on doit donner à chacun sa part, après cela on pourra faire des enregistrements fonciers.

**Animateur :** Si je résume ce qu'il vient de dire (joueur 1). Il propose qu'on donne des enregistrements fonciers pour lesquels tu pourras faire tout ce que tu voudras mais tu n'as pas le droit de vendre. Dans ces papiers fonciers, figureront les noms des chefs famille qui partagent les mêmes pères et mères. Par contre, si c'est une grande famille et que le père meurt, on va procéder d'abord à l'héritage ensuite on fera l'immatriculation. Vous êtes tous d'accord sur cela ?

**Joueurs :** Oui, d'accord !

**Joueur 4 :** Je pense que si on y met le nom d'une personne ça va amener des problèmes plus tard. On peut mettre plutôt le nom d'une famille, d'une cellule ou de quelque chose de ce genre, mais pas le nom d'une personne.

**Joueur 1 :** Mettons les noms de ceux qui avaient débroussé les champs.

**Joueurs :** Eux ils ne sont plus (Rires...)

**Joueuse 11 :** Écoutez-moi ! Nous habitons le village [REDACTED] mais maintenant nous demeurons ci. Samedi passé, il y avait une cérémonie pour nos aïeuls là-bas, on y a passé la journée. Il y a beaucoup de champs la bas mais aucun habitant issu de là-bas et habitant aujourd'hui ici ne peut partir cultiver sur ces champs. Moi quand j'y suis allé, on m'a même montré là où a naquit mon aïeul (il a rendu l'âme il y a trois ans, à 96 ans) mais aujourd'hui nous avons aucun droit là-bas mes frères et moi.

**Joueur 2 :** Moi ce que j'en pense, c'est comme l'exemple qu'elle vient de donner : puisque qu'ils ne sont plus dans le village, la commission de ce village doit donner les champs aux nouveaux habitants. Si quelqu'un quitte pour aller vivre ailleurs et un autre vient pour demeurer, la commission doit se charger de lui attribuer



des terres pour qu'il s'en occupe. Par ce que dans chaque village il y'a des départ et les demeurant savent clairement que ces derniers ne vont pas revenir. Donc la commission va voir les terres qu'on n'utilise plus pour les donner à ceux qui viennent d'arriver.

**Joueur 4 :** J'ai une question : suivant la discussion on s'était dit que la commission va nous aider à avoir des enregistrements fonciers, mais on n'a pas le droit de vendre ni garantir. Et celui-ci (le businessman) est venu avec son argent pour avoir des terres. Le fait qu'il donne son argent pour avoir des champs ne pensez-vous pas que cela ressemble à une sorte de vente ou bien une garantie ?

**Joueur 1 :** Ce sera une condition pour une durée bien déterminée. Après cela il va repartir. Puisqu'il est venu pour travailler pendant dix ans, il doit mettre quelque chose dans nos mains comme sorte de dédommagement. Après nous allons partager cela en famille.

**Joueur 4 :** Un dédommagement ne fait point perdre à quelqu'un son champ. Cela ne signifie en rien une vente ni une garantie. Il se dira : puisque je compte utiliser ces terres et j'espère y gagner quelque chose, donc je mets ceci dans vos mains comme sorte de consolation. D'ailleurs, c'est ce qui se fait traditionnellement dans ce genre de contrat. Celui à qui on a prêté une terre après usage il va la rendre à son propriétaire.

### **Atelier de Fandène (près de Thiès)**

**Chef de quartier :** Je vous ai convoqué pour qu'on donne suite aux demandes qu'on a reçues. On a 9 demandes, huit viennent des habitants de la localité, et l'autre vient d'un étranger qui veut investir dans notre zone. Avant de procéder aux dons, je voudrais qu'on fasse un rappel des critères pour accéder à la terre pour savoir qui aura des terres et qui n'aura pas de terre. Ces gens ont demandé aujourd'hui mais dans l'avenir d'autres personnes vont venir

**Conseillère de quartier :** Merci beaucoup chef de quartier, vous êtes toujours dans le droit chemin, car vous avez convoqué tout le comité avant de donner des terres. Dans les critères on avait dit qu'avant de donner des terres à une personne il fallait qu'elle soit de la localité, qu'elle fasse des activités agricoles et qu'elle soit majeure. Comme tous les membres du comité sont là, je vais vous redonner la parole pour qu'on étudie ensemble les dossiers

**...Animateur :** Donc, vous avez spécifié les gens qui doivent avoir les terres. D'abord les gens qui habitent dans le village, ensuite les originaires de la zone, vivants ailleurs et ayant les moyens de les exploiter, enfin tout investisseur capable d'exploiter les terres. Vous en avez défini deux types : les nationaux, et les étrangers qui seront soumis à des exigences plus rigoureuses. Et c'est une commission qui distribuera la terre, commission dans laquelle seraient représentées toutes catégories sociales et professionnelles. La terre qui sera donnée, personne ne pourrait la revendre ni la donner à quelqu'un, ni la laisser en héritage à ses enfants. Tu ne pourras pas la prêter aussi à quelqu'un d'autre qu'un membre de la famille. Ensuite, vous avez évoqué la partition des terres en zone agricole et en parties d'élevage. Puis, si nous récapitulons ce qui a été dit, il y a trois niveaux de gestion des terres. Au niveau familial pour gérer leurs terres de la famille. Au niveau villageois pour gérer les terres des villages et au niveau communautaire pour s'occuper des terres de la localité. Pour les droits vous avez dit que si on vous attribue une terre et que vous ne la cultivez pas, la commission peut la reprendre et la donner à un autre, passé un délai établi. Si quelqu'un part en laissant des terres sur lesquelles il a déjà investi, on lui versera une compensation à hauteur de son investissement. Si aussi il y'a aussi des déplacés suite à des calamités naturelles, c'est la commission qui statuera pour leur attribuer des terres. Pour la redistribution des terres, les anciens propriétaires terriens doivent avoir une part importante et le reste on le donne à la commission... On peut dire que c'est le comité de village qui délivre le papier mais il sera signé par le tribunal départemental.

### **Atelier de Kolda**

**Joueuse :** ce que je peux ajouter un peu c'est que la commission doit décider ensemble avec le gouvernement parce qu'il est difficile d'enlever le gouvernement dans la gestion foncière, donc nous devons voir ensemble comment on va faire pour travailler avec le gouvernement et comment mettre en avant nos intérêts et ceux de nos habitants. Ensuite on ne peut pas ignorer les populations parce que la commission représente la population et donc ces populations doivent donner leurs avis sur la gestion foncière des terres en collaboration avec la commission.



## Atelier de Keur Moussa

**Joueur 1 :** tous les problèmes du Sénégal tournent autour de la question que vous venez de poser. Le foncier est donné par l'État, les communautés rurales les « lamane » et même les individus. Mais de tous les textes qui régissent la question foncière il n'y en a aucun qui arrange le paysan car soit tu es un grand marabout et tu as accès au foncier, soit tu es politicien tu as aussi accès aux terres, et même s'ils ne respectent pas ce pourquoi on leur avait donné ces terres personne ne les récupère. De ce fait, ceux qui régissent les textes devraient d'abord descendre sur le terrain avant de faire quoi que ce soit. Malheureusement, pour s'en sortir dans ce pays il faut savoir contourner les textes. Il faut des garde-fous pour contrôler la gestion des terres afin d'éviter les pratiques illégales. Mais aussi la municipalité ne doit pas prendre des décisions et les imposer aux gens. L'année passée elle a attribué des terres à une personne jusqu'à affecter une partie de mon champs sans m'aviser. Et celui à qui on a affecté ces terres ne fait que les vendre ! De ce fait je crois qu'on ne doit pas laisser cette compétence à la municipalité seulement, il faut consulter tous les acteurs concernés par la question foncière.

**Joueur 2 :** tout ce dont on parle est causé par l'accaparement des terres. Et c'est la faute de l'État et des communautés rurales. Je crois que si on avait laissé les terres aux héritiers, la distribution allait être plus équitable. Parce que partout où il y a des personnes qui possèdent de grandes surfaces, on a constaté qu'elles l'ont eu par le biais de l'État. Donc je suppose que la loi qui régit la gestion foncière n'est pas bonne. .

**Joueuse:** j'emboîte le pas de mon confrère demba, je crois que la gestion du foncier doit être laissée aux héritiers, car nous avons tous vu les problèmes que cette loi concernant la question foncière a suscité. Par exemple pour déclasser des forêts classées, je crois qu'on devait nous aviser au moins. Cette loi sur le domaine national ne profite qu'aux personnes puissantes. Par contre, j'ai une inquiétude par rapport aux héritiers car nos ancêtres ne donnaient pas les terres en contre-parti d'une somme versée et pourtant les jeunes d'aujourd'hui le font.

**Joueur 3:** je ne crois pas que les agrobusiness peuvent régler les problèmes de l'agriculture ou le problème des paysans. Car ils ne sont là que pour leurs propres intérêts. Il faut qu'on se détrompe, aucun agrobusiness ne vient là pour l'intérêt des paysans ou du pays. Ils emportent tout ce qu'ils gagnent chez eux et malheureusement même ce qu'ils cultivent on ne le consomme pas souvent et ils dégradent en même temps nos sols avant de partir. Donc nous devons nous même réfléchir sur comment promouvoir notre agriculture et pour cela il faut que l'État y mette sa main. Au lieu de se partager nos ressources au niveau des ministères. L'État t doit aider les paysans à aménager leurs terres et construire des forages. On doit accorder aucune place aux agrobusiness car nous avons une population qui augmente.

**Joueur 4** la première chose que j'exige par rapport aux agrobusiness c'est qu'on ne doit pas affecter les terres sur leur nom mais au nom des paysans avec lesquels ils travaillent. Ensuite, associer l'État dans les activités pour que tout soit passé sous contrat comme cela on aura des juristes qui pourront tout gérer.





## Femmes et foncier

### Atelier de Guia (près de Podor)

**Joueuse 1 (au chef de terres) :** Je ne suis pas la dernière à venir. Nos parents sont venus en même temps que vous dans la localité. [Rires du groupe]. Nous avons les mêmes parents. Donc la responsabilité que tu détiens des terres, j'en ai aussi... Nos parents sont de même père et mère. J'ai les mêmes droits que toi. Comme que je suis une femme, ils veulent me minimiser ! Je ne suis pas à minimiser, parce que quand j'avais cultivé [dans le jeu], j'ai récolté plus que lui. Il n'avait même pas de quoi payer son ouvrier. Alors que moi, j'ai pu nourrir ma famille et il me reste cinq tonnes [5 billes] que j'ai mises dans mon grenier. [Bravos suivis d'applaudissements]



**Chef de terre :** Mais, vous ne faites pas partie des terres, vous n'avez pas de force. La répartition émanant de Dieu est guidée par la sagesse. Ce qui nous appartient, elle aura sa moitié. Une fois chez son mari, elle aura aussi une terre, donc, nous aurons la même part.

**Joueuse 1 :** Nous aurons la même part ! Parce que j'ai la même légitimité que lui ! Il veut me minimiser parce que je suis une femme. On doit voir ceux qui sont capables de gérer les terres et de nourrir leur famille, pour leur donner des droits. Si je laisse tout entre ses mains, il risque de vendre ça aux privés. C'est ce qu'on refuse ! Nous sommes prêts à mourir pour nos terres. !

### Atelier de Fandène (près de Thiès)

**Animatrice :** En ce qui concerne cet atelier, on va innover : chaque femme présente ici va essayer de jouer un de ces rôles, qui ont été décidé par les associations de femmes, pour qu'on discute mieux du problèmes des femmes avec le foncier :

- ✦ Une femme qui a grandi ici puis s'est mariée ici.
- ✦ Une femme qui s'est mariée ici mais qui n'est pas d'ici, et qui a eu des enfants qui sont nés tous ici.
- ✦ Une femme qui habite ici, et qui a perdu son mari c'est-à-dire est devenue une veuve.
- ✦ Une femme qui habite ici, s'était mariée puis a divorcé. Mais n'empêche elle continue de vivre ici.
- ✦ Une femme qui est célibataire.
- ✦ Une femme qui n'est pas d'ici, vivait ici avec son mari, mais est devenue veuve. Cependant elle reste ici à cause de ses enfants.

**Une joueuse :** Si tu regardes aujourd'hui, si tu observes nous les femmes qui sont dans la brousse, c'est nous qui cultivons beaucoup plus la terre que les hommes. Ce sont les femmes qui cultivent, ce sont les femmes qui font l'élevage et la cueillette, ce sont les femmes qui font tout. Que tu fasses de l'agriculture ou de l'élevage ou de la cueillette, aujourd'hui si tu observes même du point de vue des rendements, ce sont femmes qui obtiennent plus de rentabilité. C'est pour cette raison, lorsqu'on décide de la terre, les femmes doivent être au milieu, on ne doit pas les en priver, on doit les mettre là-bas puisque leurs forces y est, et tout ce qui arrive et qui concerne le foncier, on doit en faire bénéficier les femmes et les renforcer aussi. Mais la terre, si tu perds la terre, t'as tout perdu, puisque si tu vis, c'est la terre, et si tu meurs, c'est la terre. Donc tu sais que la terre ne doit pas être minimisée..., donc prenons soin de terre et que personne ne viennent nous la prendre. C'est elle qui constitue notre force. Moi c'est tout ce que je voulais en parler.



**Divorcée :** Comment allez-vous ? Il se trouve que j'ai eu un problème avec mon mari et il m'a répudié alors que j'ai eu avec lui quatre garçons et deux filles. Maintenant, quand on s'est disputé je lui ai demandé ma part sur les terres, parce que je pense prendre mes enfants pour m'installer dans un autre village. J'étais venu voir le lamane pour qu'il m'aide dans ce combat et qu'il me donne des terres pour qu'on puisse travailler, mes enfants et moi.... J'entends dire des rumeurs, on devrait parler au lamane, parce qu'on dit qu'il donne des terres de manière illégale à des personnes riches venues de l'extérieur. C'est nous qui habitons dans ce village, c'est à nous qu'il devrait donner les terres; nos enfants sont là sans rien faire.

**Joueuse :** Comme nous avons convoqué cette réunion nous les femmes que chacune prenne la parole, parlez !!!

**Veuve :** Voilà ! C'est cela ! Donc toi, tu as distribué toutes nos terres à d'autres personnes ! C'est pour cela qu'il refuse de me donner mes six hectares. Ça mérite d'être réglé, on doit raisonner ce lamane ! Il faut aller lui parler parce qu'il est entrain de filer du mauvais coton !

**Mariée :** Salut monsieur le lamane, je suis venue voir pour que vous me donniez ma part sur les terres car j'ai entendu que tu es en train d'en distribuer. Je suis née dans ce village, j'y ai passé toute ma jeunesse et je me suis mariée ici. Quand je me suis mariée, j'étais partie rejoindre ma maison conjugale, mais mari refuse de me donner ma part sur ses terres. Il dit qu'une femme ne doit pas avoir de terre, c'est pourquoi je suis venue moi-même vous demander ma part. Car je suis à la tête d'un groupement et nous voulons aussi avoir des terres pour cultiver.

**Divorcée :** Dans le monde d'aujourd'hui c'est la femme qui gère toutes les charges de la maison. C'est moi qui supporte les difficultés de la maison avec mes enfants. Une chose est possible : comme il m'a répudié, il doit me donner ma part sur les terres, et toi aussi, qui est le chef de terre, tu dois aussi me donner ce que je te demande parce c'était ton grand père et le mien qui étaient les premiers à s'installer dans ce village.

[...]

**Chef (une joueuse):** Écoutez-moi, il y a eu la sécheresse et en tant qu'hommes, vous n'êtes pas resté pour retravailler le sol et celles qui étaient là ont revalorisé le sol, ça leur revient maintenant.

**Joueuse (jouant un homme) :** Chef de terres, il y avait eu la sécheresse et en tant que chef de famille on était parti voir ailleurs. Maintenant que c'est fini, on est revenu reprendre nos terres parce que c'est à nous, il fallait juste leur prêter !

**Joueuse :** Chef de terres, nous, on veut la paix, je te demande de leur redonner leur terres.

**Joueuse :** Hé, moi, je ne suis pas d'accord avec elle !

**Joueuse (jouant un homme) :** Tu travaillais les terres d'autrui !

**Joueuse :** Personne ne va me le reprendre !

**Joueuse :** Chef de terre, moi, je suis veuve et tu m'avais donné qu'un le sol dégradé où on ne pouvait faire que de la cueillette, Maintenant, je l'ai revalorisé, j'ai commencé à faire l'agriculture et tu reviens pour me le reprendre ! Qu'ils partent voir ailleurs !

**Chef (une joueuse):** Soyez tranquille, ceux qui étaient partis n'auront rien ici. Lorsqu'ils sont partis, ils n'ont même pas averti. Depuis le temps de mes grands-parents, si on te donne des terres et que tu ne les exploites pas, on les réaffecte à un autre...Si vous touchez aux terres, je vous conduis à la gendarmerie !

**Joueuse (jouant un homme) :** Ce chef, on l'a responsabilisé mais il n'est pas digne d'un chef, comment peux-tu réaffecter les terres des autres qui étaient partis pour la sécheresse ? On va à la police, parce que, nous, on était parti travailler, avoir de l'agent pour revenir creuser des puits et revaloriser les terres. Tu t'es basé sur quoi ?

**Chef (une joueuse):** Je vais appeler la gendarmerie !

**Imam :** Chef de terres, il faut que tu sois calme, parce qu'entre habitants il faut la paix.

**Chef (une joueuse) :** Je suis une femme, mais aucun homme ne peut me contraindre dans mes droits. S'ils veulent le sol qui reste, je leur loue ça, mais je ne vais pas les donner.

**Berger :** Chef, si tu me redonne là où j'étais, dans deux ans je vais revaloriser ça parce que j'ai beaucoup de vaches !



**Chef (une joueuse) :** Les femmes à qui j'avais donné les parcelles, elles ont fait l'agriculture et l'élevage, elles ont plus de vaches actuellement que toi !

[...]

**Joueuse :** c'est exactement ça dans la réalité : la femme ne peut pas voir son enfant pleurer de faim alors que l'homme quand il est fatigué, il s'en va. C'est là encore une raison de plus pour donner de la terre aux femmes, de la terre fertile et à proximité de la maison pour pouvoir à midi rentrer et préparer le repas... Mais des terres situées à des kilomètres, quand est-ce que tu vas rentrer pour préparer ? Mais aussi un espace suffisant et non regrouper 45 voire 80 femmes dans un groupement ! Pour 1ha pour toutes en fin de compte !! Donc, il faut pour les femmes des terres fertiles, proches et suffisantes.

**Chef (une joueuse):** Il y a des hommes qui ne peuvent concevoir qu'on donne des terres à des femmes. Moi, mon mari a eu une altercation avec son frère, qui disait qu'on gâte les femmes et que c'est pourquoi les femmes ne respectent plus les hommes. En ce moment mon mari était président de la communauté rurale et on avait donné à une femme des terres. Elle a trouvé des financements et on voulait lui refuser l'accès aux terres, Chacun de nous ici est originaire d'une localité et pratique une religion, moi-même je reste ici à parler de parité, et si je rentre chez mon père, je me conforme avec ce que l'Islam a dit. Quand on dédommageait les propriétaires de terres, on a fait la même chose, homme deux et la femme un. La parité existe mais chaque religion a sa manière de l'appliquer, de toute façon on doit responsabiliser les femmes.. La religion n'a pas empêché les femmes mais c'est plutôt la tradition...des hommes.

[...]

**Joueuse :** Nos frères, nos époux, ne nous donnent pas des terres... Et maintenant le gouvernement a amené la réforme foncière ! Mais, nous, les femmes rurales, on ne s'y retrouve pas ! C'est pourquoi on s'est levé en tant que femmes. On va organiser une marche pour dénoncer ce fait !!

**Célibataire :** Levez-vous, venez ! J'ai entendu leur discussion : un blanc lui a encore donné dix millions pour qu'il lui vende nos terres. Il est en train de les lui vendre. Si vous ne réagissez pas nous serons foutues, une catastrophe va nous arriver !.

**Les femmes se lèvent et commencent à organiser une marche autour du plateau de jeu pour dénoncer l'injustice...**



**Femmes :** Il a vendu toutes nos terres aux blancs et nous n'accepterons jamais cela. Levons-nous et combattons le jusqu'au bout.

**...Animatrice :** Ah, il fait chaud au village, ça a chauffé... Comme il y'a un problème, réunissons nous pour trouver des solutions !

**Veuve :** Salut tout le monde, nous voici maintenant tous réunis : discutons pacifiquement. C'est vrai qu'il faisait trop chaud les jours passés dans ce village, mais comme on dit avec le temps tout se guérit.

**Mariée :** Dieu a fait de nous des femmes et ils disent que nous ne devons pas avoir de terres. Comme c'est nous qui gérons les maisons et les enfants, et le monde a changé, donc nous devons changer nous aussi pour nous adapter. Dans ce village, les hommes ont commencé à vendre leurs terres et notre chef de terre aussi est en train de tout vendre à des bailleurs, si nous ne réagissons pas ce sera très critique pour nous et nos enfants dans l'avenir. Imam, voici le lamane, parle lui !!!

**Imam :** Ben... lamane, les femmes étaient venues me voir chez moi pour te clamer; elles disent que tu as pris la moitié des terres pour toi seul, et sur l'autre moitié tu en as beaucoup vendu et tu as laissé un nombre très petit de parcelles pour le village. Et moi je leur ai dit que je ne vais pas rester les bras croisés alors que vous



m'avez choisi comme votre guide religieux. Maintenant ce que je veux savoir c'est pourquoi tous ces problèmes dans ce village, qu'est ce qui se passe ?

**Chef de terre :** Je vous remercie imam et je vous respecte très bien. Le problème est que ces terres appartiennent à mon grand-père ! Il y'a des femmes qui voulaient que je leur donne deux à six hectares, mais finalement ça ne sera plus possible je ne peux même pas deux hectares, car un autre blanc m'a appelé hier il veut encore d'autres terres.

**Imam :** Chef de terre si tu veux entendre la vérité et t'entendre avec la population, tu n'as qu'à m'écouter. Ces affaires de « c'est mon grand-père qui débroussé ou pas » n'a pas de sens ici : c'est dépassé ! Si ça ne dépendait que de ton grand-père le village était disparu. Ton grand-père est mort il y'a très longtemps, nous t'avons seulement choisi par souci de bienveillance en l'honneur de ton grand-père, sois raisonnable ! Si tu vends les terres où vont aller les enfants qui vont venir ? Il y'a une femme qui était venue ici disant que son mari l'a répudié et tu refuses de lui donner sa part sur ses terres, c'est toi qui devait la soutenir sur ce combat. Car son mari s'est tourné vers une autre femme et l'a abandonné elle et ses enfants.

[...]

**Chef de terre :** Imam, j'ai entendu vos discours. Cette femme, qui est entrain de réclamer, j'ai déjà donné à son mari.

**Imam :** Mais elle n'a plus de mari !

**Femmes :** Nous n'allons jamais accepter cela.

**Divorcée :** Il a donné deux hectares à la célibataire, on dirait qu'il y'a quelque chose entre le lamane et cette dame [Rires...], c'est sa petite. Nous n'allons jamais accepter cela ! Avant qu'on ne continue, il doit donner un hectare au groupement !

**Divorcée :** Notre groupement n'est pas petit ! Nous sommes soutenues par des ONG, nous allons cultiver des « laydours » pour que les habitants du village se soignent avec. On va planter des arbres fruitiers et chaque mois nous pouvons épargner au six moins cent mille francs, aider les nécessiteux sur cet argent...

**Chef de terre :** Ah... vos activités sont très importantes, je ne le savais pas ainsi, je vais vous donner un ou deux hectares.... Imam, la paix est revenue, je les ai donné des terres. Avant que nos enfants arrivent, on aura d'autres terres.

**Femmes :** Où allons-nous trouver ces terres ? Tu penses que la terre c'est de l'élastique, elle s'élargit ? Notre lamane n'est pas bien informé hein. Si elle ne diminue pas, elle ne peut pas augmenter ! Plus les gens vont augmenter plus la terre diminuera !

**Joueuse 7 :** Les problèmes dont nous parlons existent réellement, on voit effectivement des élus qui vendent les terres à des étrangers. Comme nous l'avons joué dans le scénario, si tu viens demander des terres on te fait courir « aujourd'hui, demain, après-demain... » à n'en plus en finir ! Ils n'acceptent pas de te signer des papiers clairs. Mais par contre, si un étranger vient avec ses millions, ils vont faire des lobbyings pour lui donner les terres. Alors, toi qui habite dans le village, tu as dix enfants et chacun est à la recherche de l'emploi, toi-même, il se peut que tu n'aies pas de job, et les choses se compliquent davantage.

**Joueuse :** Je crois qu'il est possible de donner à toutes les femmes mères de familles des terres, c'est elles notamment qui assurent les charges de la famille et s'occupent des enfants. Et les hommes maintenant aiment la facilité, ils ne travaillent plus les terres et veulent aussi nous priver de cultiver les champs qui sont nos principales ressources. Maintenant ils disent qu'épouser une femme, c'est juste un contrat, comme ça les hommes après le divorce récupèrent tous les biens qu'ils avaient donnés à la femme. Nous sommes vraiment pour un partage équitable des terres entre les hommes et les femmes. Et s'il y a une loi qui va prévoir l'affectation de terres,, elle doit prendre en charge les préoccupations des femmes. En ce qui concerne les enfants, ils doivent hériter des terres de leurs parents. Certains enfants dont les mères ont divorcé avec leur père, ne parviennent plus à bénéficier des héritages de leurs parents.

**Joueuse :** Tout ce que vous avez évoqué reflète la réalité. Je peux vous donner l'exemple d'une femme mariée de notre village : quand elle est venue dans la maison conjugale, elle a trouvé des coépouses sur place. On lui a certes donné des terres, mais à un moment donné elle a divorcé et ce dernier a récupéré toutes ces terres ! C'est une réalité dans nos campagnes.



**Joueuse :** *Moi, je pense que [pour la femme] le village d'origine et le village d'accueil, c'est la même chose, l'essentiel est que nous ayons des familles et des terres. La maison conjugale et la maison paternelle sont pareilles.*

**Joueuse :** *Si vous êtes une femme, et que tu es venu seulement par des liens de mariage et que tu as des terres pour travailler, tu dois aller voir le chef de village pour avoir un accord pour pouvoir bénéficier de ces terres. Et c'est une obligation car cette femme est désormais un habitant du village. Si je vous donne mon cas, mon père est décédé et on n'avait pas partagé les terres, et tous mes frères étaient partis à Dakar pour chercher un travail. C'est moi seule qui était restée au village pour cultiver les terres, j'avais fait beaucoup de cultures surtout celles des légumes...Mes frères qui étaient partis à Dakar reviennent pour me dire qu'ils veulent reprendre les terres et les donner à d'autres personnes ! J'ai complètement refusé qu'on cède les terres à d'autres personnes ! Il y avait des terres non exploitées et je leur ai dit de prendre ces terres-là et de les cultiver, pour qu'ils puissent prendre en charge leurs besoins. S'ils décidaient de vendre ces terres, j'étais prête à aller voir le chef de village pour régler le problème. Et par la suite on a divisé les terres et chacun a pris sa part en prenant en compte mes propres terres.*

**Joueur :** *Moi, j'ai préparé cette journée hier nuit, après la première journée d'atelier : je crois qu'on doit donner à la femme... On doit donner de bonnes terres aux femmes pour leurs activités. Il faut arrêter la discrimination dans l'attribution des terres. Il faut aussi permettre aux femmes d'hériter des terres, de leurs parents mais aussi de leurs maris.*

**Joueuse :** *Assalamaykoum, je salut tout le monde ! Je suis d'accord avec lui, la femme doit avoir accès aux terres. Si c'est une femme veuve ou divorcée et qu'elle a des enfants, si on lui refuse l'accès à la terre ça va être difficile pour elle étant donné qu'elle doit nourrir sa famille. Donc nous demandons de l'aide auprès des chefs de terres ou des conseils ruraux pour qu'ils nous permettent d'hériter des terres pour qu'on puisse faire nos propres activités*

[...]

**Chef de terres (à une joueuse) :** *Toi, aussi, reviens à la raison, laissons certaines choses de côté. Tu es mon amie d'hier avec ton mari, ne laisses pas Satan semer le doute entre nous. Alors je te supplie qu'on enterre la hache de guerre avant que ça nous complique la situation d'avantage.*

**Joueuse :** *Comment peut-tu distribuer des terres à qui tu veux, en ayant des penchants pour certaines femmes pour en retour espérer avoir leur gentillesse, leur tendresse ! Je veux tout juste avoir une terre.*

**Chef de terres:** *je te la donnerai.*

**Joueuse :** *c'est tout ce que je souhaite...Va déterrer, il y'a un truc que j'ai mis là-bas pour te jeter un sort.*

**Chef de terres:** *ne fais pas ça toi aussi.*

**Joueuse :** *Oui, vas-y.*

[...]

**Chef de quartier :** *La première demande est envoyé par Aissatou Diallo, elle est de la localité de Fandène, elle veut deux hectares pour faire son activité agricole. Comme elle est de localité et qu'elle a une part sur les terres dont on assure la gestion, moi je suivrais votre décision, je pense qu'on peut lui affecter des terres, car elle remplit les critères et elle veut faire une activité familiale.*

**Joueur 1 (représentant des jeunes) :** *C'est vrai qu'elle remplit les critères, mais la question que je me pose est : est ce qu'elle peut exploiter tous les deux hectares ? Car on a d'autres demandes et ce ne serait pas intéressant de donner des hectares et que la personne n'exploite pas. Je veux qu'on lui donne ce qu'elle peut exploiter seulement, chef de quartier.*

**Chef de quartier :** *C'est important ta remarque, cela veut dire que personne n'a le monopole de la vérité, les grandes personnes peuvent avoir une bonne idée mais les jeunes aussi. Pour l'accès aux terres les droits sont égaux pour l'homme et pour la femme. La femme peut exploiter ce que l'homme peut exploiter, s'il y'a les moyens. Donc on va lui demander si vraiment elle a les moyens de mettre en valeur deux hectares, parce qu'on ne peut pas donner des terres qu'elle n'exploite pas alors que d'autres pouvaient les exploiter.*

**Joueuse 1 (représentante des groupements féminins) :** *je vais l'appeler par téléphone ! « Allo, Aissatou Diallo ? »*



**Joueuse 2:** Allo, je m'appelle Aissatou Diallo, j'ai demandé à avoir deux hectares pour mon fils et moi. Si c'était pour moi seule, je pourrais me contenter d'un petit espace pour mon activité, car si j'y mets les éléments nécessaires, ce petit espace peut avoir de bon rendement même si c'est petit.

**Joueuse 1 :** Chef de quartier, je l'ai appelé, et elle a dit qu'elle demande des terres pour elle et son fils.

**Joueuse 3 :** Aissatou diallo est une femme courageuse, elle a toujours fait l'agriculture même si elle n'avait pas de terres : c'est son voisin qui lui avait prêté une parcelle. Maintenant que son fils qui était à l'étranger est de retour, ils veulent travailler ensemble c'est pourquoi elle demande ces deux hectares.

**Chef de quartier:** est-ce que tous les membres du comité sont d'accord pour qu'on lui donne deux hectares ?... donc Aissatou Diallo a deux hectares.

**Joueuse 3 :** Délégués, on a une autre demande venant d'un groupement appelé groupement Déggo, toujours dans la zone de Fandène !

**Chef de quartier :** Personne n'a plus droit aux terres que les groupements féminins, qui sont constitués de femmes qui sont des chefs de famille, épouses, mères... : Si le groupement exploite des terres, les revenus peuvent nourrir toute une communauté et les femmes pourront aussi financer les études de leurs enfants grâce aux rendements... Donc conseillère, je te charge de vérifier si le groupement dont on parle existe ; voire si ce groupement a des papiers, si ce groupement est reconnu, car on voit parfois des groupements fictifs.

**Joueuse 3 :** Je me suis renseigné, le groupement existe et il travaillait avec des terres qu'on leur avait prêtées, mais ce groupement n'a pas de papier qui atteste leur légalité...

**Chef de quartier:** Actuellement, on est dans un pays où ce sont les papiers qui valent. Je ne peux pas m'aventurer à donner des terres à un groupement qui n'a pas de papiers car les temps ont changé. Donc avant de donner des terres à ce groupement, il faut qu'il cherche des papiers d'abord, c'est ça mon avis.

**Joueuse 3 :** La demande suivante vient de Ramata, elle a 20 ans et elle orpheline de père et de mère. Elle veut 15 hectares

**Chef de quartier:** nous connaissons Ramata, nous savons qu'elle est orpheline, mais nous savons aussi qu'elle n'a pas beaucoup de moyens, donc elle ne pourra pas exploiter toutes les terres qu'elle a demandées. On peut lui donner des terres mais pas 15 hectares. Je vous donne la parole pour que vous disiez ce que vous en pensez

**Joueuse 1:** Je suis d'accord sur le fait que 15 hectares c'est trop. Comme elle est orpheline peut être que ses frères et sœurs dépendent d'elle, donc je suis d'accord pour qu'on lui donne trois hectares. Je sais qu'elle pourra vivre de ce qu'elle aura récolté de ces trois hectares.

**Chef de quartier:** Je propose qu'on lui donne trois hectares pour voir comment elle s'en sort. Si on voit qu'elle mérite qu'on augmente les hectares, on le fera. Les terres sont là pour la population.

**Joueuse 3 :** Déléguée, on va traiter la dernière demande ; elle vient de Bintou diop, elle dirige un groupement, elle est de la localité.

**Chef de quartier :** Je connais Bintou Diop, c'est une femme courageuse et travailleuse, elle travaille avec sa famille, ses enfants et son mari. Elle a des charrettes et beaucoup de matériel agricole, donc je propose qu'on étudie bien son dossier et lui affecte des terres.

... **Joueuse 3 :** Hé, avec notre nouvelle réforme, la corruption est terminée au Sénégal, la terre revient aux usagers qui l'exploitent et la gèrent !

### **Atelier Tattaguine (près de Fatick)**

**Joueuse :** Je suis venue habiter dans le village, donc je n'y ai pas de terres. Le chef de village m'a prêté des terres. Maintenant, je ne rentrerai plus chez moi car j'ai des enfants ici. Que vais-je faire ? Ne risquez-vous pas de me prendre ces terres alors que mes enfants ne connaissent que cet endroit ?

**Joueur :** Pour cela, tout le monde a son mot à dire [c'est compliqué]... Selon moi, tu es venue toute seule, mais tu as eu des enfants ici et ils s'y sentent chez eux parce qu'ils sont nés ici. Nous pouvons leur donner dans les terres qui restent. Parce que ces enfants, même s'ils n'ont pas leur origine ici, ils y sont nés et ont grandi ici, ils ont tout eu ici. Parce que tout ce qu'ils pourront avoir, ils l'investiront dans le village, ils ne connaissent qu'ici. Ces cas-là sont nombreux



**Joueuse** : Mon idée est que les femmes doivent avoir les mêmes droits que ceux des hommes pour l'acquisition d'une terre. Nous cultivons comme eux et avons des charges familiales pareilles.

**Joueur (iman dans la réalité)** : Moi, j'ai une question seulement : une femme qui se trouve dans des liens de mariage, à qui doit-elle demander de terre ? Car elle est commandée, avec ses enfants, par son mari, et si ce dernier meurt, ce sont les enfants, qu'elle a eu de ce mari, qui héritent ses champs, personne ne va les prendre. Donc, je pose la question : une femme qui est dans des liens de mariage, pourquoi elle s'acharne sur des terrains ? [Applaudissements]

**Joueuse** : Nous sommes tous dans des liens de mariage, mais les choses ont changé. Les femmes ont besoin de travailler pour suppléer leur mari, et aussi pour satisfaire leurs propres besoins. C'est uniquement ça, nous n'avons rien contre les hommes. [Applaudissements]

**Joueur (iman dans la réalité)** : Moi, je ne suis pas d'accord et, je vais le dire pourquoi sans aller plus loin. Toi, tu n'es pas venu de ton plein gré, c'est à cause de ton mari que tu es là. N'est-ce pas c'est vrai ? Est-ce que tu peux diriger ton mari ? Mes amis, réfléchissons-y car on parle de droit et le droit ne doit pas nous imposer quelque chose qui peut nous entraver dans le futur.

### **Atelier Fandène (près de Thiès)**

**Chef de village** : Vraiment, je suis impressionné par ce dispositif qui nécessite une intelligence pour le manipuler ! Je suis content de cette journée. D'ailleurs, grâce à ce dispositif on peut y créer beaucoup de choses et travailler avec durant toute une année.

**Joueuse** : Aujourd'hui, mon fils me disait on vous enseigne des jeux ! Je lui ai dit, attends jusqu'à la fin... Maintenant, voilà ! Auparavant, expliquer quelqu'un devant un tableau, c'est barbant à la limite, mais prendre quelqu'un, lui expliquer via ce jeu est enrichissant !

**Joueuse** : Moi, ce que j'ai vu dans la formation m'enchanté. Parce que si tu regardes cette formation-là, cette formation c'est l'éducation comme par une personne âgée c'est comme ça qu'elle l'enseigne. Une personne âgée ne peut écrire, mais ça c'est de l'éducation. L'animateur est un jeune mais il peut aller avec des personnes âgées parce que la politesse est très importante. Cette jeune femme aussi, quelle nous pardonne parce qu'elle peut être notre enfant, elle a pu parler et on lui a tout dit, et elle ne s'est pas fâchée, elle n'a pas fait... [tout le monde peut s'exprimer librement]

**Joueuse** : Vous savez qu'il y'a beaucoup de conflits au Sénégal, on en retrouve dans tous les aspects et domaines de la vie. Et ces conflits ne peuvent se résoudre que par ces genres de choses, mais pas prendre ses voitures et distribuer des dons aux populations. Les gens n'ont plus besoin de cela, c'est de ceci que les gens ont besoin et on l'a. Prions que cela perdure et se répande dans toutes les localités du pays afin que tout le monde se cramponne sur la même parole aie la même vision. Si vous voyez bien ces plateaux, toutes les 14 régions sont représentées. Cela montre que tout le Sénégal est présent ici pour une affaire ou des difficultés qui nous incombent tous. Ça touche tout le monde sur tous les plans particulièrement nous les femmes. Nous saluons vraiment ce plateau et, Animatrice, nous te souhaitons une longue vie et un bon mari.



**Nota Bene** : toutes ces scènes ont été improvisées par des paysans lors d'ateliers villageois de simulation participative. Aucun rôle, aucune consigne, ne leur était donné pour exprimer et simuler ce qu'ils voulaient exprimer. Ces opinions et propositions n'engagent que leurs auteurs.



À la fin de chaque atelier, il a été demandé aux participants de baptiser la méthode d'animation (le « jeu »). Quelques exemples :

<b>Tattaguine</b>	Serere :	<i>Fandiakh</i> : rite d'initiation des jeunes : « car c'est la même chose, on part on est seuls, on revient on est un groupe soudé, et on part on ne sait rien, on revient on a les yeux ouvert sur le monde, sur quelque chose de nouveau <i>Mbate</i> : rassemblement <i>Ndiok toré</i> : échange/mutualisation
	Pulaar :	<i>Kana youkta</i> : ce qui réveille, réveil des consciences
<b>Thianardé</b>	Pulaar :	<i>Holondé mine no mine mbada ta é ngourdanne amène</i> (montrer aux gens comment programmer leurs vies) <i>Midjo</i> : réflexion
	Wolof :	<i>Yaka sougnou xam xam</i> : augmenter ses connaissances
<b>Guia</b>	Pulaar :	<i>Féré kouwtogal</i> : technique utile <i>Féré karalagal</i> : technique pour mener des activités <i>Kouwtolgal guir diwnoudé midioji</i> : outil pour vulgariser des pensées <i>Wouri diétjilyol leydi</i> : technique de gestion des terres
	Pulaar :	<i>Al'di fuuti</i> : on a discuté <i>Okipinal // naforé</i> : le bien fait, éveiller, celui qui cherche, ce qui est utile <i>Okigendal</i> : produire, rechercher le savoir <i>Thioki</i> : jeu
<b>Koussanar</b>	Mandingue :	<i>Kambéin</i> : une même voix, unité <i>Laoul</i> : la voie du bonheur, d'une vie durable
	Sossé :	<i>Yooete haawoma</i> : produire le savoir <i>Bametara</i> : tout ce qui est utile
<b>Kolda</b>	Pulaar :	<i>Foéré</i> : la lumière <i>Koldoré</i> : le rêve, lueur, sans frontière